SOCIETE
FRANCAISE
d'ETUDE
de la CERAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE

ACTES DU CONGRES DE REIMS

16 - 19 MAI 1985

* ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE
* LES CERAMIQUES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE
* ÉTAT DES SÉRIES CÉRAMIQUES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET

décembre 1985

La S.F.E.C.A.G. rassemble les personnes qui s'intéressent à l'étude de la céramique en Gaule. Elle a pour but de développer et de coordonner les travaux scientifiques qui portent sur ce matériel, depuis le premier âge du fer jusqu'à la période mérovingienne incluse.

Les moyens d'action de la S.F.E.C.A.G. sont des congrès nationaux qui favorisent la rencontre des chercheurs et des archéologues, l'examen des découvertes, la confrontation des documents, la diffusion des connaissances.

Les sujets d'étude de la S.F.E.C.A.G. concernent tous les aspects de la céramique :

- les sigillées et les céramiques communes (fines et grossières), les amphores et les dolia, les lampes et les statuettes, les terres cuites architecturales, les tuiles et les briques, les chenets, etc.
- les ateliers, avec les fours et les dépotoirs, les carrières d'argile, etc.
- les techniques de fabrication;
- les analyses de pâte;
- la constitution de séries : typologiques, chronologiques; les évolutions, etc.
- les marques, les estampilles et les inscriptions;
- la réalisation de répertoires décoratifs;
- l'étude des influences reçues et exercées; les comparaisons, avec le verre, le métal, etc.
- la commercialisation, le transport, les dépôts, etc.
- l'utilisation : domestique, religieuse, funéraire, etc.
- les hypothèses ou les conclusions sur l'alimentation, l'économie, la religion, la vie quotidienne, individuelle ou collective, etc.
- les méthodes d'étude.

Lors de ses congrès, la S.F.E.C.A.G. organise des excursions, des visites de chantiers archéologiques et de musées.

Selon ses possibilités, la S.F.E.C.A.G. diffuse des comptes rendus ou des actes; elle fournit des articles à la revue Figlina.

SOCIETE
FRANCAISE
d'ETUDE
de la CERAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE

ACTES DU CONGRES DE REIMS

16 - 19 MAI 1985

* ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE
* LES CERAMIQUES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE
* ÉTAT DES SERIES CÉRAMIQUES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Textes rassemblés et présentés
par Lucien RIVET

décembre 1985

Notre Congrès s'est tenu à Reims en réponse à une invitation de M. Marc Bouxin, Conservateur du Musée Saint-Rémi, auquel il faut associer M. Robert Neiss, Directeur des Antiquités Historiques de la région Champagne-Ardenne ; ils sont, avec leurs équipes, responsables de l'excellente organisation de nos rencontres de travail. Mais ce Congrès a aussi bénéficié de l'accueil cordial et de la participation très efficace des personnes et organismes suivants : la Ville de Reims, représentée par M. J.-M. Beaupuy, Adjoint aux Affaires Culturelles, M. M. Ardhuin, Président du Centre Culturel Saint-Exupéry, M. M. Delille, Directeur-Adjoint du même Centre, assisté des membres du Groupe d'Etude Archéologique de Champagne-Ardenne, M. G. Roques, Directeur du Centre Régional de Documentation Pédagogique, ainsi que Mme A. Melkon et M. A. Ville ; pour la visite du Musée d'Epernay, MM. Charpy, Conservateur, et P. Roualet.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

Pour ces Actes, il s'agissait de rassembler les textes correspondant aux communications prononcées lors du Congrès ; pour diverses raisons, et notamment parce que nous voulions diffuser l'information scientifique le plus rapidement possible, il était impossible de réaliser un recueil exhaustif ni un ouvrage parfait (le mieux étant l'ennemi du bien).

Nous remercions les auteurs qui ont bien voulu apporter leur contribution à l'entreprise, ainsi que Ph. Bet et R. Gangloff qui ont fourni le temps et le matériel nécessaires à la confection de ces Actes, sans oublier, pour l'organisation générale, N. Rohmann.

Le Président de la S.F.É.C.A.G.,
Lucien RIVET

TABLE DES MATIERES

Thème : Actualité des recherches céramiques en Gaule

Florence CARRE
Les productions de lampes à huile et à suif en Bourgogne 9

Armand DESBAT
L'atelier de gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) 10

Dominique HECKENBENNER, Marie-Dominique WATON, Philippe BRUNELLA, Jean-Marie COISPINE
La céramique dite gallo-belge à Metz et Eincheville-Le Tenig (Moselle) 15

Philippe BET
Premiers fours rectangulaires en batterie du Ier s. à Lezoux 20

Mercedes ROCA ROUMENS
Le centre de production de terre sigillée hispanique d'Andujar (Jaén) : résultats des dernières fouilles 21

Philippe BET et Hugues VERTET
Le centre de production céramique de Lezoux à l'époque gallo-romaine 26

Thème : Les céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age (IVe-VIIe s.)

Jean-Claude ALCAMO
Composantes des vaisseliers-céramiques de Coufin (Chorange, 38), L'Ecole et Fontagnal (La Répara et Aouste, 26), milieu IVe-début Ve s.; indépendance et identité des groupes poteries 32

Claude RAYNAUD
Céramiques languedociennes de l'Antiquité tardive (IIIe-VIe s.) 38

Françoise VILLEDIEU
Amphores et vaisselle en usage à Lyon du IVe au VIe s. : activités économiques et commerciales 42

Philippe BET
Les sigillées moulées et à reliefs d'applique du IVe s. à Lezoux 47

Yves et Jacqueline RIGOIR
Les dérivés-des-sigillées dans la moitié sud de la France 49

Wim DIJKMAN
La terre sigillée tardive, décorée à la molette à motifs chrétiens, trouvée dans la vallée mosane, en particulier à Maastricht (Pays-Bas) 57

Paul VAN OSSEL
Céramiques de la fin du IVe s. et du Ve s. en Gaule Belgique 63

Thème : Etat des séries céramiques dans la région Champagne-Ardenne

Pierre ROUALET
Influence des formes méditerranéennes sur certains types céramiques du Hallstatt Final et de La Tène Ancienne en Champagne 70

Michel CHOSSENOT
"L'industrie" de la céramique gallo-romaine au Ier s. de notre ère en Champagne 71

Michel LENOBLE
Céramique sigillée provenant d'un entrepôt rue Saint-Dominique à Châlons-sur-Marne 73

Conférence

Jean-Jacques HATT
Les divinités des Rèmes 79

Florence CARRE

LES PRODUCTIONS DE LAMPES A HUILE ET A SUIF EN BOURGOGNE

Le luminaire gallo-romain en terre cuite est très mal connu actuellement, en partie à cause du manque de publication. Ce communiqué a pour but de présenter brièvement deux collections inédites, celle du musée Rolin d'Autun et celle du musée Alésia, ainsi que les observations qu'elles suscitent.

On a longtemps lié l'éclairage à l'huile à la production de ce combustible. L'utilisation de lampes à huile dans les régions septentrionales, éloignées de la limite de culture de l'olivier, paraissait improbable. La publication d'un ensemble comme celui du **vicus** de Vertillum avait montré l'emploi massif d'un combustible de remplacement, le suif. Plusieurs faits permettent de nuancer ce jugement :

. l'existence à proximité d'Autun (au 1er siècle) d'ateliers produisant des lampes à huile et inondant le marché de cette ville,

. la part importante des lampes à huile dans les collections d'Alésia (la moitié), agglomération moyenne.

D'autre part, il paraît possible de relier le type d'éclairage à l'importance de l'agglomération. La production locale décelée à Autun est une production de lampes à huile, tandis qu'à Alésia c'est une fabrication de lampes à suif. A Alésia, on utilisait également des lampes à huile, tandis qu'à Vertillum, agglomération plus modeste, on n'employait que le suif. S'agit-t-il d'une coïncidence? La publication d'autres ensembles permettra, je l'espère, d'y voir plus clair.

Armand DESBAT

L'ATELIER DE GOBELETS D'ACO DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL (RHONE)

La mise au jour en 1966 à Lyon, sur le sîte de la Muette, d'un atelier ayant produit des gobelents d'Aco et de la sigillée a constitué une découverte majeure qui modifiait profondément nos connaissances sur les ateliers gaulois (1).

L'année suivante fut découvert à Loyasse sur la colline de Fourvière un autre atelier ayant également produit des gobelets d'Aco associés à des céramiques à vernis argileux, que l'on peut définir comme des "imitations" de sigillée (2).

Tout récemment enfin, vient d'être découvert à Saint-Romain-en-Gal, sur la rive droite de Vienne, un nouvel atelier de gobelets d'Aco, qui témoigne de l'importance de Saint-Romain-en-Gal comme centre céramique à l'époque augustéenne. Cette découverte vient enrichir notre connaissance de cette production particulière que sont les gobelets d'Aco, mais pose également la question des liens entre les ateliers de Lyon et de Vienne, et surtout celle de leur genèse et de leur rapport avec les ateliers italiques.

La découverte de Saint-Romain-en-Gal provient de sondages effectués sur la maison des dieux océans sur laquelle les fouilles se poursuivent depuis 1980 (3). En 1983, un remblai augustéen avait déjà livré un fragment de moule signé HILARVS ACO, signature connue à Lyon (Muette et Loyasse) qui avait permis de supposer une production de gobelets à Saint-Romain-en-Gal même. Celle-ci a été confirmée par la découverte en 1984 d'une fosse, creusée dans le terrain naturel, qui contenait environ 5000 fragments de gobelets permettant d'individualiser plus de 130 gobelets. Ceux-ci présentent une grande variété de décors et plus de 120 signatures, dont certaines inédites. On relève ainsi les signatures ACO, HILARVS, P.HILARVS, HILARACO, HILARVS ACO. La signature la plus fréquente est cependant celle de CHRYSIPPVS avec 88 exemplaires dont quelques-unes sous la forme CHRYSIPPVS ARS, ou associées à FIDELIS, déjà connu à la Muette, et VEN VSTVS, au contraire inconnu jusqu'ici.

Du point de vue des décors, tous les gobelets d'Aco et d'Hilarvs présentent uniquement un décor de semis de picots surmonté d'une frise, comme à la Muette ou Loyasse. Les gobelets de Crysippvs présentent également ce décor pour un certain nombre, mais la majorité offre des décors figurés : décors de gladiateurs, gladiateurs associés à des scènes érotiques, gobelets à scènes érotiques, courses de char, gobelet à frise surmontant un décor couvrant de feuilles de lierre. Le schéma le plus fréquent est celui de décor à deux registres avec frise supérieure divisée en métopes par des colonnettes et au registre inférieur des bandes verticales séparées par des croix de Saint-André.

Parmi les gobelets de Chrysippvs, plusieurs exemplaires présentent une glaçure plombifère. Quelques-uns ont une glaçure insuffisamment cuite, qui confirme une production locale.

La découverte de Saint-Romain-en-Gal amène plusieurs remarques :

. On constate que les gobelets à décors figurés sont plus nombreux que ceux à décors de picots. Les gobelets figurés présentent un plus grand nombre d'exemplaires, mais aussi un plus grand nombre de types. Tous les décors sont de Chrysippvs, ce qui confirme l'originalité de ce potier dont rien ne prouve qu'il ait été esclave d'Aco.

. Il apparaît que l'éventail des décors et des poinçons représente la presque totalité du répertoire de la Muette, mais diffère totalement de celui de Loyasse. Il faut de plus souligner le fait que certains vases de la Muette et de Saint-Romain-en-Gal ont été tirés des mêmes moules, comme le montre la présence de défauts identiques. Ceci

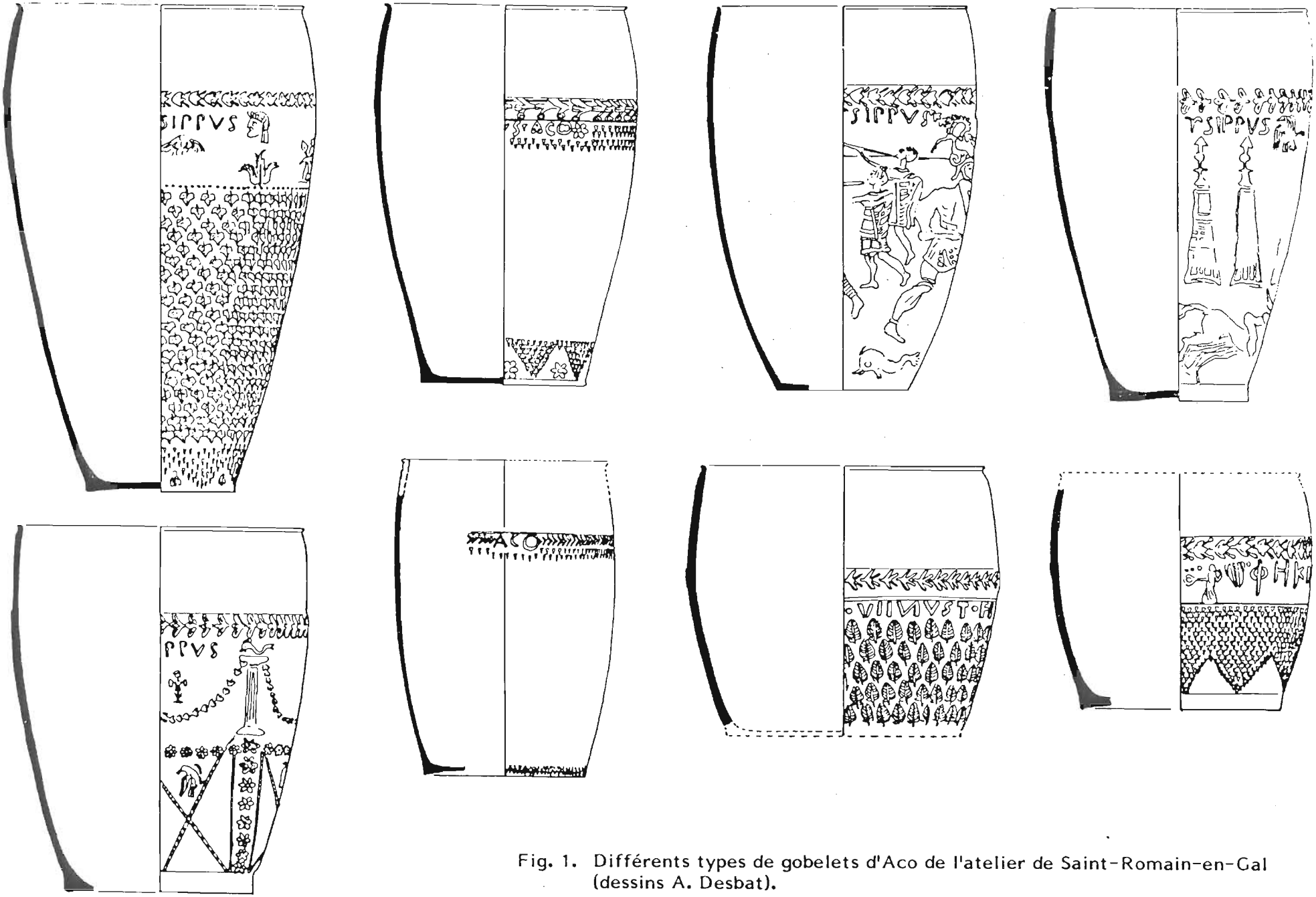


Fig. 1. Différents types de gobelets d'Aco de l'atelier de Saint-Romain-en-Gal (dessins A. Desbat).

implique un transfert de moules entre Lyon et Vienne, qui pourrait avoir eu lieu dans le sens Vienne-Lyon.

. Certains indices suggèrent que l'atelier de Saint-Romain soit légèrement antérieur à celui de la Muette :

- L'atelier de la Muette est daté approximativement de 15 av. J.-C. à 15 apr. J.-C., alors que les gobelets de Saint-Romain apparaissent, dans les habitats voisins, dès les premiers niveaux, vers 20 av. J.-C.

- On note la présence à Saint-Romain de gobelets à glaçure plombifère, absents de la Muette, mais présents à Loyasse, généralement daté de 30-15 av. J.-C.

- Il faut remarquer enfin la présence de la signature ACO seule, rare en Gaule (Gergovie, Bibracte, Puy-de-Voingt (4)) et qui n'est attestée ni à la Muette ni à Loyasse. Il faut souligner au contraire l'absence de gobelets marqués de PHILARCVRVS et T.C.AVIVS, connus à la Muette, et qui présentent des décors souvent simplifiés, avec des poinçons absents du répertoire de Saint-Romain, mais dont certains se retrouvent sur les imitations de gobelets d'Aco réalisés à Lezoux (5).

Il reste que l'atelier de Saint-Romain a pu avoir une durée d'activité très courte et ne précéder la Muette que de quelques années. De fait, Saint-Romain semble se situer chronologiquement entre Loyasse et la Muette, ce qui, géographiquement, est paradoxal.

Il reste également à expliquer les relations avec l'Italie et en particulier l'Italie du nord (vallée du Pô), la répartition des signatures montrant une coupure entre l'Italie et la Gaule (6). Il convient d'étudier le lien pouvant exister entre cet atelier et l'installation d'une production d'imitations de sigillée à la même époque à Saint-Romain. Beaucoup de questions restent posées, que résoudront peut-être la poursuite des recherches (7). Il demeure que désormais il faudra prendre en compte l'atelier de Saint-Romain-en-Gal dans la détermination de l'origine des gobelets de type ACO, dont certains ont pu être attribués à la Muette.

Notes

(1) J. et A. LASFARGUES, H. VERTET : "L'atelier de potier augustéen de la Muette à Lyon : la fouille de sauvetage de 1966". *Notes d'épigraphie et d'archéologie lyonnaises*. Lyon, 1976, p.61-80.

(2) J. LASFARGUES, "Les ateliers de potiers lyonnais, étude topographique". *R.A.E.*, XXIV, 3-4-1973, p.525-537.

(3) A. DESBAT : "Saint-Romain-en-Gal (Rhône), la maison des dieux-océans". *Histoire et archéologie, les dossiers* n°78, nov.83, p.28-31.

(4) M. VEGAS, "ACO-Becher", Act XI-XII, 1969-1970, p.107-124.

(5) H. VERTET : "Céramique sigillée tibérienne à Lezoux", *Revue archéologique*, 2-1967, p.275.

(6) M. VEGAS, op.cit., p.224.

(7) L'étude du matériel de Saint-Romain, actuellement en cours, doit faire l'objet d'une prochaine publication collective :
A. DESBAT, M.-N. BAUDRAND, C. GRATALOUP, "L'atelier de gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)".

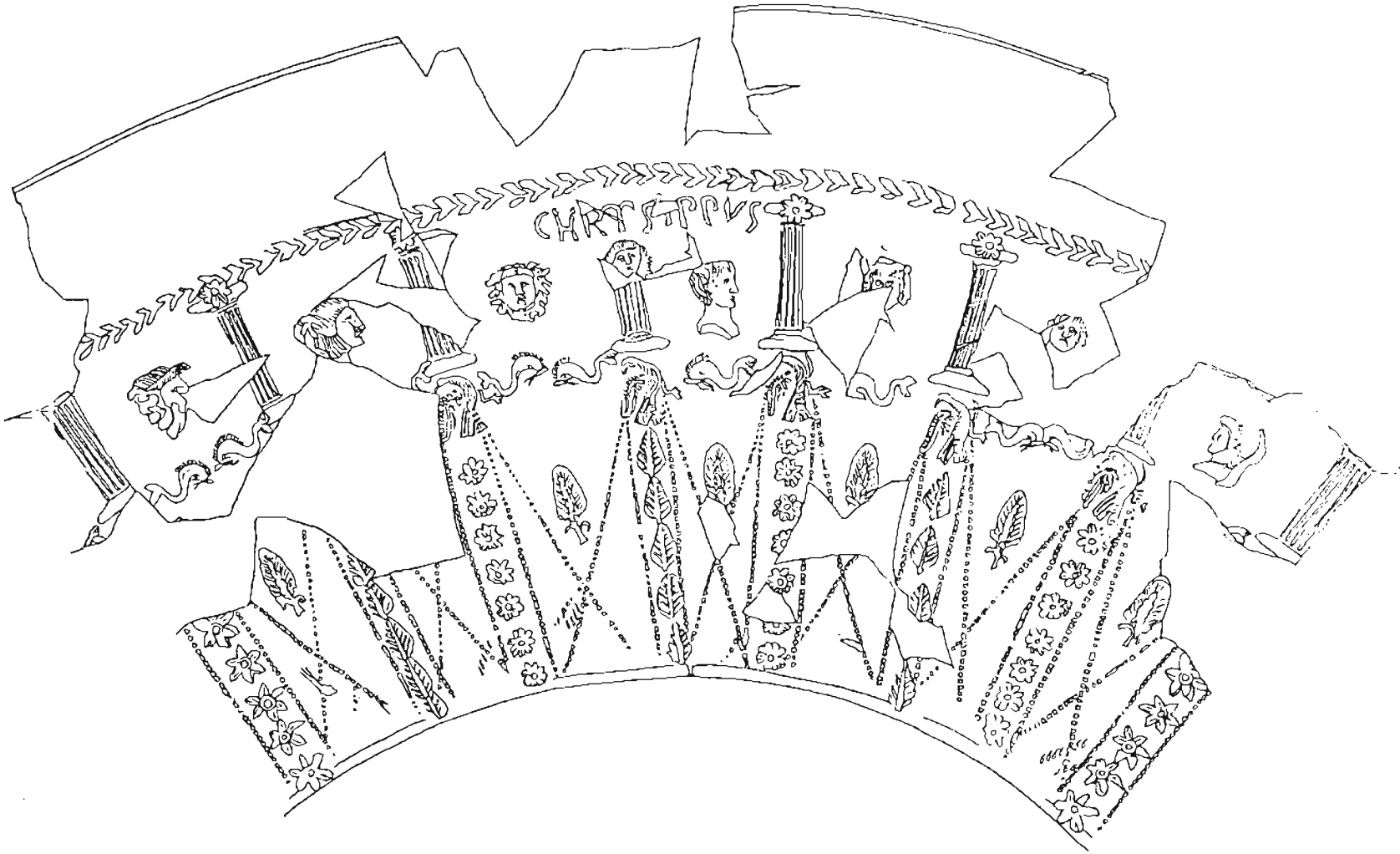


Fig. 2. Gobelet de CHRYSIPPVS (dessin de M.-N. Baudrand; échelle 1/1). Ce gobelet provient du même moule qu'un gobelet de l'atelier de La Muette.



Fig. 3. Gobelet de CHRYSIPPVS à décor de gladiateurs (dessin de M.-N. Baudrand; échelle 1/1).

Dominique HECKENBENNER,
Marie-Dominique WATON,
Philippe BRUNELLA,
Jean-Marie COISPINE.

LA CERAMIQUE DITE GALLO-BELGE A METZ ET EINCHEVILLE LE TENIG (Moselle)

I - LA CERAMIQUE GALLO-BELGE A METZ

Trois sites messins, les Hauts-de-Sainte-Croix, le Pontiffroy et l'Arsenal Ney ont fait l'objet récemment de fouilles de sauvetage et ont livré un abondant matériel céramique constitué pour une bonne part de céramique gallo-belge.

Nous entendons par céramique gallo-belge une céramique gallo-romaine à pâte fine et au lissage soigné, pour laquelle on peut distinguer plusieurs types :

- Gallo-belge rouge (appelée également terra rubra) à pâte claire et couverte variant du marron orangé au rouge sombre, ou à pâte crème et couverte rose.
- Gallo-belge à pâte grise (tranche), intérieur et extérieur gris ou noir (lissage ou couverte). Formes ouvertes.
- Gallo-belge à pâte grise (tranche), intérieur non lissé, extérieur plus ou moins lissé. Formes fermées.

L'étude comparative entreprise doit répondre à deux objectifs :

- Définir la place de la céramique gallo-belge dans l'ensemble du matériel recueilli à différentes époques données.
- Préciser l'évolution des formes à l'aide d'une étude statistique afin d'établir des chronomètres pour phases d'occupation de la ville.

Bien que les sites considérés appartiennent à la même ville et présentent des caractères communs (architecture de terre, datation du début du 1er siècle au début du IIe siècle), il faut tenir compte de certaines limites :

- L'échantillonnage est encore insuffisant et variable selon les sites; c'est pourquoi l'étude n'en est qu'à sa phase expérimentale.
- Les quartiers n'ont sans doute pas les mêmes fonctions et les populations qui y ont habité appartenaient certainement à des classes sociales différentes. De plus, à l'intérieur d'un même quartier, on peut enregistrer des variations de matériel dues aux différences de contextes archéologiques (occupation, abandon, fosses dépotoirs, etc.).
- Enfin on connaît encore très mal les centres de production.

1 - Importance de la céramique gallo-belge par rapport au matériel céramique

Dès le début du Ier siècle, la céramique gallo-belge prend une place importante. Au Pontiffroy, la céramique gallo-belge est bien représentée, alors qu'elle est rare dans les couches précoces de l'Arsenal Ney; elle disparaît totalement au milieu du Ier siècle. C'est à cette époque que la gallo-belge grise et noire devient prépondérante. A titre d'exemple, elle représente près de la moitié des formes dans une couche d'occupation claudienne à l'Arsenal Ney. Il faut attendre l'extrême fin du Ier siècle pour que s'amorce le déclin de la céramique gallo-belge et un appauvrissement des formes et semble-t-il des techniques au profit sans doute de la sigillée et de la céramique métallescente. Il n'en reste pas moins que, dans une couche de destruction d'une maison en adobe sur le site des Hauts-de-Sainte-Croix, la céramique gallo-belge représente encore 20% de la totalité du matériel.

2 - Evolution des formes

. Les assiettes

Dans la première moitié du Ier siècle, ce sont les assiettes à parois moulurées et à pied anneau ou bien à bords évasés (Pontiffroy Pl.1,11-12-14, Arsenal Pl.1,19) que l'on rencontre le plus souvent. Au milieu du Ier siècle, apparaît l'assiette à bords arrondis, utilisée jusqu'au début du IIe siècle (Pontiffroy Pl.1,13 - Arsenal Pl.1,20 - Hauts-de-Sainte-Croix Pl.2).

. Les coupes et les gobelets

Les formes rappelant la sigillée sont courantes dans la première moitié du Ier siècle (Pontiffroy Pl.1,1 et 2 - Arsenal).

La coupe à collerette, que l'on trouve de l'époque claudienne jusqu'au début du IIe siècle, est sans doute une des formes les plus utilisées. On remarque que, dans les formes tardives, la collerette est plus large (Pontiffroy Pl.1,3 - Arsenal Pl.1,17).

. Vases carénés

Les exemples à pied largement recourbé vers l'extérieur n'existent qu'en gallo-belge au début du Ier siècle (Pontiffroy Pl.1,4). Ils disparaissent totalement par la suite.

Les vases biconiques se rencontrent au Pontiffroy dans la première moitié du Ier siècle. On en voit peu à Sainte-Croix (Pontiffroy Pl.1,5 - Sainte-Croix Pl.2).

Les vases bobines sont très fréquents au Pontiffroy et à l'Arsenal Ney au milieu du Ier siècle (Pontiffroy Pl.1,6).

Les vases carénés à pied ombiliqué utilisés au Pontiffroy et à l'Arsenal Ney dès le milieu du Ier siècle sont encore bien représentés aux Hauts-de-Sainte-Croix à la fin du Ier siècle (Pontiffroy Pl.1,7 - Arsenal Ney Pl.1,18 - Hauts-de-Sainte-Croix Pl.2).

Les parois de ces deux derniers types sont souvent très fines et le lissage d'excellente qualité.

. Vases à panse ronde ou ovoïde

C'est le groupe le mieux représenté surtout à l'Arsenal Ney à partir du milieu du Ier siècle, et aux Hauts-de-Sainte-Croix jusqu'à 120 apr. J.-C. Les lèvres sont dans le prolongement du col ou légèrement débordantes (Pontiffroy Pl.1,8-10, Arsenal Ney Pl1,15-21-26, Hauts-de-Sainte-Croix Pl.2). Le vase bouteille existe au Pontiffroy et Hauts-de-Sainte-Croix, mais est absent à l'Arsenal Ney. Les décors les plus courants sont les décors au brunissoir, à la molette ou à la barbotine. Ces vases semblent être utilisés très longtemps du début du Ier siècle jusqu'au IIe siècle. Il est probable que les exemplaires les plus précoces possèdent une lèvre arrondie très petite directement au-dessusde la panse, alors qu'à la fin du Ier siècle le col est plus prononcé (Hauts-de-Sainte-Croix Pl.1).

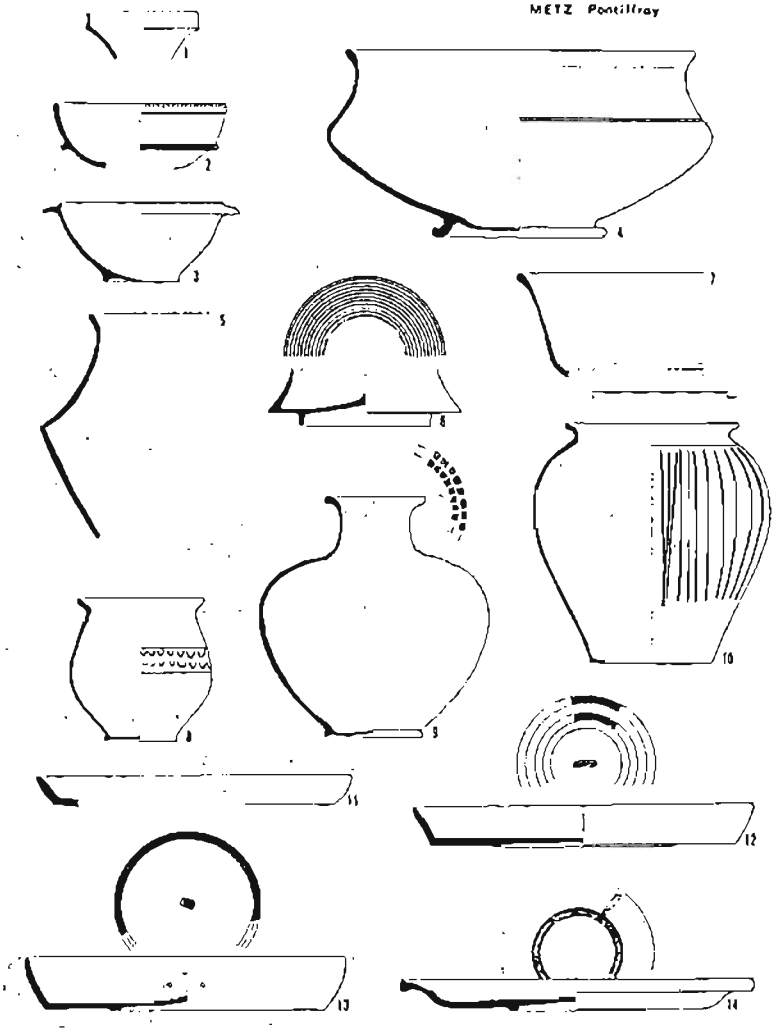
Conclusion

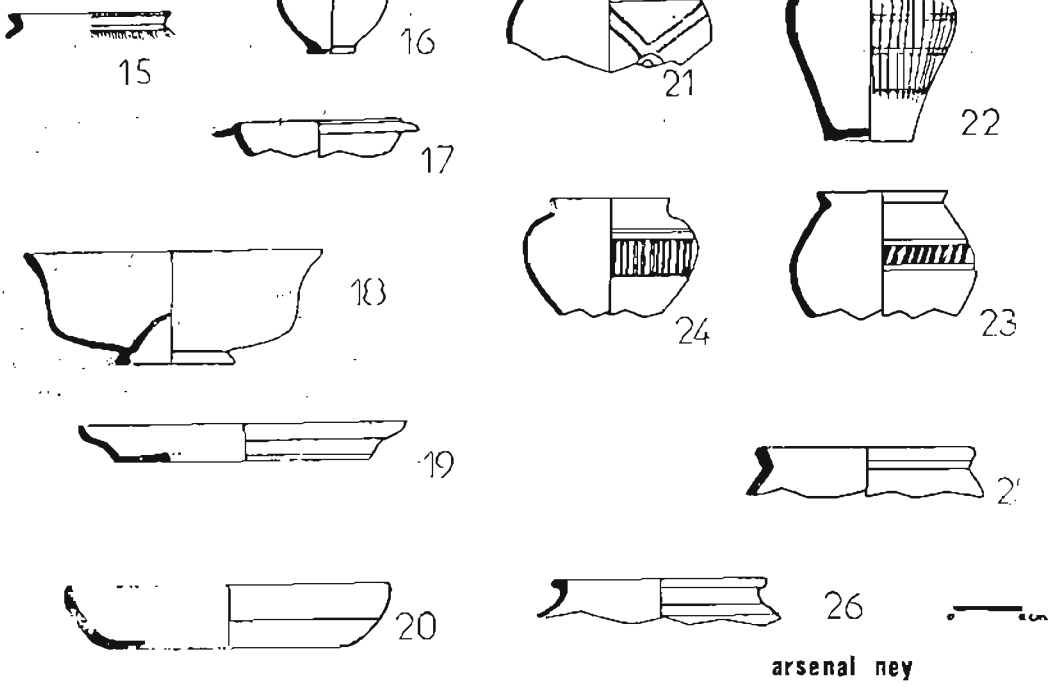
Les données statistiques sur un matériel plus abondant permettront sans doute d'affiner cette étude en se basant avant tout sur la chronologie relative du site (et non plus en faisant référence uniquement aux typologies et datations antérieures) et en tenant compte des différences de contextes archéologiques.

Il serait intéressant également de discerner des ateliers et de connaître leur diffusion en comparant le matériel des lieux de production et des lieux d'utilisation. En effet, il apparaît déjà que la céramique gallo-belge de Metz possède des caractères différents des autres centres d'utilisation (par exemple de l'est de la Moselle), même si les formes sont souvent semblables; ceci est sans doute à mettre en relation avec une diffusion à partir d'ateliers locaux qui devaient avoir un type de production particulier.

METZ Pontiffroy

PL1





arsenal ney

II - LA CERAMIQUE D'EINCHEVILLE - LE TENIG

Découvert en 1978 à proximité immédiate de la voie romaine allant de Metz à Keskastel, l'atelier d'Eincheville n'est distant que de 2 km de l'officine de Chémery et de moins de 20 km de celle de Boucheporn.

Nous limiterons notre étude à la céramique dite "gallo-belge", matériel jusque là fort bien représenté sur les lieux utilisateurs, mais malheureusement peu mis en évidence dans les officines médiomatriques, surtout lorsque celles-ci produisent également de la sigillée.

La gallo-belge d'Eincheville, le plus souvent gris-clair avec traitement de surface, laisse deviner un lissage sur une matière très affinée.

La typologie des formes recueillies est relativement facile à établir.

Les formes fermées sont les mieux représentées, et parmi elles, le pot ou urne, le plus répandu. Toutefois, la morphologie de l'urne présente de nombreuses variantes :
- les bases sont soit à fond légèrement ombiliqué (Pl.2C,3-4), soit à fond plat et pied dégagé (Pl.2C,1-2).
- l'épaule est diversement marquée (rainure Pl.2C,1, ou ressaut extérieur Pl.2C,2).
- le col marque une courbure, légèrement évasé (Pl.2C,5-6-7-8), ou presque vertical (Pl.2C,3-4-10).

Quelques bouteillons complètent la typologie des formes fermées (Pl.2B,1-5).

Les principales techniques de décor sur gallo-belge sont employées :
- le décor incisé, à l'aide d'un peigne à quatre dents (Pl.2A,1), ou d'une pointe (Pl.2A,4),
- les lignes lustrées au brunissoir (Pl.2C,1 ; Pl.2A,3),
- les décors à la molette (Pl.2C,3 ; Pl.2A,1),
- les décors à la barbotine (Pl.2C,4).

Les formes ouvertes sont représentées par des mortiers rappelant ceux de Boucheporn (Pl.2A,10 ; Pl.2B,2-3), des jattes (Pl.2A,4-9-11-12 ; Pl.2B,4) et surtout quelques assiettes (Pl.2A,5-6-7-8), de tradition nettement indigène, qui nous permettent d'aborder l'aspect chronologique de cette production.

Celle-ci est, nous l'avons vu, fortement influencée par le milieu régional. Les parallèles, quand ils existent sur d'autres sites (de consommation essentiellement), nous orientent vers la période de 40 à 120 pour les urnes et les mortiers, alors que les assiettes seraient nettement tibéro-claudiennes.

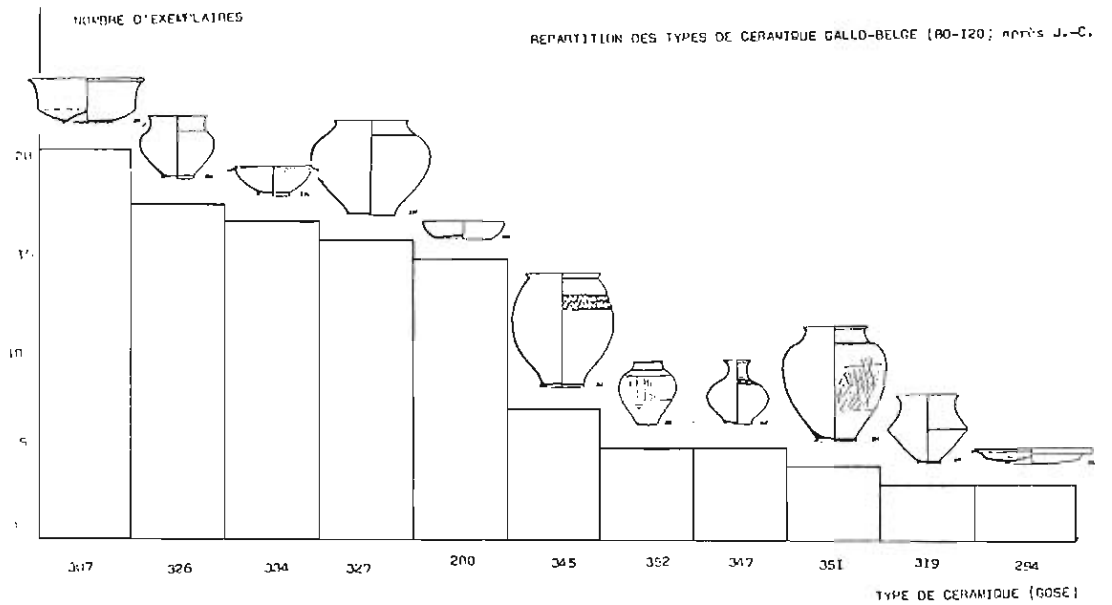
Mais la stratigraphie du site rejette la chronologie absolue définie par la littérature qui nous semble beaucoup trop large.

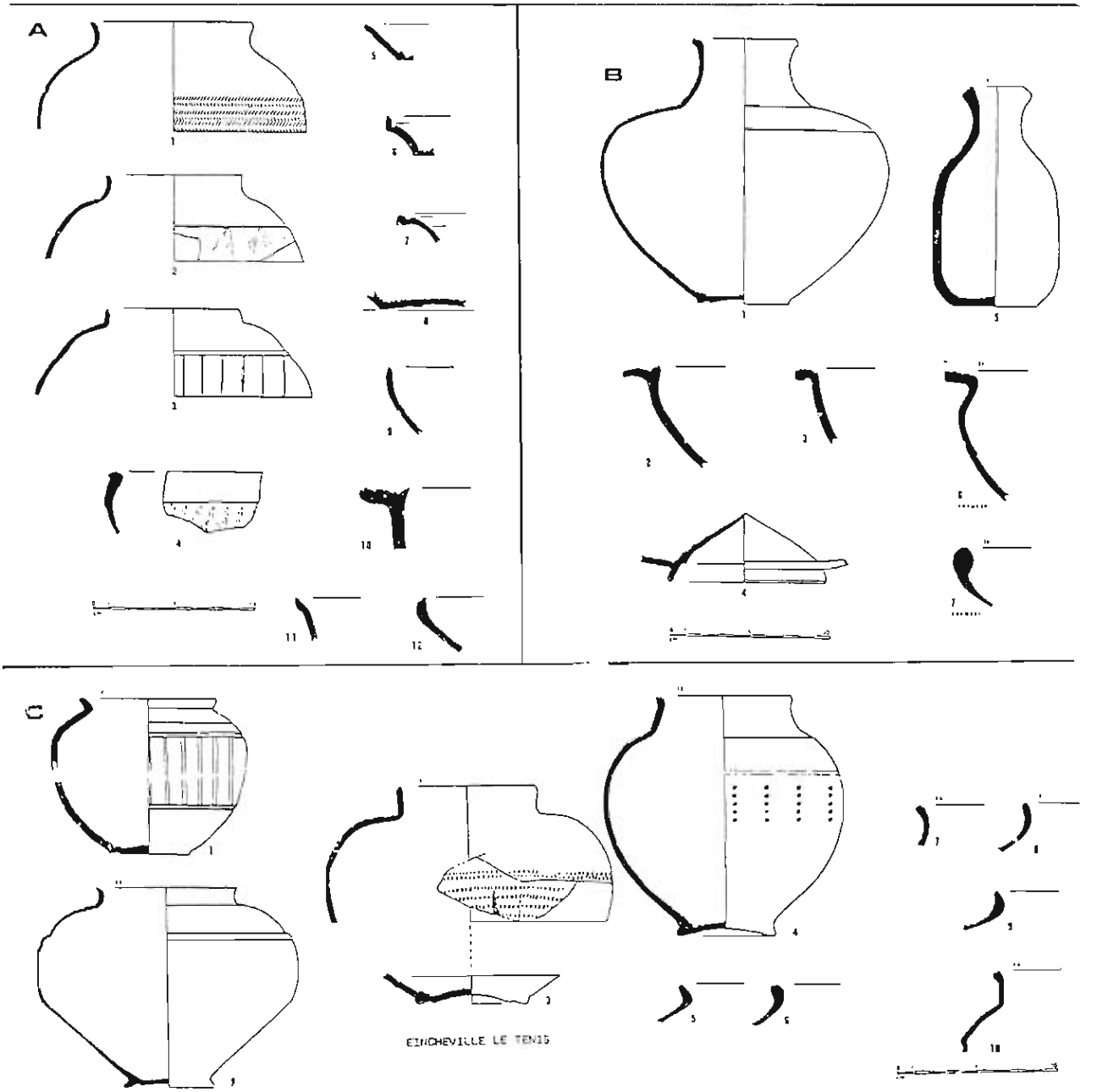
Ainsi, l'étude de la céramique d'accompagnement (moule de Saturninus et surtout sigillée unie), ajoutée à certaines observations telles que l'absence de marques et de formes d'imitations, nous oriente vers l'époque flavienne et ce, pour l'ensemble de la production gallo-belge.

Dernière remarque : les formes d'Eincheville, quoique tirées d'un répertoire bien connu, n'en restent pas moins originales, surtout par rapport à celles de l'atelier tout proche de Chémery qui a essentiellement produit des formes ouvertes (Pl.2B,6-7).

L'apport chronologique de ce site est donc important pour mettre en évidence un produit de substitution à la sigillée, mais s'assume réellement en tant que céramique dont chaque atelier essaie de suivre l'usage spécifique.

PL2


NOMBRE D'EXEMPLAIRES
REPARTITION DES TYPES DE CERAMIQUE GALLO-BELGE (80-120; après J.-C.
317
326
334
327
200
345
352
347
351
319
294
TYPE DE CERAMIQUE (GOSE)


A
B
C
EINCHEVILLE LE TENIS

Philippe BET

PREMIERS FOURS RECTANGULAIRES EN BATTERIE DU Ier SIECLE A LEZOUX

Depuis 1983, une opération de sauvetage programmé concerne une vaste zone de sept hectares en plein centre de la ville de Lezoux; la Z.A.C. de l'Enclos.

Dans l'angle de l'une des parcelles, le terrain Demone (p.877), nous avons mis au jour deux ateliers enclos dès Ier-IIe siècles. Dans l'un d'eux, directement contre le mur est-ouest de l'officine, nous avons dégagé une batterie de deux fours rectangulaires qui avait recoupé un dépotoir des années 50/60 ap. J.-C. et avait été recouverte par des débris céramiques de la même époque que ce dépotoir.

Toute la partie sud des fours, avec les gueules d'enfournement, se trouvait en limite de parcelle et n'a pas pu être fouillée. Les parois sont construites en fragments de tuiles à rebords et le fond des alandiers est constitué par une chappe en argile. Les alandiers sont larges d'une trentaine de centimètres et longs de plus de un mètre soixante; ils sont séparés par un mur bien construit en petit appareil. Le mur de fond des alandiers est constitué par les grandes pierres du mur de clôture; des remontées de flamme latérales sont visibles sur les parois des alandiers.

Il est possible aussi qu'il s'agisse d'un four à double alandier et non pas d'une batterie de deux fours distincts.

C'est la première fois à Lezoux, et dans le groupe des ateliers du centre de la Gaule que l'on découvre des fours rectangulaires à sigillée du Ier siècle. Jusqu'à présent, les fouilles n'attestaient ce type de four que dans la seconde moitié du IIe siècle.



Les fours rectangulaires du Ier s. découverts à la Z.A.C de l'Enclos (Lezoux).

Mercedes ROCA ROUMENS

LE CENTRE DE PRODUCTION DE TERRE SIGILLEE HISPANIQUE D'ANDUJAR (JAEN) : résultats des dernières fouilles

Le centre de production de terre sigillée d'Andujar est situé dans la province de Jaén (Bétique-Tarraconaise), sur la rive droite du Guadalquivir, à peu près à 5 km à l'est de la ville d'Andujar.

M. Sotomayor a donné la première notice de l'existence du gisement en 1971; après cette date, il a été l'objet de dix campagnes de fouilles qui se sont succédées jusqu'à présent. On a centré essentiellement ces campagnes dans les dépotoirs, dont la puissance peut atteindre aisément 4 m (1).

Nous connaissons jusqu'à maintenant trente-six potiers qui ont travaillé dans ce centre. Pour la plupart l'existence est attestée seulement sur des vases lisses; deux d'entre eux (M.S.M. et TITI OPPI OF) signent des vases lisses ainsi que décorés, tandis que trois (Q.S.P., CVDAS et QVARTIO) sont attestés uniquement sur des formes décorées.

Les marques se présentent le plus souvent selon la formule hispanique EX OF... en cartouche rectangulaire; plus rarement en "tabula ansata". Il faut souligner l'existence de quatre potiers qui signent selon la formule "tria nomina", avec ou sans cartouche (G.I.C., C.A.H., M.S.M. et Q.S.P.). M.S.M. et aussi Q.S.P. ont été attestés sur sigillée italique (2). A Andujar peuvent adopter la formule italique ainsi que l'hispanique EX OF CAH, EX OF GIC, EX OF MSM.

Une particularité d'Andujar sont les marques disposées sur toute la frise, jouant en même temps un rôle décoratif, et les marques imprimées à partir d'intailles.

Le répertoire de formes comprend des formes "classiques" lisses et décorées, c'est-à-dire celles communes à d'autres répertoires (italique, sud-gallique ou hispanique), et formes originales et exclusives du centre de production; quelques-unes de ces dernières très proches soit de formes non hispaniques (sigillée italique, parois fines), soit de formes indigènes ibériques.

Parmi les formes décorées, on doit distinguer entre :

- formes décorées au moule, de loin les plus abondantes. De nombreux fragments de moules ont été recueillis; certains d'entre eux portent une marque sur la partie inférieure de la paroi ou sur le fond interne, constituée par une ou plusieurs lettres incisées ou bien par un petit poinçon décoratif imprimé,
- formes au décor guilloché sur toute la surface du vase,
- formes au décor barbotiné, dans un cas de la barbotine jaune.

On doit à M. Sotomayor (3) le premier essai de classification des différents styles décoratifs des potiers qui ont signé leur production décorée. C'est cette étude qui a permis d'isoler la production de M.S.M., un des potiers les plus anciens et les plus originaux de ce centre de production, ainsi que celle attribuable aux potiers QVARTIO et CVDAS. Mais il faut souligner la présence d'autres styles décoratifs, anonymes pour le moment, mais bien différenciés. Ainsi on rencontre les styles suivants :

- Rameaux ondulés, exclusifs de la production d'Andujar et de celle du potier M.S.M., subdivisés en trois variantes : rameaux continus, rameaux alternant avec d'autres motifs, et rameaux dans des métopes.
- Rinceaux d'imitation, bien que très différents de ceux des autres productions hispaniques.
- Festons, aussi d'imitation sud-gallique.

. Frises continues, avec ou sans alternance de motifs, qui constituent le style le plus représenté avec le style de cercles.
. Les métopes.
. Les cercles, style hispanique par excellence comme le style précédent, peuvent présenter beaucoup de variantes.
. Zone supérieure très étroite, décorée d'un rameau bifolié, de bâtonnets obliques, de petits cercles, ou bien d'inscriptions moulées.

Ces dernières constituent, comme nous l'avons déjà dit, un trait original et exclusif d'Andujar (4). Pour la plupart, ce sont des inscriptions-signatures situées sous les motifs principaux de la zone décorée ou bien occupant toute une frise. Parmi les fragments découverts, quelques-unes se rattachent bien sûr à la production de M.S.M. et, d'après des découvertes récentes, permettent de restituer peut-être un M. SATRI. MONTANI sous les initiales du "tria nomina". Dans un seul cas est attestée une inscription qui n'est pas une signature. Sur un vase de forme 29/37 ou 37, occupant la partie supérieure de plusieurs métopes, on peut lire une inscription : "qui me emerit ab...".

C'est dans le domaine de la chronologie que les résultats des dernières fouilles ont été particulièrement intéressants (5). Quatre sondages effectués durant la campagne de 1971 ont apporté des données très précises, surtout au début de la première production de terre sigillée à Andujar. Dans les quatre sondages, on a pu isoler les différentes couches des dépotoirs, couches qui ont pû être datées par la présence de céramiques importées; c'est ainsi qu'on a pu obtenir une séquence dès l'époque de Tibère-Claude jusqu'à l'époque flavienne. D'accord avec cette séquence, on peut résumer les caractéristiques et particularités de la production ancienne de ce centre dans les points suivants :

1 - Le début de la fabrication de terre sigillée à Andujar remonte à l'époque de Tibère-Claude; on peut situer la date initiale autour de 30-40 apr. J.-C.

2 - Cette première production de sigillée
- imite des vases à parois fines,
- imite quelques formes italiques ainsi que sud-galliques,
- imite des formes du répertoire ibérique indigène.

3 - Cette première production a été précédée et est contemporaine de productions très intenses de céramique ibérique jusqu'à l'époque claudienne.

4 - Egalement, cette première production est contemporaine de fabrication abondante de céramique à paroi fine jusqu'à l'époque de Claude.

5 - On a fabriqué aussi des lampes contemporainement à cette première production, mais elles sont déjà très rares à l'époque claudienne.

6 - Des petits bols décorés, qu'on a appelés provisoirement "décorés hémisphériques", sont caractéristiques de l'époque Tibère-Claude; ils apparaissent très rarement à l'époque néronienne.

7 - La production du potier M.S.M. est essentiellement d'époque claudienne, bien que le début de son activité remonte sûrement à l'époque tibérienne.

8 - L'augmentation sensible de moules qu'on constate à l'époque claudienne suggère, peut-être, que la fabrication de formes décorées a été peu abondante au début, mais leur production serait déjà très importante au temps de Claude.

Les résultats résumés dans ces points s'appliquent exclusivement aux vases fabriqués à Andujar; ils ne tiennent pas compte de la prolongation de sa période d'utilisation post-vente.

Il est encore difficile de préciser la date de la disparition de la production de terre sigillée dans ce centre. Dans ce domaine, il n'y a pas de nouvelles données, et on peut la situer vraisemblablement dans le courant du II^{e} siècle, peut-être aux alentours du milieu ou dans la deuxième moitié de ce siècle, en étant sûrement la cause plus directe de la concurrence de la sigillée claire A.

Notes

(1) Parmi la bibliographie, déjà abondante, nous soulignons :
. M. SOTOMAYOR : "Andujar, centro de produccion y exportacion de sigillata a Mauritania". *Not. Argu. Hispanico* Arqueologia 1, 1972, pp.263-289.
. M. SOTOMAYOR : "Centro de produccion de sigillata de Andujar". *Congreso Nacional Arqueologia* XII (Jaén 1971), 1973, 689-698.
. M. ROCA ROUMENS : "Sigillata Hispanica producida en Andujar-Jaén", 1976.
. M. SOTOMAYOR, M. ROCA ROUMENS, N. SOTOMAYOR : "Los alfares romanos de Andujar. Campanas de 1974, 1975 y 1977". *Not. Arqu. Hispanico* 6, 1979, 443-497.
. M. ROCA ROUMENS : "El centro de produccion de TSH de Andujar". *Bol. Museo Arqueologico Nacional* 1,2, 1983, 159-164.

(2) M. SOTOMAYOR : "Sigillata Hispanica de Andujar (Jaén) y sus relaciones con la sigillata italica y la de la Galia Oriental". *RCRF Acta* XIX-XX, 1977, 96-102.
M. ROCA ROUMENS : "Algunas consideraciones en torno a las influencias italicas en la Sigillata Hispanica". *Cu. Preh. Granada* 3, 1978, 285-302.

(3) M. SOTOMAYOR : *Marcas y estilos en la sigillata decorada de Andujar*. Jaén, 1976.

(4) M. ROCA ROUMENS : "Inscripciones decorativas en la produccion de Terra Sigillata Hispanica de los Villares de Andujar (Jaén)". *Cu. Preh. Granada* 8 (sous presse).

(5) M. ROCA, M. SOTOMAYOR : "Los alfares romanos de los Villares de Andujar (Jaén). Campana 1981". *Not. arqu. Hispanico* 15, 1983, 273-281.
M. ROCA ROUMENS : "Sigillata importada y nuevas formas en Terra Sigillata Hispanica producidas en Andujar. Puntualizaciones cronologicas referidas a la actividad inicial del alfar". *Cu. Pre. Granada* 5, 1980, 237-275.

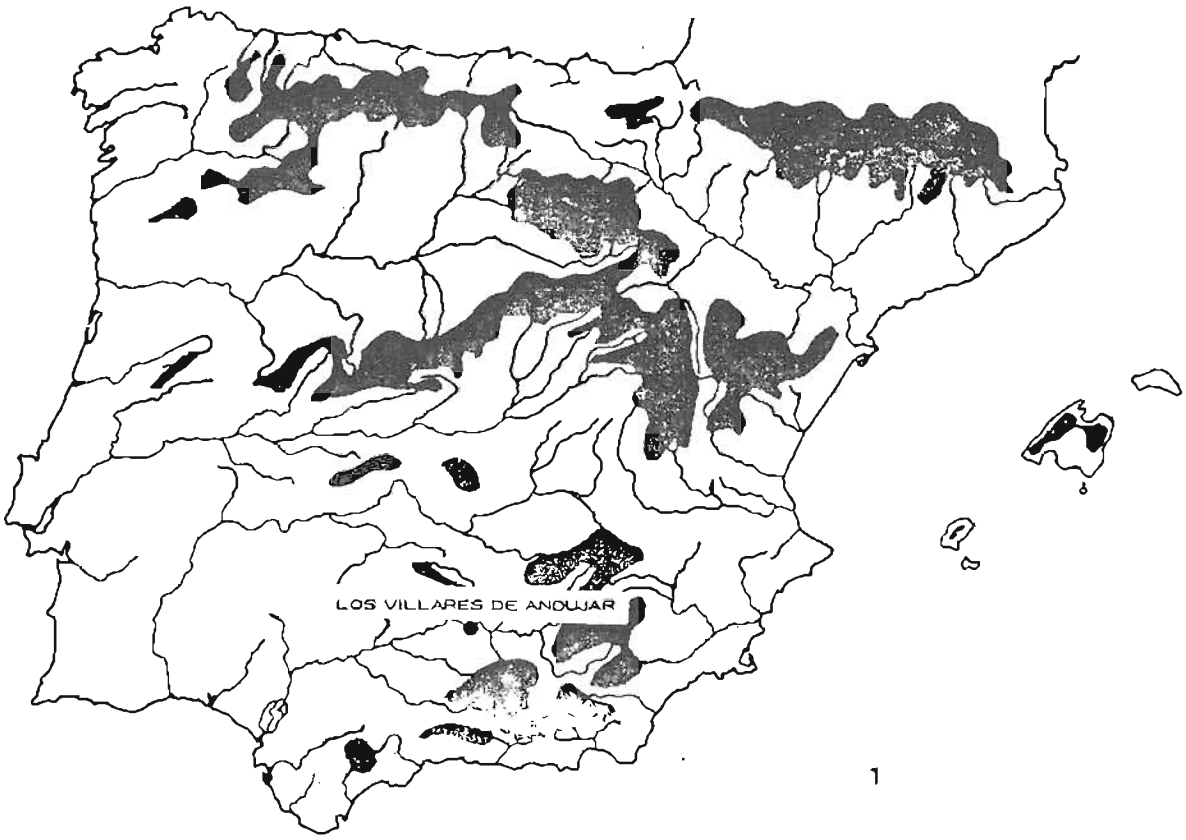


Fig. 1. Situation du centre de production de TSH d'Andujar.

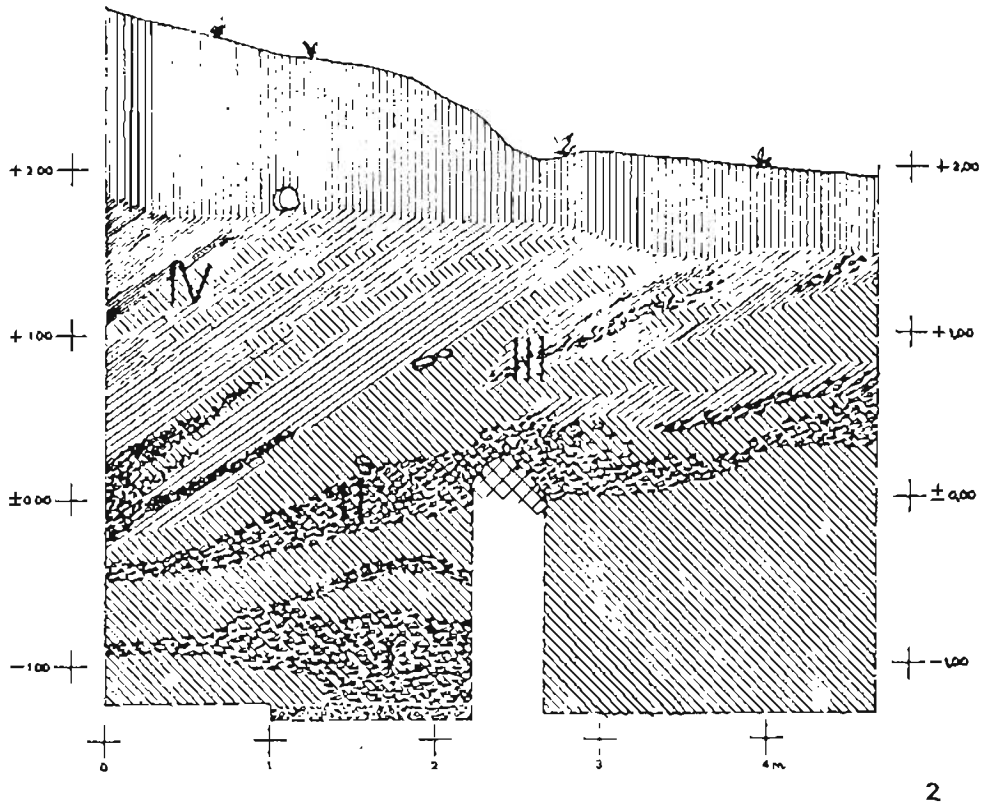


Fig. 2. Profil est du sondage n° 21.

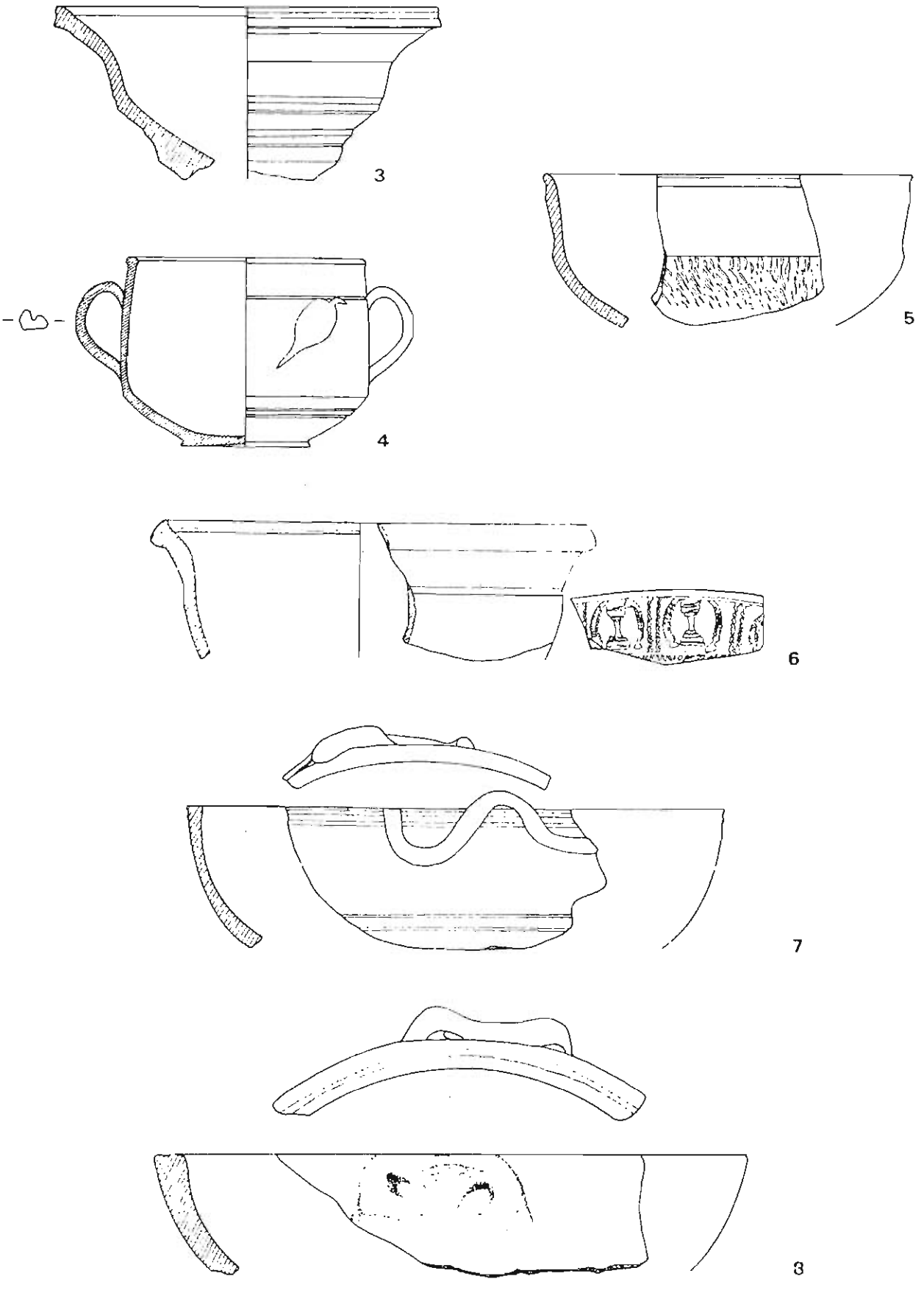


Fig. 3. n° 3 à 8 : nouvelles formes en Terre Sigillée Hispanique attestées à Andujar.

Philippe BET
et Hugues VERTET

CENTRE DE PRODUCTION DE LEZOUX

Présentation

Lezoux est situé dans le département du Puy-de-Dôme, arrondissement de Thiers, canton de Lezoux. Son altitude est d'environ 360 m. L'agglomération des potiers se trouvait implantée sur une bande de terrains argilo-sableux, orientée à peu près nord-sud, dans une zone limite entre une région de bosquets au relief vallonné, les Varennes, et la plaine limoneuse et fertile de la Limagne, qui pousse des langues jusqu'au pied de ces terrasses.

Lezoux se trouve à 26 km de Clermont-Ferrand, à 154 km de Lyon, et à environ 200 km de La Graufesenque.

Les lieux-dits principaux où des vestiges d'ateliers ont été repérés ou fouillés sont les suivants : Côteau de la Vallière, Moulin à Vent, Les Plantades, route de Maringues, Prafréchat, Ligonnes, Saint-Jean, l'Enclos, Orcher, rue Saint-Taurin, rue de la République, rue Pasteur.

Circonstances de la découverte et état du site

Les premiers ateliers auraient été découverts au XVIII^{e} siècle, aux alentours des années 1773-1780. Plusieurs dizaines de fours auraient été alors découverts au nord du bourg de Lezoux, près de Ligonnes. Des fouilles désordonnées, suscitées par des collectionneurs et des antiquaires, ne cessèrent de se succéder jusqu'en 1958.

Depuis cette date, des fouilles de sauvetage sont menées chaque année durant plusieurs mois.

Des prospections au sol sont régulièrement organisées sur des sites d'ateliers de potiers et des habitats antiques situés en milieu labouré et menacés d'arasement. En 1976, une campagne de prospection systématique a été entreprise sur l'étendue de toute la commune de Lezoux, des communes voisines de Lempty, de Seychalles et de Moissat. Il en ressort une extrême densité de sites archéologiques, notamment d'habitats, dans la plaine fertile qui s'étend autour du bourg de Lezoux. Cette densité est liée aux ateliers de Lezoux, car elle chute dès que l'on s'éloigne de 3 à 5 km des points de production céramique.

Faute de moyens financiers, peu de prospections aériennes ont été entreprises sur le site de Lezoux.

Des prospections géophysiques très ponctuelles ont été effectuées par M. Thellier et l'Institut de Physique du Globe.

Des fouilles minutieuses sont effectuées depuis 1958. Toutes ont été entreprises avant ou pendant la construction de lotissements, de maisons individuelles, de routes,... L'urbanisation intense de la commune de Lezoux est telle qu'elle est en train de recouvrir tous les secteurs d'occupation antique. Actuellement, des fouilles de sauvetage d'urgence et des fouilles de sauvetage programmé sont en cours, mais sur une échelle très réduite par rapport à l'importance nationale et internationale du site, et aux dangers qui le menacent.

Etat actuel de conservation du site

Le site archéologique de Lezoux, qui comprend de nombreux gisements, est fortement menacé. Tous les sites fouillés depuis 1958 ont été détruits ou recouverts par les constructions, sauf quelques fours sur un terrain acheté par le ministère de la

Culture, mais menacé par les fouilleurs clandestins.

Dans le cadre du P.O.S. de Lezoux, il est prévu que tout terrain devant être construit doit faire l'objet, s'il est situé dans les zones archéologiques, de sondages de contrôle, suivis éventuellement d'une fouille de sauvetage d'une durée maximum de six mois. Malheureusement, cette clause du P.O.S. est souvent contournée par les propriétaires, encouragés en cela par un certain laxisme et le manque de moyens de la direction régionale des Antiquités Historiques.

Aucun vestige "in situ" n'est visible; cela est particulièrement regrettable, d'autant plus que la présentation de sites d'ateliers de potiers constituerait l'attraction touristique dont manque la ville de Lezoux.

La superficie qu'occupent les ateliers de potiers est difficile à évaluer, les ateliers n'étant pas contigus et la superficie de chacun nous reste inconnue. On peut cependant proposer l'approximation suivante, en appliquant toutes les réserves d'usage :
. ateliers de céramique sigillée et poterie fine : 40 hectares,
. ateliers de tuiliers : 3 hectares,
. autres implantations antiques (habitat, nécropoles,...) : 20 hectares.

Implantation antique

Le site se trouve dans la province d'Aquitaine, dans la civitas des Arvernes, et n'est pas situé sur une limite administrative. On peut supposer une implantation rurale dépendant d'un vicus. Le nom du pagus antique ne nous est pas connu, mais une monnaie mérovingienne nous a transmis le nom de **Ledoso vico.**

Voies de communication

La voie romaine Lyon-Bordeaux passait probablement non loin des ateliers, mais son tracé exact n'est pas établi.

La rivière de l'Allier se trouve à 7/8 kilomètres des ateliers et servait à des transports fluviaux. Deux bâteaux chargés de céramiques ont été trouvés dans l'Allier.

Matières premières

Sous les terres noires de la Limagne, se trouve une épaisse couche d'argile, souvent jaune, datant de l'Oligocène. Des carrières d'argile existaient à une période encore récente à Ballalot. Les caractères de la nappe d'argile sont si homogènes qu'il n'est pas possible par analyse de déterminer les lieux d'extraction antiques. Il est à noter que les ateliers de potiers se trouvaient généralement implantés sur des terrains sableux, contrairement aux ateliers de tuiliers, comme ceux des Fromentaux, qui s'installaient directement sur les gisements d'argile.

La nappe phréatique est présente sous tous les ateliers, généralement à une faible profondeur (3 à 6 m).

De vastes zones semblent avoir été inoccupées entre les ateliers, mais leur superficie paraît trop faible cependant pour correspondre à des zones boisées qui auraient pu fournir le combustible nécessaire. Il est possible qu'elles aient été occupées par des cultures vivrières. La prospection systématique de Lezoux a néanmoins révélé qu'à partir des parties nord et sud-est de la commune se trouvent, sur plusieurs dizaines de kilomètres (dont une dizaine situés sur le territoire de Lezoux), des terres où aucune implantation antique ne semble avoir existé, et qui pourraient peut-être correspondre à des zones boisées dans l'Antiquité. Quelques bois existent d'ailleurs actuellement dans ces deux parties de la commune.

Datation des ateliers

La datation des ateliers fouillés est faite à partir de la céramique associée aux structures (céramique elle-même datée par référence aux sites consommateurs) et par d'autres mobiliers archéologiques (monnaies,...).

Relation

Lezoux est situé en bordure des terres riches de Limagne. Les prospections ont montré une implantation assez dense d'exploitations agricoles et de petits vici (Saint-Rome, carrefour D 104 / N 89,...).

Sur le site et dans ses environs immédiats, aucun autre artisanat (verriers, bronziers,...) n'a été repéré. Il est possible que l'excellente qualité de l'argile ait seulement favorisé le développement d'un grand centre céramique, les rapports avec la capitale et les autres concentrations humaines restant faciles.

De riches villas (fragments de marbre, etc.) existaient non loin des ateliers. Plusieurs ont été détruites et aucune n'a pu bénéficier de fouilles rigoureuses.

Les ateliers de Lezoux ont bénéficié de la prospérité qu'a connu la Gaule au Ier et au IIe siècle de notre ère, mais aussi de ses difficultés. Après un bon départ sous Tibère, une récession s'est produite jusqu'aux Flaviens, puis les ateliers ont retrouvé une grande prospérité avec notamment de nouveaux potiers et de nouvelles techniques.

La crise engendrée par Albinus sous Septime Sévère est sans doute à mettre en rapport avec le fait que nous identifions très difficilement en fouilles des traces d'activité au IIIe siècle. Les ateliers de Lezoux durent péricliter à cette époque et seule une production sigillée médiocre est attestée dans la seconde moitié du IVe siècle.

Activité céramique

Aucune fouille n'a permis la découverte de fours protohistoriques à Lezoux, mais l'implantation laténienne (tombes, fonds de cabane, drains) y est suffisamment attestée pour rendre leur existence probable. Un four protohistorique (âge du bronze) a été aperçu avant sa destruction près de Culhat lors de la construction de l'autoroute B 71 à huit kilomètres de Lezoux.

Les premières productions céramiques attestées à Lezoux datent par conséquent du règne de Tibère, avec production de sigillée.

Sous Tibère, les ateliers de Lezoux fabriquèrent, outre la sigillée, des céramiques fines (vases jaunes ou noirs décorés à la molette, cruches blanches, vases peints, glaçure plombifère,...) et grossières.

Durant toutes les périodes d'activité du site, on produisit des céramiques très diverses (vases à parois fines, poterie commune, céramique métallescente, éléments architecturaux, lampes, patères, statuettes (rares),...) conjointement à la sigillée.

Après les dernières productions de sigillée au IVe siècle, une activité céramique a persisté à Lezoux à diverses époques. La production paraît n'avoir dépassé que rarement le marché local ou régional (faïences de Ravel) et n'était pas différente de celles fournies par d'autres ateliers de la région. Enfin au XIXe/début XXe, la fabrique Bompart sut développer jusqu'à un niveau national une production massive de grès et de faïence, mais elle périclita après la première guerre mondiale.

Cependant, dans l'Antiquité, la production majoritaire reste la sigillée.

Influences

Les ateliers de Lezoux semblent avoir exercé constamment un rôle de "métropole" régionale, et en même temps reçurent, surtout au Ier siècle, de nombreuses influences étrangères, plus ou moins lointaines et encore incomplètement identifiées :

- influences directes d'Arezzo sur Lezoux,
- influences probables d'Arezzo et de la vallée du Pô sur la vallée du Rhône, puis transmission à Lezoux, sous Tibère,
- influences de la Graufesenque au Ier siècle,
- influences de Lezoux sur les ateliers de la Gaule centrale,
- influences de Lezoux sur les ateliers de l'Est, et parfois même émigration de potiers.

A partir du IIe siècle, Lezoux exerce au loin plus d'influences qu'elle n'en reçoit et enrichit peu ses répertoires de sujets.

Outre les influences stylistiques, ont été retrouvés à Lezoux des produits importés d'autres ateliers, comme ceux d'Arezzo, de Lyon, de La Graufesenque, d'Autun,... mais nous n'avons pas découvert à ce jour de moules importés à Lezoux; cependant quelques fragments de vases en argile de Lezoux ont été fabriqués dans des moules du plus pur style de La Graufesenque et sont actuellement conservés à Saint-Germain-en-Laye (coll. Plicque).

Des analyses physico-chimiques sont effectuées par les laboratoires du C.E.R.G.R. à Lyon (M. Picon) et du C.S.N.S.M. à Orsay (M. Widemann).

Elles ont notamment démontré que l'utilisation d'une argile calcaire est liée au grand développement de Lezoux au IIe siècle, alors qu'une argile non calcaire a été employée aux Ier et IVe siècles, périodes de moindre perfection technique et de moindre diffusion. Mais certains vases de la fin du IIe siècle sont à nouveau fabriqués avec une argile non calcaire.

Définition archéologique du matériel sigillé

La qualité de la pâte, de l'engobe et de la cuisson ont beaucoup varié d'une période à l'autre.

. Productions tibériennes :
Pâte : jaune-clair, rose-pâle, saumon, chamois, gris-rose, blanche.
Engobe : orange à rouge foncé, à l'aspect mat et parfois luisant, mais jamais brillant.

. Productions du milieu du Ier siècle :
Pâte : jaune-clair, jaune-rose, saumon.
Engobe : jaune-orangé à rouge, à l'aspect mat, luisant et parfois brillant.

. Productions de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle :
Pâte : jaune.
Engobe : orangé, à l'aspect brillant.

. Productions du IIe siècle (et sans doute tout début IIIe) :
Pâte : jaune, rose, saumon, rouge brique.
Engobe : rouge, rouge-orangé à rouge foncé, à l'aspect principalement brillant à très brillant.

. Productions du IVe siècle :
Pâte : jaune, jaune-rose.
Engobe : orangé, rouge, à l'aspect mat ou luisant.

Les estampilles sont épigraphiques dans leur grande majorité. Les marques anépigraphes sont principalement des rosettes, et très exceptionnellement des animaux ou des fleurs : poisson, oiseau, dyclitra (associée avec un graffite de Maternus). Certaines estampilles combinent la rosette et le nom du potier.

La forme des cartouches est généralement rectangulaire, parfois circulaire, rarement carrée, ovalisée, ou rarement à queue d'aronde.

Dans la première moitié du Ier siècle, certaines estampilles sont écrites sur deux lignes. Pour cette même période, nous avons également relevé la présence d'un estampillage radial.

Des graffites exécutés avant cuisson dans des moules se retrouvent sur la céramique moulée.

Aucune marque n'a été retrouvée sur la céramique du IVe siècle.

La sigillée lisse

Les formes principales sont les suivantes :
Ier s. Ritt.5, 1, 13, 12; Drag.15/17, 17, 24/25, 18, 19, 35, 36, 27.
IIe s. Drag.24/25, 18/31, 27, 33, 38, 35/36, 37, 30, 40, 42, 43, 44, 46; Curle 15, Walter 79/80, Ludowici Tg.
IVe s. D.S.C.D. 1a, 1b, 1c, 1d, 4a, 13a, 13b, 4b, 15, 14.

Nous rencontrons aussi en fouille des formes inédites, souvent fragmentées, en un ou quelques exemplaires. Certaines d'entre elles peuvent être des fantaisies passagères d'un potier, comme cette petite marmite en terre commune et recouverte d'un vernis sigillé (IIe siècle) que nous avons découverte en septembre 1985.

Une certaine évolution se constate dans la sigillée lisse. Ainsi par rapport au Ier siècle, la quantité et la diversité des bols et des coupes sont plus importantes au IIe siècle. Leur contenance est généralement plus grande au second siècle que précédemment.

Le Dr. Plicque affirmait avoir trouvé près de 3000 noms (ou sans doute plutôt graphies) de potiers. Dans l'état actuel de nos recherches, nous en comptabilisons plus de 500 absolument certains, et près de 300 probables.

La sigillée décorée

Les formes principales de sigillée décorée sont les suivantes :
Ier s. Drag.11, 29; f.m.28; Hermet 15; Déch.57.
IIe s. Drag.30, 37, 45; Déch.64, 65, 66, 67, 68, 72, 71; f.m.38, 40.
IVe s. Drag.37, 45; DS.C.D.1a; f.m.83.

A la fin du Ier siècle, on assiste à une simplification des méthodes permettant une plus grande productivité. Le Drag.29 est progressivement abandonné au profit du Drag.37.

Au IVe siècle, de toutes les formes moulées du IIe siècle, seule subsiste la forme 37. La forme 45, qui apparaît tardivement au IIe siècle, est également conservée dans le répertoire des potiers du IVe siècle, ainsi que des variantes du Drag.45 et du Déch.72.

Les techniques employées pour la décoration des vases restent classiques : vases moulés, reliefs d'applique, décors à la barbotine, guillochage, excision,... Le décor à la peinture ou le pastillage à la barbotine blanche sont rares.

On peut évaluer entre 150 et 200 le nombre de potiers mouleurs qui ont travaillé au IIe siècle.

Le mode le plus fréquent de signature sur vases moulés est l'estampille intradécorative, parfois infradécorative. Une signature cursive, écrite au fond du moule et souvent partiellement effacée lors de la pose du pied, est parfois visible entre la partie inférieure du décor et le pied; cette signature, qui est celle du fabricant du moule, est remplacée parfois par une estampille. On peut également trouver une estampille, toujours de petite dimension, apposée après le tournage au-dessus de la rangée d'oves, ou parfois même au-dessous. Des potiers comme Aventinus ou Priscinus signaient après le démoulage dans le décor ou au-dessus du pied.

La fabrication

Beaucoup d'éléments ayant servi à la fabrication des vases sigillés se retrouvent lors des fouilles des ateliers. Il s'agit de moules de vases et de reliefs d'applique, de crapaudines de tour, de tournettes, de massettes, de colifichets, de cales, de supports cylindriques, de tuyaux de chauffe, de barolets, et de petits outils pour le lissage,...

S'ils sont signés, les moules comportent une estampille soit infradécorative (Advocisus, Attianus,...), soit intradécorative (Cinnamus, Paternus,...), accompagnée parfois

d'un graffite en cursive tracé sur le fond intérieur ou extérieur (Sacer, Mercator, Catussa,...), qui peut être un nombre (XII, XX...).

Les marques sur le mobilier d'enfournement sont plus rares, comme le graffite d'un nombre sur une cale de four, ou l'estampille sur les supports cylindriques (Antistii).

Depuis la découverte du site au XVIII^{e} siècle, il est difficile de comptabiliser le nombre de fours découverts (ou redécouverts). 70 à 110 fours auraient été découverts au XVIII^{e} siècle, le Dr Plicqueen aurait découvert 160 à 200 au XIX^{e} siècle. Nos fouilles menées depuis 1958 nous ramènent à des chiffres beaucoup plus modestes.

Sur les 28 fours que nous avons décelés, nous n'avons pu en fouiller que 17 dans des conditions satisfaisantes : leur forme et leur datation se répartissent ainsi :
- fours circulaires ou ovales du I^{er} siècle : 5 découverts et fouillés;
- fours rectangulaires du I^{er} siècle : 2 découverts et fouillés;
- fours circulaires du II^{e} siècle : 6 découverts, dont 2 fouillés;
- fours rectangulaires du II^{e} siècle : 9 découverts, dont 6 fouillés;
- four carré du II^{e} siècle : 1 fouillé;
- fours de forme indéterminée du II^{e} siècle : 3 décelés;
- four rectangulaire du IV^{e} siècle : 1 découvert et fouillé;
- four de forme indéterminé du IV^{e} siècle : 1 décelé.

Hormis les fours, nos fouilles ont révélé un grand nombre de structures très diverses, comme des ensembles d'aires dallées de préparation de l'argile (les plus grandes ayant plus de 120 m2 de superficie, les plus petites environ 2,50 m2), des fossés d'amenée d'eau, des murs de clôture d'atelier, une salle de séchage, des puits, des conduites d'eau, des dépotoirs, des fosses, des chemins,...

Les potiers

Les Trias nomina sont très rares à Lezoux (Q.I(ulius) Balbinus, Q.Val.At.) et nous n'avons pas d'attestation épigraphique d'esclaves.

Nous connaissons un certain nombre d'associations de potiers comme celles de Priscus/Clemens, Pugnus/Secundus, Rentus/Secundinus, Namil/Groesi/Secundinus, Gemellinus/Servus,...

Quelques cas de filiation ont été mis aussi en évidence :

Libertus —> Butrio —> Austrus ; Casurius —> Doeccus —> Caletus, ...

Plusieurs potiers de Lezoux ont émigré vers l'Est, c'est le cas d'Austrus qui est parti à Blickweiler, de X-1 à Chemery,... Ces migrations sont mises en évidence par l'étude des styles et des répertoires, les signatures, les apports d'outils en argile de Lezoux.

La diffusion

La diffusion principale et régulière des productions de Lezoux s'est étendue dans toute la partie nord de l'Empire romain, jusqu'au Rhin et au Danube, et couvre donc, du moins partiellement, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas,... Les vases de Lezoux sont rares en Espagne ou en Italie.

En Gaule, la diffusion est abondante sauf dans le midi de la France. Cette diffusion était assurée à travers les voies routières et fluviales.

Jean-Claude ALCAMO

COMPOSANTES DES VAISSELIERS-CERAMIQUES DE COUFIN (CHORANCHE, 38), L'ECOLE ET FONTAGNAL (LA REPARA ET AOUSTE, 26), milieu IVe-début Ves. INDEPENDANCE ET IDENTITE DES GROUPES POTERIES

Trois sites des départements de l'Isère et de la Drôme ont livré des vaisselles céramiques typologiquement "similaires" et chronologiquement "contemporaines". A travers celles-ci, il apparaît possible de définir une certaine esthétique et composition générale des vaisseliers du milieu IVe-début Ve siècle des Diois et Valentinois et leurs régions proches; les relations d'identité et d'indépendance qui, formellement, interviennent entre les différents groupes de poteries-céramiques qui les composent (1).

I - Nature et chronologie des sites

Les vaisselles céramiques prises en compte proviennent de trois sites ou parties de ceux-ci, de natures très diverses :

a - Fontagnal, Aouste-sur-Sye (Drôme) : il s'agit d'un dépotoir de "villa" où sont jetés des détritus de toutes sortes, pots cassés, déchets culinaires, etc. (couche).

b - L'Ecole, la Répara (Drôme) : il s'agit d'un dépotoir d'officine de poterie-kaolinitique voconce-ségovellaune (2). Dans cette structure s'entassent des déchets de combustion, des vases de terre cuite brisés et déformés, des masses de céramique vitrifiée, etc. (couche 4).

c - Coufin 2, Choranche (Isère-Vercors) : il s'agit d'un abri sous roche. Celui-ci servirait de refuge à quatre reprises, dans un laps de temps très court. Ses occupants laissent à chacun de leurs départs une importante couche de cendre (F.2c, F.2b, F.2a et F.1), ainsi que quelques vases (six au total) et des ossements d'animaux, reliefs de repas (3).

Le dépotoir de la "villa" Fontagnal est daté par l'association de monnaies de Julien l'apostat (361-363) et de poteries-céramiques sigillées claires B-luisantes et paléochrétiennes grises. Le rapport numérique entre ces deux derniers éléments est chronologiquement important. Il permet de penser, vu le très faible nombre, comparé à celui des sigillées claires (plus d'une centaine), de sigillées paléochrétiennes (trois), que celles-ci constituent au moment de l'abandon du dépotoir une nouveauté commerciale. Sachant que l'apparition de cette production est généralement admise après 350 (4), il est ainsi vraisemblable que ce dépotoir soit désaffecté sous le règne de Julien ou peu après, alors qu'apparaissent les premiers vases sigillés paléochrétiens gris (5).

La présence de vases de cette production dans le dépotoir de l'officine de poterie-kaolinitique "voconce-ségovellaune" de l'Ecole situe sa constitution vers 350 au plus tôt. Leur typologie, très comparable à celle des récipients-céramiques sigillés clairs recueillis à l'intérieur de la même structure, ainsi qu'à Fontagnal, permet de penser qu'il s'agit d'un produit "précoce", de "pré-sigillée paléochrétienne", formellement dissociable du répertoire "classique" établi par J. Rigoir (6). Cependant, si ce produit apparaît comme structurellement primitif, il est numériquement majoritaire. Les vases-céramiques sigillés paléochrétiens sont en plus grand nombre, dans ce dépotoir, que les sigillés clairs. Alors que ces derniers constituent encore la presque totalité de la vaisselle de terre engobée d'un habitat tel celui de Fontagnal, autour de 361-363. Ceci milite en faveur d'une datation de l'abandon de ce dépotoir postérieure à celui de Fontagnal. Toutefois la grande similitude des vaisselles-kaolinitiques d'usage courant de ces deux gisements permet de les penser chronologiquement très proches. Ainsi il est vraisemblable que le dépotoir de l'Ecole soit constitué à la fin du IVe-début Ve siècle, en tout cas postérieurement à celui de Fontagnal alimenté vers 361-363 (7).

L'ensemble des occupations antiques de Coufin 2 est daté par des urnes à embouchure "en calice" de même type que ceux produits par l'officine de l'Ecole ou qu'utilise la "villa" Fontagnal, au cours de la seconde moitié du IV^{e}-début V^{e} siècle. Le refuge que constitue ce site nous inclinant à penser qu'il est occupé au début du V^{e} siècle en raison des invasions germaniques.

II – Composantes des vaisselles-céramiques

a – La vaisselle de terre du dépotoir de la "villa" Fontagnal (vers 361-363) se compose de : poterie-kaolinitique "voconce" (vaisselle d'usage courant); poterie-céramique sigillée claire B-luisante; poterie-céramique paléochrétienne grise.

b – La vaisselle de terre que contient le dépotoir d'officine de l'Ecole (fin IV^{e}-début V^{e} s.) se compose de : poterie-kaolinitique "voconce-ségovellaune" (vaisselle d'usage courant fabriquée par cet atelier); poterie-céramique sigillée claire B-luisante; poterie-céramique sigillée paléochrétienne.

c – La vaisselle de terre du refuge de Coufin 2 (fin IV^{e}-début V^{e} s.) se compose de : poterie-kaolinitique "voconce" (vaisselle d'usage courant); poterie-céramique sigillée claire B-luisante.

De l'ensemble des vaisselles-kaolinitiques d'usage courant de l'Ecole et Fontagnal, se dégage un style commun. Cependant que des différences d'esthétique les séparent partiellement, probablement à cause d'une distanciation chronologique. Peut-être aussi parce que la "villa", qui paraît au moins en partie se fournir auprès de l'Ecole (les deux sites sont éloignés d'une huitaine de kilomètres), s'approvisionnerait auprès d'autres producteurs : tenant compte des fonctions génériques, des formes, etc., que ceux-ci lui proposeraient. Ainsi des coupes (fig.1 n°20), des jattes (fig.1 n°27 et 28), et des urnes "biconiques" (fig.1 n°30 à 32) ne seraient pas au répertoire de la production de l'Ecole. Inversement, toutefois en fonction du choix que le site consommateur opère parmi ce qui lui est proposé par la fabrique, des formes et types d'assiette (fig.1 n°1, 5, 8, 14 et 15), de jatte (fig.1 n°24 et 25), d'urne à embouchure "en calice" (fig.1 n°35 et 36, 39 à 41), etc., leur sont communes. Le sont aussi des structures de fond d'urne ou de jatte (fig.1 n°52 à 54). Les urnes de Coufin 2 sont identiques à des exemplaires de l'Ecole (fig.1 n°38), l'Ecole et Fontagnal (fig.1 n°39).

Le(s) oulier(s) de l'Ecole propose(nt) un catalogue de formes d'aspect relativement varié. Cependant les fonctions génériques réalisées - assiette, cruche, jatte, etc. - ne le sont jamais de manière fondamentalement différente. Cas plus particulièrement des assiettes. Bien que nombreuses par leurs types et sous-types, elles ne procèdent véritablement que d'une forme, ou presque. Toutes peuvent être décrites comme ayant un fond plat, une panse sensiblement rectiligne et éversée. Elles ne se distinguent de fait que par des variations sensibles de la structure de leurs bords ou de leurs lèvres (fig.1 n°1 à 18). Les jattes sont traitées de deux manières : la panse dans sa partie supérieure, haute, est sensiblement rectiligne, verticale ou rabattue (fig.1 n°21 à 23 et 29?); la panse carénée se sépare du bord par un col plus ou moins court, vertical (fig.1 n°24 à 26). Il n'y a guère qu'une forme de mortier proposée (fig.1 n°19). Les urnes sont presque exclusivement munies d'embouchure "en calice" (fig.1 n°35 à 42), se différenciant en particulier par l'ampleur de leur épaulement et des détails de bord, en bandeau. Les urnes à bord en anneau, fréquentes à Fontagnal (parmi celles-ci les urnes "biconiques") sont exceptionnelles (fig.1 n°33 et 34). Seules les cruches, d'ailleurs peu nombreuses, seraient traitées de manière réellement variée (fig.1 n°43 à 49), se différenciant nettement par la structure de leurs embouchures.

Les vaisselles-céramiques sigillées claires de Coufin 2, mais surtout de l'Ecole et Fontagnal, possèdent des formes identiques : Lamboglia 2, 2/37, 3, 3/8, 4, 8 et 14 (fig.2). Il n'y a pas de comparaison possible entre les séries de sigillées paléochrétiennes en raison de l'exiguïté des fragments de Fontagnal (fig.3).

III - Différence et indépendance de poterie entre les diverses composantes des vaisselles-céramiques.

Les diverses productions composant les vaisselles-céramiques des trois gisements se distinguent par des relations formelles que les premières entretiennent entre elles. Ainsi deux rapports peuvent être définis : l'indépendance et l'identité.

L'indépendance typologique paraît prévaloir entre poterie-kaolinitique "voconce-ségovellaune" (poterie-céramique d'usage courant, "commune") d'une part, et poteries-céramiques sigillées claires et paléochrétiennes, de l'autre. Il n'y a pas de comparaison entière qui puisse être établie entre ces deux groupes dont les utilités mêmes ne semblent pas équivalentes. Ceci transparaît nettement des fonctions génériques que réalise chacun d'eux. Le second groupe particularisé par un engobe ("sigillées") s'oppose au premier, dénué de revêtement, par un ensemble de fonctions qui excluerait pratiquement celle d'urne. A l'exception de quelques pichets (fig.2 n°20 et fig.3 n°18) et d'une cruche (fig.3 n°22), il comprend essentiellement des récipients de structure large et ouverte : assiette, bol ou coupe et jatte (fig.2 et 3).

L'identité typologique s'introduit entre les deux éléments du second groupe, poteries-céramiques sigillées claires B-luisantes et paléochrétiennes. En effet, ils partagent de nombreuses formes et types d'assiette (fig.2 n°3 et fig.3 n°1), de coupe (fig.2 n)4 et fig.3 n°6 et 7), de bol ou de jatte (fig.2 n°9 et fig.3 n°10 ; fig.2 n°11 et fig.3 n°11 et 12? ; fig.2 n°15 et fig.3 n°15 ; fig.2 n°18 et fig.3 n°16 et 17) et de pichet (fig.2 n°20 et fig.3 n°22) (8). Cependant, sigillées claires et paléochrétiennes conservent une certaine indépendance formelle l'une vis-à-vis de l'autre (fig.3).

Cette identité permet de reposer le problème de l'origine structurelle et technique des poteries-céramiques sigillées paléochrétiennes. Problème partiellement résolu en 1968 et remis en exergue dès avant 1972 (9). Le fait est de savoir quels sont les liens réels qui unissent, dans une phase évolutive de l'une vers l'autre, sigillée claire B-luisante et sigillée paléochrétienne, plus particulièrement grise. Le lot de l'Ecole qui, par ses caractères céramiques et son engobe est assimilable à cette dernière, ne revêt aucun des types propres qui lui sont communément attribués. Ceci tend à montrer que "l'initiative" d'une production de poterie-céramique sigillée paléochrétienne grise repose sur une simple inversion du mode de cuisson. Au départ, cette création serait donc due à une cuisson en atmosphère réductrice de vases-céramiques jusque là cuits en mode oxydant. Ce sans que les formes, ou presque, soient pour autant modifiées. A partir de là une séparation stylistique n'interviendrait entre elles que progressivement, achevant de les distinguer.

En amont et en aval de ces considérations, il serait intéressant de pénétrer les influences qu'exerce sur les autres chacune des productions des deux groupes précités (vaisselle d'usage courant, non engobée, et vaisselle engobée), simultanément dans le temps et l'espace. Dans quelle tradition s'inscrit la vaisselle décrite et quel avenir esthétique ouvre-t-elle?

Notes

(1) J.-C. ALCAMO, "La dénomination des productions de vaisselle commune", Avignon, 1985 (sous presse).
Vocabulaire : le terme 'poterie' désigne ici et exclusivement un récipient ou objet contenant, sans condition de matière; le terme 'céramique' désigne ici et exclusivement un matériau argileux cuit; une 'poterie-céramique' est un récipient fait d'un matériau argileux cuit; une 'poterie-kaolinitique' est un récipient fait d'un matériau argileux dont l'argile dominante est la kaolinite, il est fait de 'céramique-kaolinitique'; la 'fonction générique' d'une poterie est l'utilité commune à tous les récipients de même nom, ainsi toute assiette, nommée comme telle, a pour utilité ou fonction générique de contenir les aliments de chaque convive au cours d'un repas.

(2) J.-C. ALCAMO, op.cit.; "Une officine de céramique commune du Bas Empire à la Répara", dans *Revue Drômoise*, n°414, 1979, p.357-362.

(3) J.-C. ALCAMO et P. BINTZ, "Les occupations du cirque de Choranche (Vercors, Isère) dans l'Antiquité tardive et au Haut Moyen Age : approche archéologique et naturaliste", dans *Actes du 108e congrès des Sociétés Savantes*, Grenoble, 1983 (Paris, 1985) - (sous presse).

(4) J.W. HAYES, "Late roman pottery", *British School at Rome*, London, 1972, p.403.

(5) J.-C. ALCAMO, "La dénomination...", op.cit.

(6) J. RIGOIR, "Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées", dans *Gallia*, fasc.1, XXVI, 1968, p.177-244.

(7) J.-C. ALCAMO, "La dénomination...", op.cit.

(8) J.-C. ALCAMO, "Les céramiques sigillées paléochrétiennes de l'atelier de potier de la Répara", dans *Revue Drômoise*, n°417, 1980, p.174-183.

(9) J. RIGOIR, op.cit., p.178-181. A. DARTON, "Sigillée claire B de la vallée du Rhône", dans *Revue d'Etudes Ligures*, n°2, 1972, p.143-144.

(10) A. DARTON, op.cit., p.137-143. J.-C. ALCAMO, "La dénomination...", op.cit.

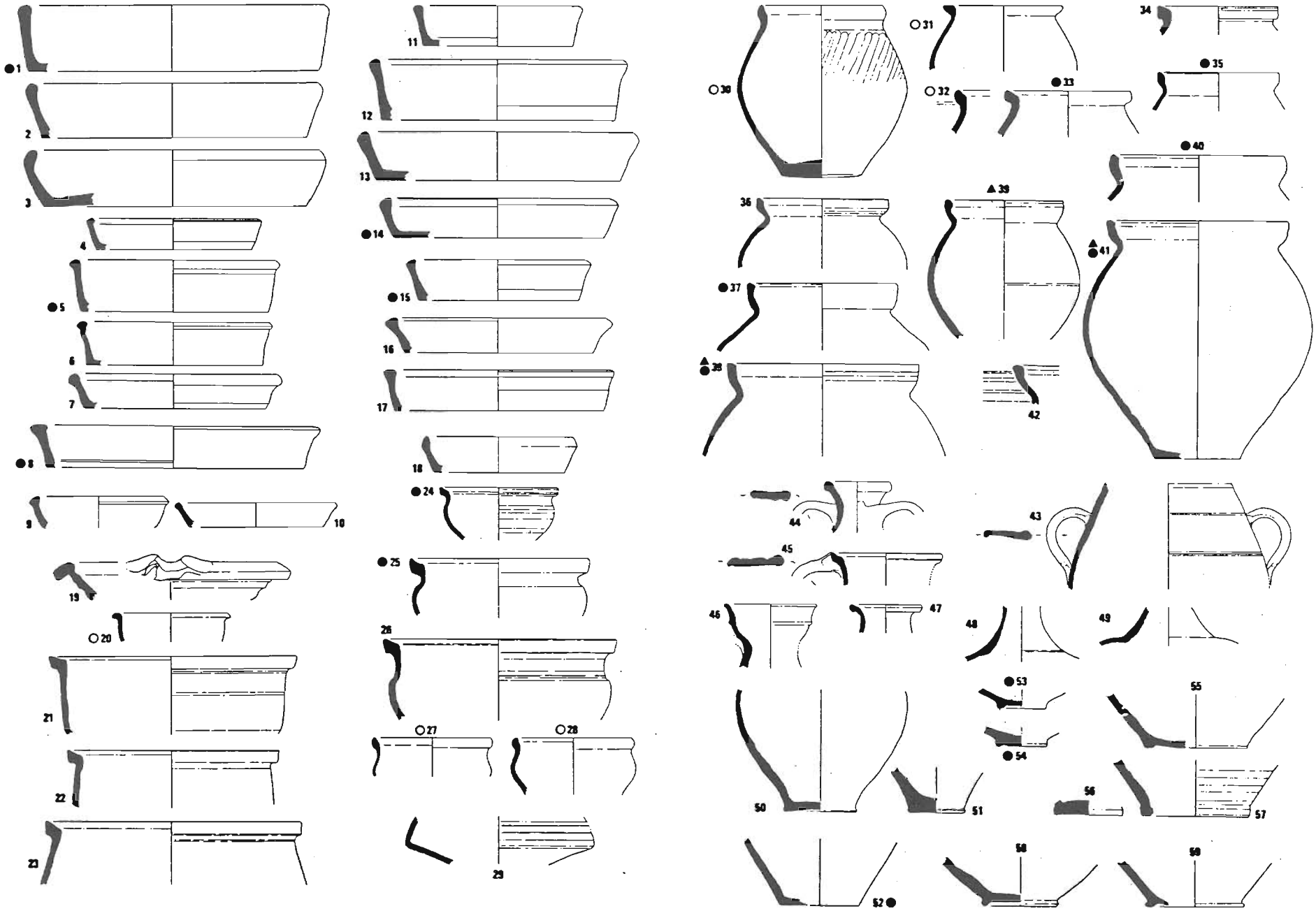


Figure 1 : poterie-kaolinitique d'usage courant (E : 1/4).
L'Ecole : n°1 à 13, 16 à 19, 21 à 24, 26, 29, 33 à 35, 37, 41 à 59 ;
Fontagnal : n°14 et 15, 20, 25, 27 et 28, 30 à 32, 36 et 40 ;
Coufin 2 : n°38 et 39.

○ forme ou type propre à Fontagnal.
● " " " commun à Fontagnal et l'Ecole.
▲ " " " " " l'Ecole et à Coufin 2.
▲● " " " " " Fontagnal, l'Ecole et Coufin 2.

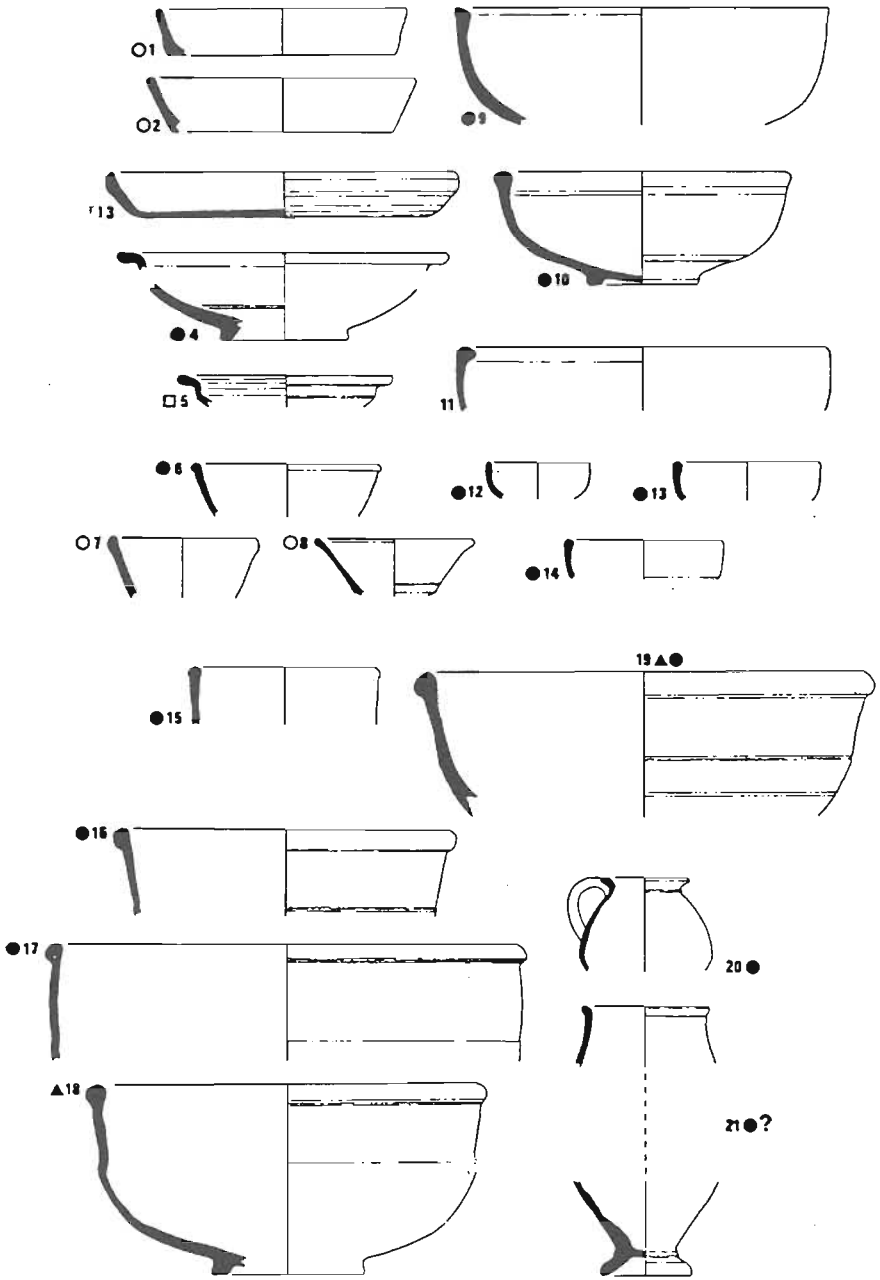


Figure 2 : poterie-céramique sigillée claire B-luisante (E : 1/4).
Fontagnal : n°1 et 2, 4, 6 à 8, 15 et 21 ; l'Ecole : n°3, 5, 9 à 14, 16 à 20.
○ forme ou type propre à Fontagnal.
□ " " " " " l'Ecole.
● forme commune à Fontagnal et à l'Ecole.
▲ " " " l'Ecole et à Coufin 2.
▲● " " " Fontagnal, l'Ecole et Coufin 2.

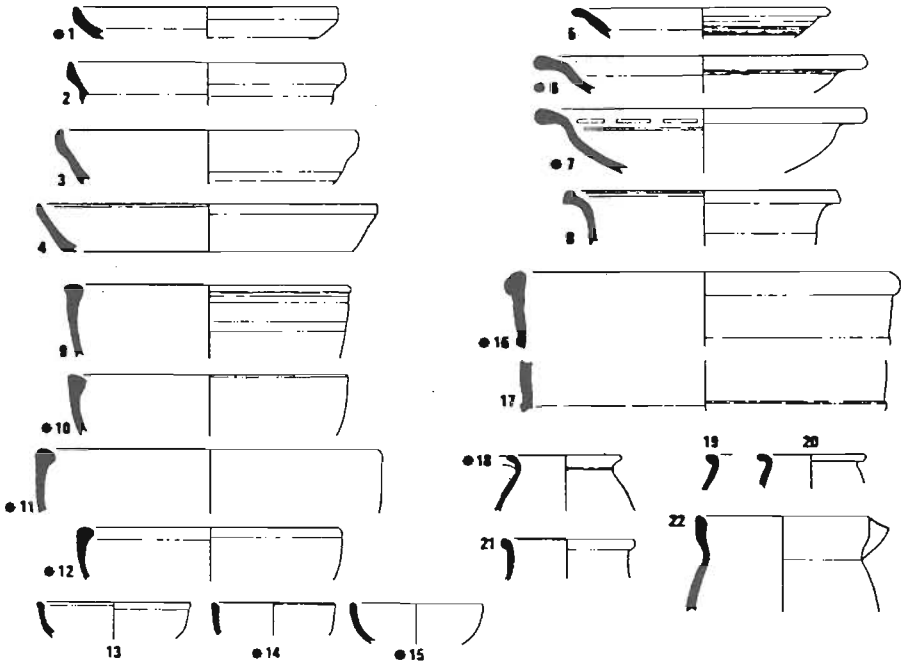


Figure 3 : poterie-céramique sigillée paléochrétienne de l'Ecole (E : 1/4).
● forme ou type commun aux poteries-céramiques sigillées claires et paléochrétiennes.

Claude RAYNAUD

CERAMIQUES LANGUEDOCIENNES DE L'ANTIQUITE TARDIVE (IIIe-VIe s.)

Domaine privilégié de l'archéologie pré- et protohistorique, le Languedoc n'a vu se développer des recherches sur la période gallo-romaine qu'à une date très récente. Et c'est seulement depuis le début des années 80 que la fin de l'Antiquité fait l'objet d'une recherche programmée. Le travail ici présenté n'est donc pas une synthèse, mais doit être considéré comme un état de la question et comme un bilan préliminaire.

La région concernée est le Languedoc oriental, qui correspond à l'est du département de l'Hérault et au département du Gard, mais des études en cours dans d'autres secteurs, en particulier à Narbonne et dans la Drôme, montrent que le faciès languedocien recouvre une vaste zone, jusque dans l'Aube à l'ouest, et Montélimar au nord. En me basant sur l'étude du mobilier d'une dizaine de sites, dont plusieurs fouillés très récemment avec beaucoup de soin, j'ai tenté de définir un cadre de référence chrono-typologique qui couvre la période du IIIe au VIe siècle. La principale difficulté a été - et demeure -de fixer la datation des ensembles céramiques, les monnaies devenant difficiles à utiliser après le milieu du IIIe s. Toutefois, la finesse des observations stratigraphiques sur les fouilles récentes, en particulier celles de Lunel Viel et de Pataran (1) a facilité l'établissement de la chronologie relative. Dans un deuxième temps, la confrontation des données numismatiques et des datations fournies par les céramiques fines (claires B, C et D) a permis de rattacher la chronologie relative à des dates. Il serait bien imprudent de prétendre avoir ainsi résolu les problèmes de datation, qui se poseront longtemps encore, en particulier tant que les datations proposées par J.W. Hayes pour les céramiques africaines n'auront pas été solidement étayées. Malgré cette incertitude, la cohérence interne du cadre typologique et les grandes lignes de l'évolution demeureront, quelles que puissent être les corrections qui ne manqueront pas d'affecter certaines datations lorsque l'avancement des recherches en apportera les éléments.

Plus de 20 000 fragments de céramique commune, provenant de 50 contextes stratifiés (couches ou ensembles de couches) pris sur trois sites ruraux (Lunel Viel, Pataran, Le Marduel (2) et trois sites urbains (Nîmes, Narbonne et Beaucaire) constituent la base de ce travail. Ils ont été étudiés quantitativement à l'aide d'un micro-ordinateur, afin de saisir les rapports entre les différentes productions, rapports qui, sur le plan chronologique, sont aussi instructifs que l'évolution de la forme des vases. Celle-ci a été étudiée de façon préliminaire, sans vouloir systématiser la terminologie. Cette démarche se fera dans une étape ultérieure.

Mon premier souci a été de définir les caractères techniques des céramiques communes languedociennes et de cerner les principales productions. Deux groupes importants sont apparus : les pâtes calcaires, tendres et claires (beige, orangé, brun ou gris) portant parfois un engobe, et les pâtes siliceuses, dures et granuleuses, dont les tons varient du rose au brun et au noir. Au sein de ce deuxième groupe, la nature des dégraissants, ainsi que certains détails techniques (types de tournage, traitement des

(1) Cl. Raynaud, "Archéologie gallo-romaine et médiévale à Lunel Viel", 2. Le sauvetage programmé en 1981, dossiers de l'A.R.A.L.O., 4, 1982. La fouille de Pataran est très récente et inédite, voir une première étude du site dans : Cl. Raynaud, "L'habitat rural romain tardif en Languedoc oriental, thèse de IIIe cycle, Montpellier, 1984.

(2) Cl. Raynaud,"Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard)", II, Les niveaux du Ve s. sur le chantier central, *Documents d'Archéologie Méridionale* 7, 1984.

fonds, ...), ont permis d'isoler trois sous-groupes. La céramique à pâte siliceuse proprement dite possède un dégraissant de sable fin et abondant; les couleurs varient beaucoup, mais deux variantes apparaissent nettement :

. les vases à post-cuisson réductrice, gris ou noirs,

. les vases à post-cuisson oxydante, aux tons beige, rose ou brun.

Un autre sous-groupe possède un dégraissant de pisolithes (grains de 0,5 à 1 mm de diamètre). Le troisième sous-groupe correspond à des vases non tournés, dont la pâte mal cuite est feuilletée. Les échantillons analysés par M. Picon ont confirmé dans une large mesure que cette classification au départ fondée sur l'observation à l'œil nu.

L'étude des formes (voir le tableau de synthèse) confirme la définition des groupes techniques puisque chacun d'entre eux possède son propre répertoire morphologique, ce qui n'exclut pas quelques emprunts réciproques. Le groupe à pâte calcaire (colonne A du tableau) est le plus indépendant. Il comporte essentiellement des vases à liquide : petites amphores (n°1), cruches (n°2 et 3) et urnes (n°4). Ces formes sont issues des productions du Haut-Empire et ne semblent pas se prolonger au-delà du début du V^{e} s. Le groupe à pâte siliceuse possède une gamme de vases plus étendue (colonne B) : urnes (n°5,6,9,11,12 et 15), plats (n°8) et bols (n°10,13 et 16). Le groupe à pisolithes (colonne C) apparaît vers le milieu du IV^{e} siècle et imite au départ les formes du groupe précédent (comparer les vases n°10 et 18), puis dispose de son propre répertoire, formes totalement nouvelles par rapport à la tradition gallo-romaine : plats tronconiques (n°19 et 22), mortiers (n°24 et 30), urnes à lèvre repliée à l'extérieur (n°23,27 et 31). Enfin, la céramique non tournée est représentée par deux types seulement : des plats tronconiques et des urnes ovoïdes (colonne D, n°33 à 36); les formes sont simples, les bords minces et les parois d'épaisseur irrégulière. Disparue depuis le début du I^{er} siècle de notre ère, la céramique non tournée réapparaît vers la fin du III^{e} siècle pour disparaître à nouveau vers le milieu du V^{e} siècle.

L'étude quantitative des différents groupes montre la prédominance des pâtes siliceuses, qui représentent de 45 à 65% des céramiques communes jusque vers le début du V^{e} s. puis décroissent rapidement pour disparaître au début du VI^{e} s. Le groupe à pâte calcaire est moins important; il oscille entre 25 et 30% jusque vers la fin du IV^{e} s. pour disparaître dans le courant du V^{e} s. Le groupe à pisolithes suit une courbe inverse : absent avant 350, il stagne à moins de 10% jusque vers la fin du IV^{e} s. puis croît rapidement jusqu'à dépasser 90% au début du VI^{e} s. La céramique non tournée reste, tout au long de sa production, très minoritaire, n'atteignant jamais 5% des céramiques communes.

Ce premier essai de bilan met en évidence l'évolution lente des traditions gallo-romaines jusqu'au VI^{e} s. C'est vers le milieu du IV^{e} s. que de nouvelles formes font leur apparition, parallèlement à l'utilisation de nouveaux types de pâtes (à pisolithes, argiles kaolinitiques). Il est encore délicat de saisir le sens de cette importante mutation, qui va s'amplifier au cours du V^{e} s. et se prolonger au VI^{e} s. et probablement plus tard. S'agit-il de la création de nouveaux ateliers? C'est très probable, mais reste à démontrer par l'étude des provenances de l'argile. C'est vers la fin du V^{e} s. que s'amorce un processus de "médiévalisation" de la céramique commune : les formes n'ont plus grand-chose à voir avec les formes gallo-romaines, le tournage des vases est irrégulier, les fonds sont bombés, la couleur des pâtes est monotone, grise ou noire. Ce mouvement s'achève au cours du VI^{e} s.

Les grandes lignes qui viennent d'être définies seront confrontées aux résultats de nouvelles fouilles en cours. Il faut attendre de nombreuses précisions du développement des recherches sur cette période trop longtemps négligée par l'archéologie languedocienne.

Complément bibliographique

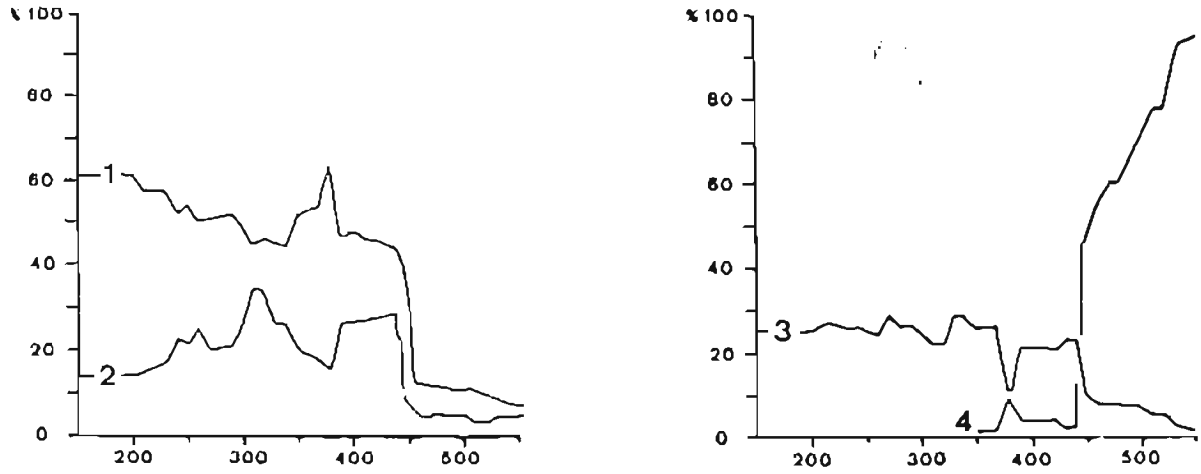
Cl. RAYNAUD, "Un atelier de potier du IVe s. à Générac (Gard)" *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XV, 1982, p.325-350.

Cl. RAYNAUD, "Note sur la démolition de monuments funéraires à Nîmes au IVe s." *Archéologie en Languedoc*, 5, 1982-1983, p.135-148.

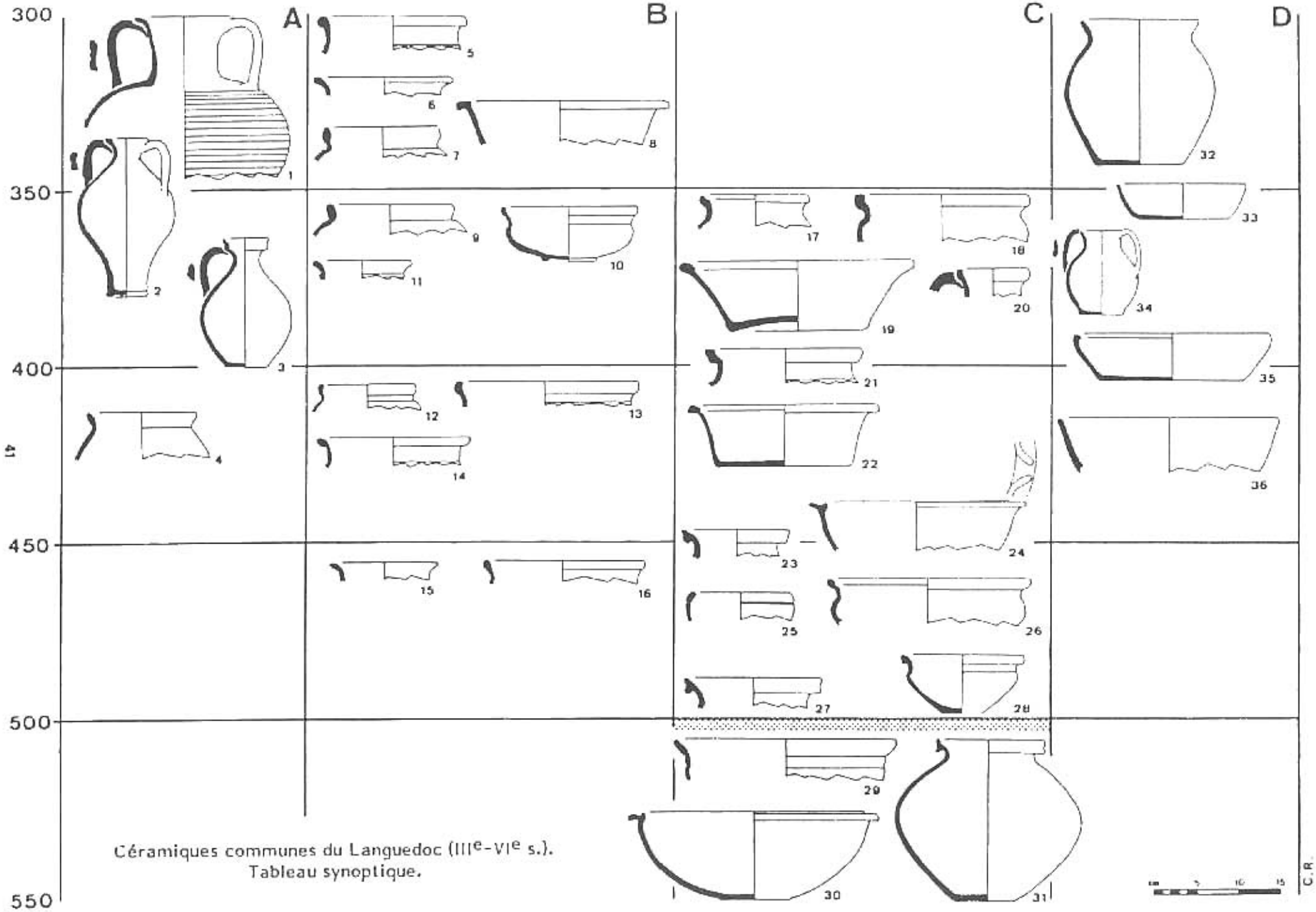
C.A.T.H.M.A., "Céramiques du haut Moyen Age en France méridionale, éléments comparatifs et essai d'interprétation", à paraître dans les *Actes du Colloque de Sienne sur la céramique médiévale*, 1985.

Cl. RAYNAUD, "Céramiques du début du IIIe s. dans le quartier bas d'Ambrussum", sous presse dans *Figlina*.

Sur Narbonne, un ouvrage collectif est en préparation : Cl. RAYNAUD, J. et Y. RIGOIR, R. SABRIE et Y. SOLIER, "La basilique romaine tardive du Clos de la Lombarde à Narbonne", remise du manuscrit prévue fin 1986.



Céramiques languedociennes. Courbes statistiques :
1 et 2 : commune à pâte siliceuse; 3 : commune
à pâte calcaire; 4 : commune à pisolithes



Céramiques communes du Languedoc (III^e-VI^e s.).
Tableau synoptique.

Françoise VILLEDIEU

AMPHORES ET VAISSELLE EN USAGE A LYON du IVe au VIe siècle : Activités économiques et commerciales.

L'analyse proposée ici repose sur un premier examen du matériel recueilli au cours de fouilles menées en 1983 à proximité du groupe épiscopal de Lyon, avenue Adolphe Max.

Le chantier de l'avenue Adolphe Max (plan infra)

Cette opération était la première d'une série d'interventions rendues nécessaires par l'ouverture d'une nouvelle ligne du métropolitain. Elle nous a permis d'étudier les vestiges d'une occupation qui n'a pas connu d'interruption entre le IIe et le XIXe siècle.

En 1956, les constructions qui s'élevaient dans l'espace exploré avaient été arasées pour faire place à une avenue. La chaussée scella, alors, des sédiments archéologiques accumulés sur 6 à 7 m de hauteur. Ceux-ci ont été fouillés intégralement, mais parfois assez rapidement, au cours des neuf mois accordés aux archéologues pour intervenir.

L'exploitation des données collectées sera beaucoup plus lente : les moyens mis en œuvre sont limités, tandis que les informations à traiter sont très abondantes. La permanence d'un habitat à cet endroit, pendant dix-huit siècles, a entraîné la formation d'une stratification complexe. En particulier, l'aménagement des caves, à dater du XVe siècle, s'est traduit par la disparition d'une partie des couches médiévales et antiques, rendant plus difficile l'interprétation et la mise en phase des vestiges dégagés dans des secteurs où la séquence stratigraphique était intacte.

Etude du mobilier : méthode et critères de datation

Pour tenter de résoudre les problèmes que pose l'exploitation d'un mobilier à la fois très abondant et mal connu, j'ai commencé de mettre au point un programme de traitement sur ordinateur des données de cette étude. Je travaille à ce projet en collaboration avec un informaticien, C.A. Sabatier, actuellement employé par la Direction des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes. Nos premiers résultats ont servi de base à l'exposé qui suit.

A partir d'un inventaire analytique, a été mise en évidence l'importance relative des différents types d'objets constituant chacun des lots examinés. Dans cet inventaire, le mobilier est réparti par catégories : céramique fine, commune, lampe, amphore, os... Dans le cadre de chacune de ces catégories, sont distingués des types de productions : sigillées gauloises, claire B, luisante, amphores gauloises, hispaniques, africaines, etc. Seules quelques formes ont été identifiées à ce stade, afin de pouvoir proposer des datations; l'étude typologique ne sera réellement entreprise que dans un deuxième temps.

Nos connaissances actuelles des céramiques produites dans la région de Lyon deviennent rapidement nulles à partir du Bas-Empire. Les monnaies n'apportent que très rarement des informations intéressantes après le IVe siècle, le numéraire en usage alors étant composé en majorité de types anciens. Les datations postérieures au IIIe siècle, qui sont proposées ici, reposent sur l'identification de céramiques d'importation. Celles-ci attestent la permanence d'activités commerciales jusqu'au VIe siècle environ, date à laquelle le témoignage archéologique est enrichi par celui que nous livrent les sources littéraires. Ainsi, l'identification de fragments d'amphores de Gaza est confirmée par les informations que l'on peut recueillir dans les textes de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours. Ces deux auteurs nous apprennent que le vin de Gaza était apprécié en Gaule, et une anecdote rapportée par le second nous informe plus précisément que l'on en consommait à Lugdunum (1).

Il n'est pas possible, à partir des critères adoptés, de proposer des datations postérieures au VI^e siècle. On ne peut toutefois exclure que certaines des couches dont je propose de situer la formation au cours de ce siècle, ne soient en réalité plus récentes.

Composition des couches tardives : économie et commerce de Lugdunum

L'identification des différents types de céramiques entrant dans la composition des couches et les quelques datations fixées permettent de suivre l'évolution des relations commerciales de Lugdunum jusqu'au VI^e siècle environ. Au stade actuel de cette recherche, le tableau que l'on peut tracer est évidemment très imprécis. En outre, seules ont pu être prises en considération ici les activités commerciales portant sur des denrées alimentaires nécessitant l'utilisation d'amphores, ou se traduisant par l'introduction de pièces de vaisselle en terre cuite.

Sept couches, qui se sont constituées entre la fin du III^e siècle et celle du VI^e (environ) et dans lesquelles ont été recueillis plus de cent objets, ont été sélectionnées pour illustrer cette évolution. Les pourcentages correspondant à l'importance relative des différentes productions reconnues ne suivent pas toujours une évolution parfaitement linéaire. Toutes ces couches, en effet, ne se sont pas formées dans des conditions similaires et la part de matériel ancien résiduel est donc variable.

Au cours de la période considérée, dans le groupe des amphores, nous voyons diminuer progressivement l'indice de fréquence des productions gauloises, bien que cette régression soit parfois masquée par leur présence sous forme résiduelle. Ce matériel, très abondant pendant longtemps à Lyon, a (tout comme la sigillée gauloise) survécu dans des contextes bien postérieurs à sa fabrication. Mais, si la raréfaction relative de ces vases traduit une progression dans le temps, elle n'est certainement pas significative sur le plan commercial. Les amphores ayant été remplacées par des tonneaux, dont les restes ne sont généralement pas identifiables, ces activités échappent graduellement à notre analyse. Il est possible, cependant, que les amphores gauloises n'aient pas disparu brusquement : certains exemplaires retrouvés dans les couches les plus récentes paraissent se différencier par quelques détails, au niveau des pâtes et des profils, des amphores appartenant à des contextes antérieurs, et ils pourraient donc ne pas être résiduels.

Les exportations de la péninsule ibérique sont représentées le plus souvent par des amphores Dressel 20, dont le nombre a toutefois commencé de diminuer à partir de la fin du II^e siècle. Quelques exemplaires d'amphores à garum forme Almagro 50 (et peut-être aussi Almagro 51C) sont également présents. A partir du V^e siècle, sont attestés des restes de vases qui me paraissent se rattacher au type Dressel 23, avec lequel les exportations hispaniques reprendraient donc une certaine importance.

Alors que dans bien d'autres régions de l'Empire, mais principalement sur les rivages de la méditerranée, les produits africains envahissent les marchés dès le III^e siècle, leur introduction est plus lente à Lyon où leur indice de fréquence n'augmente très nettement qu'au IV^e siècle.

Les types identifiés permettent de reconnaître un courant d'échanges privilégié avec la Tripolitaine. Les produits de la Maurétanie Césarienne sont bien représentés également; ceux de la Byzacène et de la Proconsulaire, qui ont connu généralement la diffusion la plus importante, sont ici proportionnellement moins fréquents. Les fragments significatifs ont pu être attribués aux types Tripolitaine III, Ostia I (fig.453-4), Africaine IA et IB, IIA et IID, à l'amphore dite de Maurétanie Césarienne ou à ses versions tardives. Les grosses amphores africaines, qui se diffusent à partir du V^e siècle, sont présentes mais rares.

Du III^e au début du V^e siècle, les exportations des régions orientales de l'Empire sont représentées par des restes de petites amphores provenant des îles de la mer Egée (types Kapitän I et II, petite amphore mono-ansée). Ce matériel représente 1 à 2% du total des fragments d'amphores. A partir du V^e siècle, les importations en prove-

nance de l'Orient deviennent plus nombreuses et trois nouveaux types apparaissent : les formes Riley L.R.A. 1, 3 et 4, cette dernière étant considérée comme une production de Gaza. Au VI^{e} siècle, les amphores Riley L.R.A. 3, et surtout les amphores de Gaza, sont assez fréquentes.

Dans toutes les couches examinées, le volume de matériel amphorique non identifié demeure voisin de 40%. Ce chiffre diminuera sans doute lorsque sera entreprise une étude typologique plus poussée. Notons aussi que sont classés ici des fragments de panses jugés insuffisamment caractéristiques, mais qui souvent pourraient trouver place dans les groupes précédents.

Dans le domaine des céramiques fines, cette étude met clairement en évidence le recul des sigillées gauloises (qui constituaient 65% du total des vases classés dans cette catégorie dans les lots de la fin du II^{e} siècle). Inversement, le volume de sigillée claire B et de luisante s'accroît rapidement. La métallescente est abondante à la fin du III^{e} siècle et sans doute encore pendant un autre siècle.

Seules des quantités très limitées de vaisselle fine d'origine africaine sont introduites sur le marché lyonnais. Si les principales productions sont représentées, la sigillée claire C se distingue par sa relative fréquence. Dans les lots traités, ont été identifiés des fragments appartenant à des vases forme Hayes 50 et 73 (qui ont des indices de fréquence élevés), Hayes 67/71, Holwerda 1936, pl.VI n°658, Hayes 80A, 91D, 99 et 103.

Dans la catégorie des céramiques utilitaires, le groupe des céramiques à pâte fine beige ou orangée diminue régulièrement jusqu'à disparaître au seuil du Moyen Age, tandis que ne cesse de progresser celui des productions à pâte grise. Parmi ces dernières, apparaissent, au cours du VI^{e} siècle semble-t-il, des types de marmites ourlées par une lèvre en bandeau, qui annoncent les profils caractérisant les céramiques produites au cours des siècles suivants.

Conclusions

Ces premiers résultats paraissent indiquer que la période considérée se caractérise par la permanence de certaines traditions gallo-romaines, sensible dans le domaine des techniques de fabrication des céramiques comme dans celui des formes de vases. Parallèlement, ils démontrent que se sont maintenues, au moins jusqu'au VI^{e} siècle, des relations commerciales établies avec des régions de l'Empire, parfois assez éloignées : la péninsule ibérique peut-être, l'Afrique et surtout l'Orient.

Le passage à une nouvelle forme de culture matérielle se manifeste de manière nette. Les relations commerciales portant sur des denrées alimentaires transportées dans des amphores sont interrompues. A la même époque, les techniques de fabrication des céramiques, propres à la période gallo-romaine et se distinguant par la fréquence des cuissons oxydantes, sont abandonnées. Enfin, le répertoire des formes de vaisselle en terre cuite s'appauvrit, conséquence peut-être de l'adoption du bois pour la fabrication de ce type de vases, mais probablement aussi signe de modifications intervenues dans les habitudes alimentaires et culinaires (je pense, à ce propos, à la disparition des mortaria).

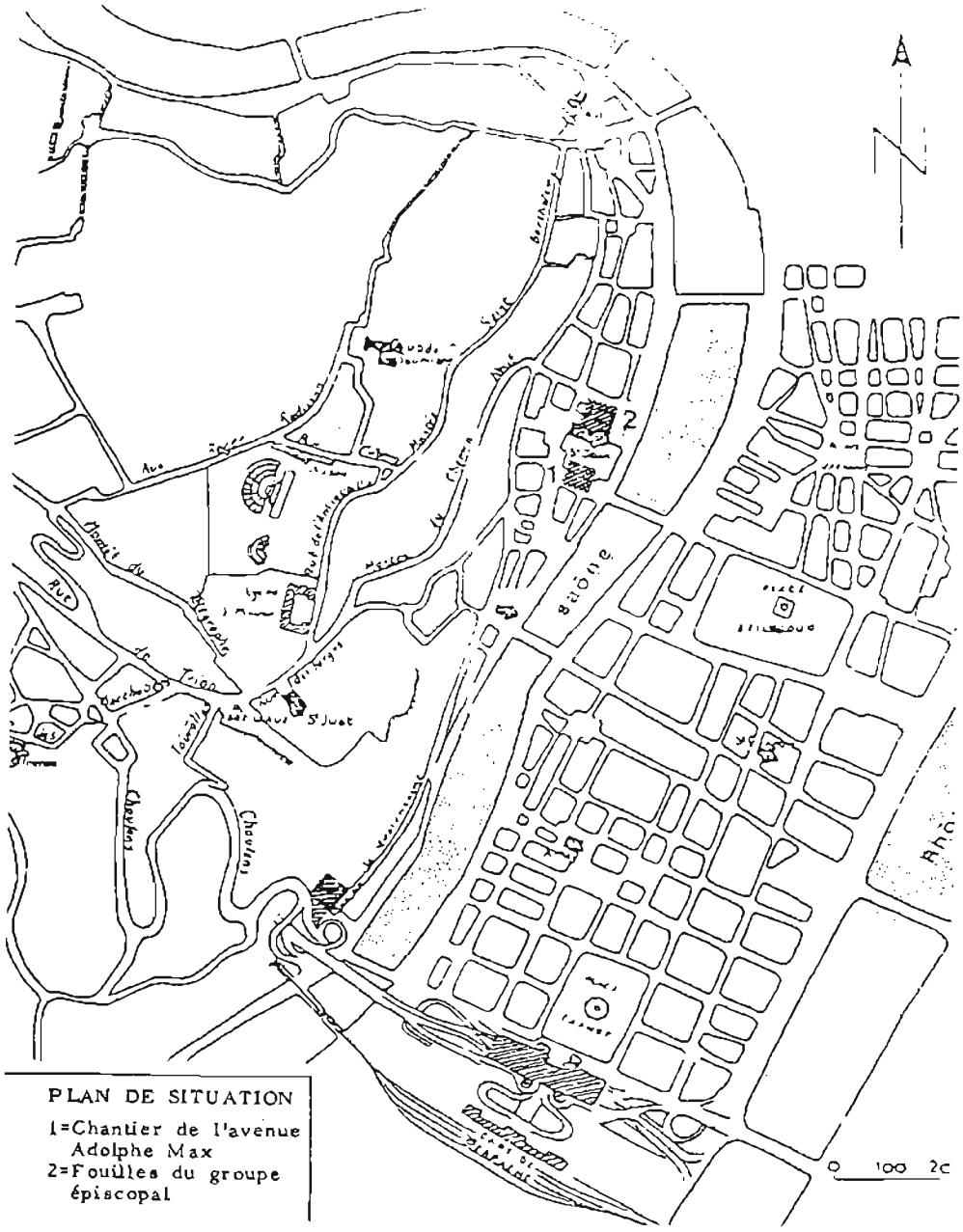
S'il paraît logique de supposer que ces mutations font écho à des événements politiques importants, il nous est encore bien difficile de reconnaître celui ou ceux qui pourraient être en cause, compte tenu du caractère encore flou de nos datations.

Notes

(1) Sidoine Apollinaire, "Carmina", XVII 15. Grégoire de Tours, "Historia Francorum", VII, 29 et "Liber in gloria confessorum", ch.64.

Les références typologiques sont empruntées à :

- C. PANELLA, "Appunti su un gruppo di anfore della prima, media e tarda età imperiale", dans *Studi Miscellanei 21, Ostia III*, Roma, 1973, p.463-633.
- D. MANACORDA, "Anfore", dans *Studi Miscellanei 23, Ostia IV*, Roma, 1977, p.116-266.
- J.W. RILEY, "The pottery from the cisterns 1977-1, 1977-2, 1977-3", dans *Excavations at Carthage 1977 conducted by the University of Michigan*, vol.VI, Ann Arbor, 1980, p.85-124.
- J.W. HAYES, "Late roman pottery", London, 1972.
- "Atlante delle forme ceramiche, I- Ceramiche fine romane nel bacino mediterraneo (medio e tardo Impero). *E.A.A.C.*, Roma, 1981.



COUCHES / PRODUCTIONS	1 finIIIè	2 IVè	3 IVè	4 déb.Vè	5 Vè	6 VIè	7 VIè(+)
AMPHORES							
gauloises	46%	40	16	26	45	4	--
ibériques	3,5%	4	--	3,5	9	7	13
africaines	20%	32	40	30	18	32	20
orientales	2%	1	1,5	1	--	12	--
non identifiées	30%	23	42	40	27	44	66
CERAMIQUES FINES							
sigillées gauloises	11%	33	18	17	2	1	--
claire B + luisante	55%	50	66	57	89	89	90
métallescente	25%	16	7	20	--	3	--
claires africaines	7%	--	7	5	4	5	10
estampée grise	--	--	--	--	4	2	--
CERAMIQUES COMMUNES							
commune africaine	5%	8	4	4	--	1	--
commune claire	37%	32	37	25	8	5	--
commune rouge	23%	46	29	25	48	26	33
commune grise	35%	13	30	46	45	69	66
TOTAL OBJETS	679	291	1742	312	632	531	149

Les pourcentages sont calculés, pour chaque production, par rapport au total des objets classés dans la catégorie (amphores, céramiques fines ou céramiques communes) à laquelle elle se rattache.

Philippe BET.

LES SIGILLEES MOULEES ET A RELIEFS D'APPLIQUE DU IVe SIECLE A LEZOUX

Lezoux est bien connu pour ses productions sigillées du IIe siècle, un peu moins pour celles du Ier siècle, et quasiment pas pour ses productions du IVe siècle. Quant au IIIesiècle, nous n'avons pas encore retrouvé de vestiges rattachables à cette période.

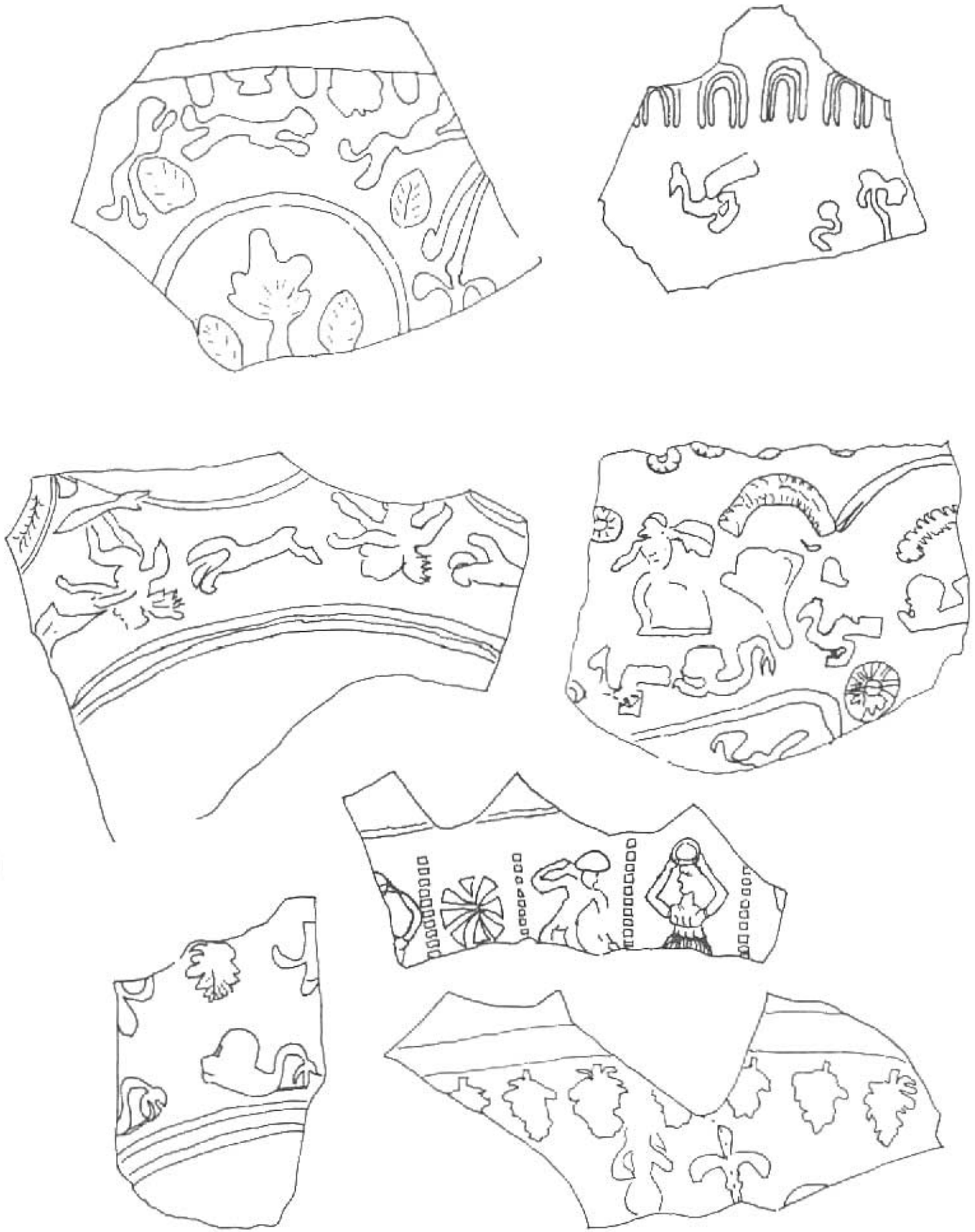
Les vestiges d'ateliers découverts se trouvent regroupés dans le centre du bourg, rue Pasteur et rue de la République, dans le quartier de l'hospice Mon Repos et du C.E.S., à l'emplacement d'ateliers plus anciens et en reprenant même leurs limites. Par contre de grandes zones comme le côteau de la Vallière, la route de Maringues, Praféchat, Ocher,..., qui avaient connu une intense occupation au IIe siècle et même au Ier siècle et qui se trouvent en dehors du bourg, semblent ne plus connaître d'activité céramique durant le IVe siècle et ne livrent aucun fragment de cette période, comme si au IVe siècle s'amorce déjà le repli sur la butte sableuse qu'occupera un peu plus tard le vicus médiéval.

Les potiers de cette période, qui se situerait d'après les découvertes monétaires entre 350 et 400, ont employé des méthodes de travail similaires à celles de la seconde moitié du IIe siècle : four rectangulaire et aire dallée de préparation de l'argile de grandes dimensions, mais ils ont eu recours à une argile non calcaire, comme les potiers du Ier siècle, et à une couverte orangée non grésée ressemblant à celle des sigillées claires B.Cette combinaison apparaissait à la fin du IIe siècle et au tout début du IIIe siècle sur des productions de certains potiers comme Banvvs et Marcvs.

Parmi les formes moulées, seul Drag.37 subsiste au IVe siècle. Les motifs à cause des surmoulages successifs sont empâtés et de taille très réduite (jusqu'à 50%). Le répertoire des motifs est d'ailleurs considérablement amoindri et ne regroupe plus qu'une centaine de motifs. Les oves, lorsqu'ils ne sont pas remplacés par des coquilles Saint-Jacques ou des grappes de raisin, sont souvent placés à l'envers. Les scènes représentent souvent un milieu végétal dans lequel évoluent des animaux (lionnes, chiens, biche, volaille, dauphin) parfois des êtres humains (danseuses, danseur) ou des putti (amour ouvrant une cage, amour assis sur une pierre, amour tenant une amphore).

Les vases à reliefs d'applique (Drag.45, formes ovoïdes,...) présentent outre les décors végétaux faits à main levée, des médaillons représentant des animaux (chien, sanglier), des êtres humains, des amours, et même des dieux (Mithra,...). La diversité des motifs semble être plus importante et un soin plus grand est apporté à leur moulage.

On pourrait supposer que la diffusion des productions du IVe siècle de Lezoux était très locale, mais la taille des installations avec des cuves de préparation de plusieurs dizaines de mètres carrés nous inciterait à penser que la diffusion est plus importante qu'on ne pouvait le supposer. Encore faut-il que l'on puisse reconnaître cette céramique dans les fouilles pour permettre d'étayer cette hypothèse.



Sigillée moulée du IVe s. de Lezoux

Yves et Jacqueline RIGOIR

LES DERIVES-DES-SIGILLEES DANS LA MOITIE SUD DE LA FRANCE

1 - Définitions

1.1 - A la suite d'une réflexion menée avec Hugues Vertet (1) sur l'évolution des terres sigillées, certaines remarques nous ont fait remettre en question l'appellation "sigillées claires" (2) :
a - le terme précis de sigillée ne s'applique pas tout à fait à ces produits,
b - ces céramiques sont en partie foncées, grises ou brunes...

En conséquence, nous avons préféré, tout en conservant le principe hiérarchisé de la classification de Lamboglia, substituer au terme de "sigillées claires" celui de "Dérivées-des-sigillées".

1.2 - Les dérivées-des-sigillées présentes dans le midi de la France, c'est-à-dire dans les régions Sud, Sud-Est, de Toulouse à l'Italie, se subdivisent en deux grandes familles : l'une est importée d'Afrique du Nord, l'autre est de fabrication gauloise. La première a été subdivisée en A, C et D, - la D étant quantitativement dominante -. La deuxième catégorie - à laquelle nous nous attachons aujourd'hui - comprend trois des principales dérivées-des-sigillées sud-gauloises : les paléochrétiennes, la B et la luisante. B et luisante sont importées de la vallée du Rhône, les paléochrétiennes - les dernières isolées et pourtant les plus importantes en nombre - sont fabriquées dans la moitié sud de la France.

2 - Caractéristiques

Elles sont, dans leur grande majorité, faciles à distinguer : les paléochrétiennes, la plupart du temps décorées de motifs imprimés en creux. Cependant, B, luisante et paléochrétienne ont entre elles des ressemblances qui incitent certains chercheurs à en traiter en bloc au moins deux qu'ils appellent B-luisantes ou béoïdes (3). Leur classement est effectivement complexe mais, si l'on considère les formes et le mode de décoration, des limites acceptables peuvent être précisées.

2.1 - Une distinction entre la B et la luisante peut se faire par les formes : le profil de la forme 1/3 en luisante (4), les bols carénés et celui de la forme 2 de B (5) dérivée de la f.37 des T.S., n'ont aucun point commun et ces deux formes, à elles seules, représentent plus de 60% des pièces trouvées en Provence-Languedoc.

2.2 - La D (6) et la paléochrétienne ont en commun : quelques formes, la technique du décor au poinçon, plus une partie du répertoire des décors, mais les pâtes de l'une et de l'autre se distinguent très facilement. La D présente une structure grossière, des inclusions de quartz de dimensions importantes, alors que la pâte des paléochrétiennes est fine, serrée, qu'elle soit cuite en oxydation ou en réduction, bien épurée par de multiples décantations, à l'exception des formes utilitaires où se trouvent quelques granules calcaires (7).

3 - Caractères propres des DS.P.

3.1 - Provence et Languedoc ont dû souvent leurs meilleures vaisselles à l'importation mais, à partir du IV^{e} siècle, on assiste avec l'apparition des DS.P. à une floraison considérable d'un produit original.

Il s'agit d'une poterie tournée, soignée, cuite en oxydation et en réduction. Les profils sont, la plupart du temps, rectifiés au tournasin, et les surfaces polies. L'engobe est plus ou moins fin, mais pas aussi épais que celui des terres sigillées; contrairement à celui-ci, il n'est jamais grésé. Sa couleur en cuisson oxydante varie de l'ocre-jaune au brun, des différences d'épaisseur provoquent quelquefois des variations de nuances

sur la même pièce, sans que l'on y remarque - à part quelques rares exceptions - les reflets métallescents de la Luisante.

3.2 - Deux techniques de décoration sont utilisées : l'impression directe des matrices et le guillochage. La décoration au poinçon se retrouve dans d'autres régions mais elle y apparaît plus sommaire, le guillochage, s'il est moins caractéristique, ne doit pas être négligé. Par exemple, les entailles y sont en général moins profondes et moins aigües que sur la luisante.

De grandes quantités de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes ont été recueillies dans plus de 450 sites dont seulement une partie figure sur ces cartes, mais aucune officine n'a jusqu'à présent été matériellement découverte. La priorité de nos travaux a été d'en situer les diverses origines.

3.3 - La première observation est la présence des deux modes de cuisson : oxydante et réductrice. Suivant les sites, nous avons remarqué des différences sensibles de proportions entre ces deux techniques (8). C'est le premier élément d'une séparation en trois groupes : provençal, languedocien et atlantique.

D'autres critères devaient confirmer l'existence de ces trois groupes : malgré la fabrication manuelle, la standardisation des produits est assez poussée et autorise dans certains domaines une distinction nette entre les ateliers.

Les assiettes, en Provence, présentent par exemple la caractéristique d'avoir souvent un pied annulaire ou un fond mouluré et dégagé de la panse. Les impressions des motifs y sont en nombre assez réduit et disposés avec une certaine rigueur.

En Languedoc, par contre, les fonds sont toujours arrondis et raccordés avec la panse d'une manière continue, la quantité d'impressions est considérable.

Dans la région atlantique (9), les fonds des formes à marli sont lisses et raccordées par un angle avec le flanc, ceux des formes sans marli sont formés d'un pied annulaire, ce qui permet de savoir si un fond isolé appartient à la forme 1 ou à la forme 4. Les décors centraux y sont souvent entourés d'une étroite couronne de guillochis.

D'autres particularités dans le style de la décoration peuvent être remarquées, comme l'utilisation des arceaux; simplement juxtaposés ou enchevêtrés dans le groupe provençal, ils servent de couronnement d'arcatures dans le Languedoc. La multiplicité des empreintes et cette disposition des arceaux permettent déjà d'attribuer avec une grande probabilité un vase décoré à la production languedocienne.

Le style des motifs est aussi différent : ils sont assez grands et d'une gravure rigoureuse en Provence, surtout à Marseille. Dans le Languedoc, les outils sont généralement beaucoup plus petits, plus finement travaillés, le nombre des variantes est considérable, la présence de motifs divers : 8 (symbole de l'infini?), doubles triangles opposés par le sommet, représentations humaines, etc., est importante (10). Le style de décors du groupe atlantique rompt totalement avec le reste des productions.

3.4 - A quelques exceptions près, ces différences ne sont généralement utilisables que pour déterminer des lots homogènes. Les matrices des décors imprimés, par contre, par leur nature, peuvent être identifiés avec certitude, au moins pour une grande partie d'entre eux.

Il s'agit d'outils fabriqués dans une matière assez tendre qui reste à définir. Bois ou os? Une surface est d'abord soigneusement planée, puis la forme est détournée, enfin les éléments sont gravés. Ils devaient ressembler à ceux que nous avons fabriqués pour réaliser à plat le décor très élaboré qui se rencontre sur des bols carénés dans l'Aude (11). Leur technique de fabrication fait de chaque outil une pièce unique. S'il se rencontre des motifs identiques à plusieurs exemplaires, on identifie souvent des détails qui permettent de les isoler. Il ne s'est vraisemblablement pas fait de surmoulages, mais beaucoup de copies, particulièrement dans le groupe languedocien.

4 – Répartition

Pour localiser un lieu de fabrication, plusieurs postulats peuvent être avancés :
a – celui-ci se trouvait obligatoirement dans la zone où des pièces portant la même empreinte avaient été découvertes,
b – il se trouvait probablement dans la zone de plus grande concentration des trouvailles.

En réunissant toutes ces observations pour une étude portant principalement sur les deux groupes, Languedoc et Provence, nous avons pu présumer de l'implantation de quelques ateliers. Les trois plus importants devraient se trouver dans la région de Marseille, Narbonne et Bordeaux. Plusieurs milliers de tessons caractéristiques ont été découverts pour chacun d'eux (fig.1).

Mais l'organisation commerciale étant moins structurée que pendant les époques de plus grande influence romaine, il existait de petits ateliers plus modestes (fig.2). Nous en avons localisé un dans la région d'Apt (Vaucluse) (12), un autre dans le haut Var, un troisième dans la région de Valence (Drôme). Plus haut, sur le Rhône, une production a été isolée, située plus ou moins entre Valence et la Suisse, où nous l'avons figurée sur la carte (14). Il y a de fortes présomptions, d'après les découvertes de déchets de cuisson, de l'existence d'un petit atelier à Reculan (Gard) (15) signalé par C. Raynaud. La villa de Saint-Julien-les-Martigues (16) a livré des tessons décorés de poinçons particuliers qui semblent témoigner d'un atelier proche.

Près de Carcassonne, a été produite une céramique de grande qualité, homogène dans sa décoration, comme dans ses formes, dont une série de grands plateaux allant jusqu'à 60 cm de diamètre, alors que la dimension des assiettes varie habituellement entre 20 et 30 cm (17).

Une observation intéressante découle de ces découvertes : alors que la production de petits ateliers paraît n'avoir eu qu'une diffusion localisée, on retrouve des exemplaires produits par les grands centres diffusés sur une aire considérable. L'atelier de Marseille (fig.3) a exporté à l'est jusqu'à Gênes, à l'ouest, dans l'Hérault et jusqu'au sud des côtes espagnoles. Quelques tessons nous ont été signalés à Athènes par J.W. Hayes. Le trafic demeure côtier et ses produits ne pénètrent que rarement à l'intérieur des terres; ainsi, pour l'Hérault, c'est sur le bord maritime du bassin de Thau qu'ont été trouvées les productions marseillaises (18).

Chacune des grandes fabriques a son territoire où n'intervient pas sa concurrente. Cependant, un tesson de la production provençale a été trouvé dans l'Aude. Exception peu significative; mais, par contre, quelques éléments assez typiques du groupe languedocien ont pu être identifiés en Provence : un poinçon originaire de l'Hérault, la rouelle, et la décoration en arcature que l'on devine en haut sur un fragment de bol à Pélissanne (près de Salon); plusieurs tessons à Aix-en-Provence et peut-être deux ou trois à Arles et à Marseille (19). Nous envisageons à cette présence aberrante une explication plausible : l'apparition des DS.P. languedociennes étant antérieure à celles produites à l'est du Rhône, ces importations ont pu avoir lieu avant le développement des officines marseillaises, ce qui, si cela se vérifie, peut devenir un élément chronologique intéressant.

La diffusion des produits narbonnais (fig.4) est assez semblable, à l'exception des côtes de Provence où ils sont absents. Curieusement, le matériel découvert à Mariana, en haute Corse (20), proviendrait du Languedoc et non de Provence, indication intéressante sur les voies du commerce de la poterie à cette époque. Une large diffusion de cette vaisselle a été reconnue jusqu'en Grèce, à Corinthe, où elle est attestée par un poinçon répertorié aussi à Narbonne et à Rosas (en Espagne). Ce poinçon est suffisamment complexe et irrégulier pour que tout doute soit exclu sur son identification.

5 – Comparaisons

Le rapport entre les diverses céramiques fines présentes dans le Midi est figuré par ces histogrammes établis à partir des comptages de tessons réalisés par la C.A.T.H.M.A. (Société d'étude des céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age) sur quelques sites caractéristiques situés de part et d'autre de la vallée du Rhône (22).

Alors que la D, en blanc, est à peu près constante en quantité, la proportion de luisante et de "B" réunies, en pointillés gris, s'inverse d'est en ouest, à l'exception du site de l'Hortus (23), un peu particulier puisqu'il s'agit d'une grotte située assez profondément à l'intérieur des terres, alors que les autres sites sont à peu de distance de la mer (fig.5).

Pour les paléochrétiennes, en noir, une ébauche de chronologie apparaît, évoluant des environs de 400 à l'ouest pour la production languedocienne, jusque dans le Ve avancé à l'est pour les productions provençales, avec certaines variantes débordant jusqu'au début du VIe siècle de notre ère (24).

6 – Conclusion

enfin, pour concrétiser l'adjectif employé "paléochrétien" qui précise à la fois l'inspiration de l'ornementation et la période d'utilisation, nous signalons que des poinçons représentant des croix et des chrismes ont été trouvés après la publication d'une première série de ces motifs (25), tous proviennent des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse. Par exemple, le dessin de cette très belle croix allie trois techniques, l'entourage est lustré, la croix est gravée et le remplissage de petites rouelles est imprimé au poinçon (fig.6) (26).

D'autres motifs paraissent chargés d'une signification symbolique, mais ils font l'objet d'un travail en cours dans lequel nous avançons avec la plus grande prudence.

Notes

(1) Y. et J. RIGOIR et H. VERTET, "Essai de classement synthétique des céramiques sigillées", dans *Revue Archéologique du Centre*, 45-46, 1973, p.69-76.

(2) N. LAMBOGLIA, "Nuove osservazioni sulla "Terra sigillata chiara" (tipe A e B)", dans *Revue d'études ligures*, XXIV 3-4, 1958, p.257-330; N. LAMBOGLIA, "Nuove..." II, dans *Revue d'études ligures*, XXIX, 1-4, 1963, p.145-212.

(3) Cf. A. DESBAT, "Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillées claires B et Luisantes", Thèse de IIIe cycle, Lyon, 1980.

(4) N. LAMBOGLIA, 1.c., 1963, p.164.

(5) N. LAMBOGLIA, 1.c., 1958, p.300-302.

(6) J.W. HAYES, "Late roman pottery", Londres, 1972.

(7) J. RIGOIR, "Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées", dans *Gallia*, 1968, p.233, fig.XX.

(8) J. RIGOIR, 1.c., 1968, p.182, fig.4.

(9) Y. et J. RIGOIR et J.-F. MEFFRE, "Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe atlantique", dans *Gallia*, 1973, p.207-263, plus particulièrement pl.I à XII.

(10) E. MASSAS, Y. et J. RIGOIR, "Les DS.P. à Cessero-Saint-Thibéry (Hérault)", dans *Documents d'Archéologie méridionale*, n°2, 1979, p.183, fig.28 et 29.

J. COURTIEU et allii, "Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de l'Aude, un atelier carcassonnais?", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, LXXX, 1980, p.65, fig.29.

J.-L. ESPEROU, Y. et J. RIGOIR et P. ROQUES, "Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du Biterrois", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de Sète*, 1983, p.109, fig.17.

(11) Y. et J. RIGOIR, "Art cinétique au V^{e} siècle?", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, 1973, 4^{e} trim.1974, p.143-149.

(12) Nous remercions A. KAUFFMANN, conservateur du Musée d'Apt et directeur des fouilles, qui nous a communiqué les tessons provenant de la place Jean-Jaurès dont nous ferons l'étude en collaboration.

(13) Y. et J. RIGOIR, "Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du Var", dans *Documents d'Archéologie méridionale*, 1978, p.221-223 et fig.20.

(14) Y. et J. RIGOIR, "Les sigillées paléochrétiennes de Suisse", dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 55, 1970, p.117, fig.24.

K. ROTH-RUBI, "Zur spätrömischen Keramik von Yverdon", dans *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 37, 1980, p.159.

(15) Cl. RAYNAUD, "Un atelier de potier du IV^{e} siècle apr. J.-C. à Générac (Gard)", dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, XV, 1982, p.325-350.

(16) J.-L. JOUANAUD, L. RIVET, "L'époque gallo-romaine", dans *Documents de l'Histoire de Martigues, de la préhistoire au XX^{e} siècle*, Martigues, 1977, p.36-47.

L. RIVET, J.-L. JOUANAUD, "L'établissement gallo-romain de Saint-Julien-les-Martigues", dans *Archéologie des rives de l'étang de Berre*, Edisud, Aix, 1979, p.61-63.

L. RIVET, "Les grandes étapes de l'évolution de la villa gallo-romaine de Saint-Julien-les-Martigues (Bouches-du-Rhône)", dans *Fréjus, 1984, l'année de l'archéologie*, plaquette du Comité d'Action Culturelle, Fréjus, 1985, p.41-50.

(17) J. COURTIEU et allii, 1.c., p.43, fig.6.

(18) J. et Y. RIGOIR, "Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de la zone littorale du département de l'Hérault", dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de Sète*, IV, 1972, p.99-136 et plus particulièrement fig.3, 4 et 5.

(19) Y. et J. RIGOIR, L. RIVET, avec la collaboration de J. PROUST et J.-M. ROUQUETTE, "Les dérivés-des-sigillées paléochrétiennes. Exportations et influences entre le groupe provençal et le groupe languedocien", dans *Documents d'archéologie méridionale*, 8, 1985 (sous presse).

(20) A. JODIN, "Les fouilles de Mariana, 2, La terre sigillée claire et la céramique estampée grise, Corsica", 1971, p.60. En particulier le n°174 décoré d'une palmette entourée d'un arceau.

(21) J. et Y. RIGOIR, "Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes en Espagne", dans *Revue d'études ligures*, 1971 (1973), p.63-64, n°638.

(22) Collectif C.A.T.H.M.A., "La céramique du haut Moyen Age en France méridionale, documents comparatifs et essais d'interprétations", dans *III^{e} convegno internazionale sulla ceramica medievale nel Mediterraneo occidentale, Sienne-Faenza* 1980, (Actes à paraître).

(23) G. DEMIANS d'ARCHIMBAUD, "Le matériel paléochrétien de la grotte de l'Hortus (commune de Valflaunès, Hérault)", dans *Etudes quaternaires, I, la grotte moustérienne de l'Hortus*, 1972, p.635-657.

(24) M. BONIFAY, "Eléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive d'après les fouilles de la Bourse (1980-1981)", dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, XVI, 1980, p.285-346, et plus particulièrement p.327-334.

(26) Nous remercions MM. G. ALMES, P. DRUELLE, J. GAUTIER et A. KAUFFMANN qui nous ont communiqué les tessons décorés de chrismes. Nous remercions également J.P. BRUN et le C.D.A.V. de Toulon qui nous ont confié pour étude l'assiette décorée d'une croix provenant de l'aven de la Baïse, Evenos, Var, ainsi que MM. J. PROUST et L. RIVET qui nous ont autorisés à faire état de certains éléments provenant de leurs fouilles.

(25) Y. et J. RIGOIR, "Chrismes et croix sur les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes", dans *Rivista di Studi Liguri*, 1981 (1983), p. 162-188.

Légendes des figures

Fig. 1. Les ateliers principaux : Marseille, Narbonne, Bordeaux.

Fig. 2. Les ateliers secondaires du Sud-Est : le haut Var, Apt (Vaucluse), Martigues (Bouches-du-Rhône), Générac (Gard), l'Hérault, Carcassonne (Aude), la Suisse.

Fig. 3. Principales régions d'exportations marseillaises : côtes méditerranéennes du nord de l'Italie, du sud de la France (à l'exception de celles de l'Aude), du nord et du sud de l'Espagne, Grèce.

Fig. 4. Principales formes d'exportation narbonnaises : sud du Massif central, côtes méditerranéennes du Languedoc, d'Espagne et du Maroc, Corse, Grèce.

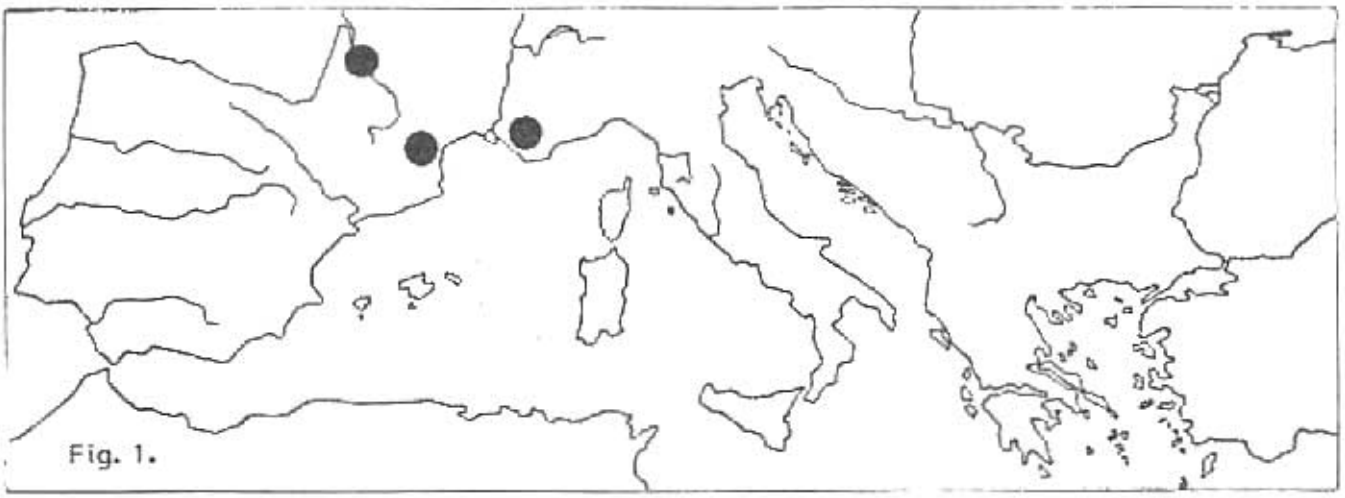


Fig. 1.

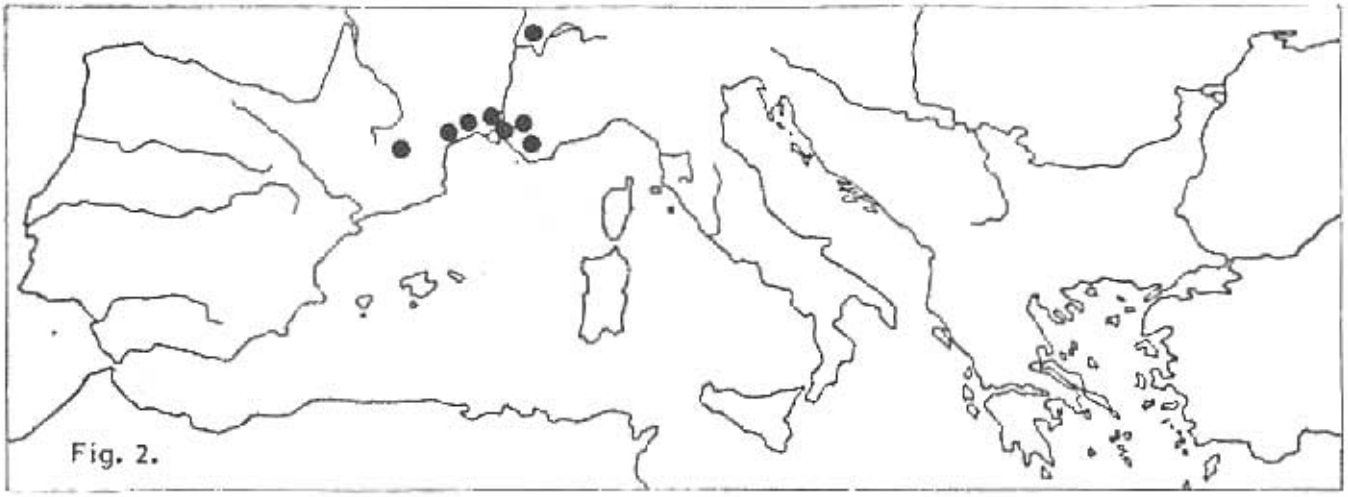


Fig. 2.

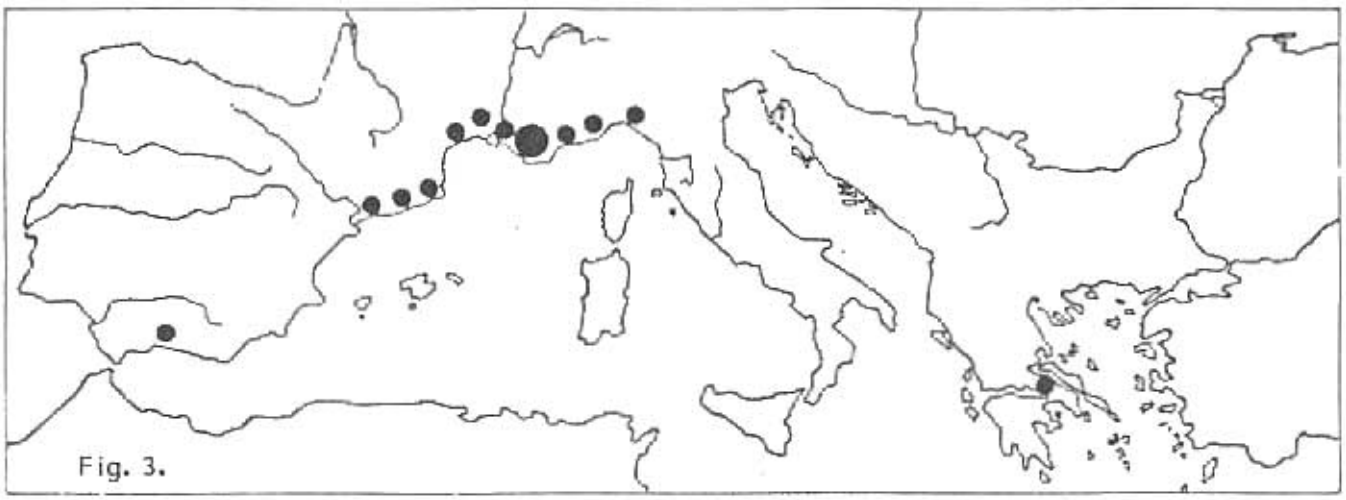


Fig. 3.

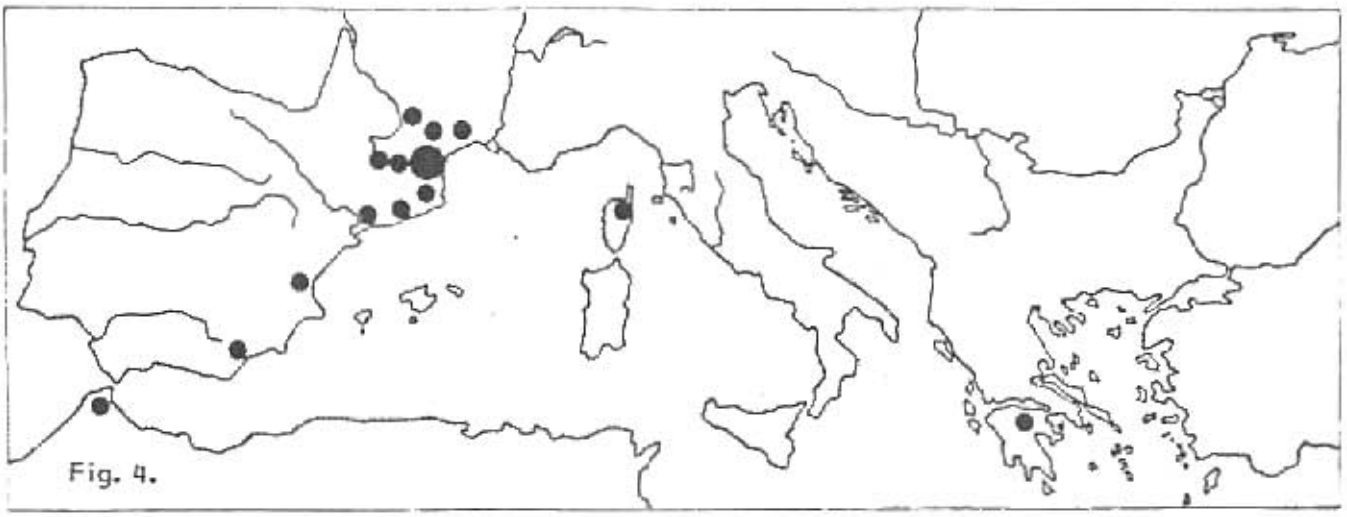


Fig. 4.

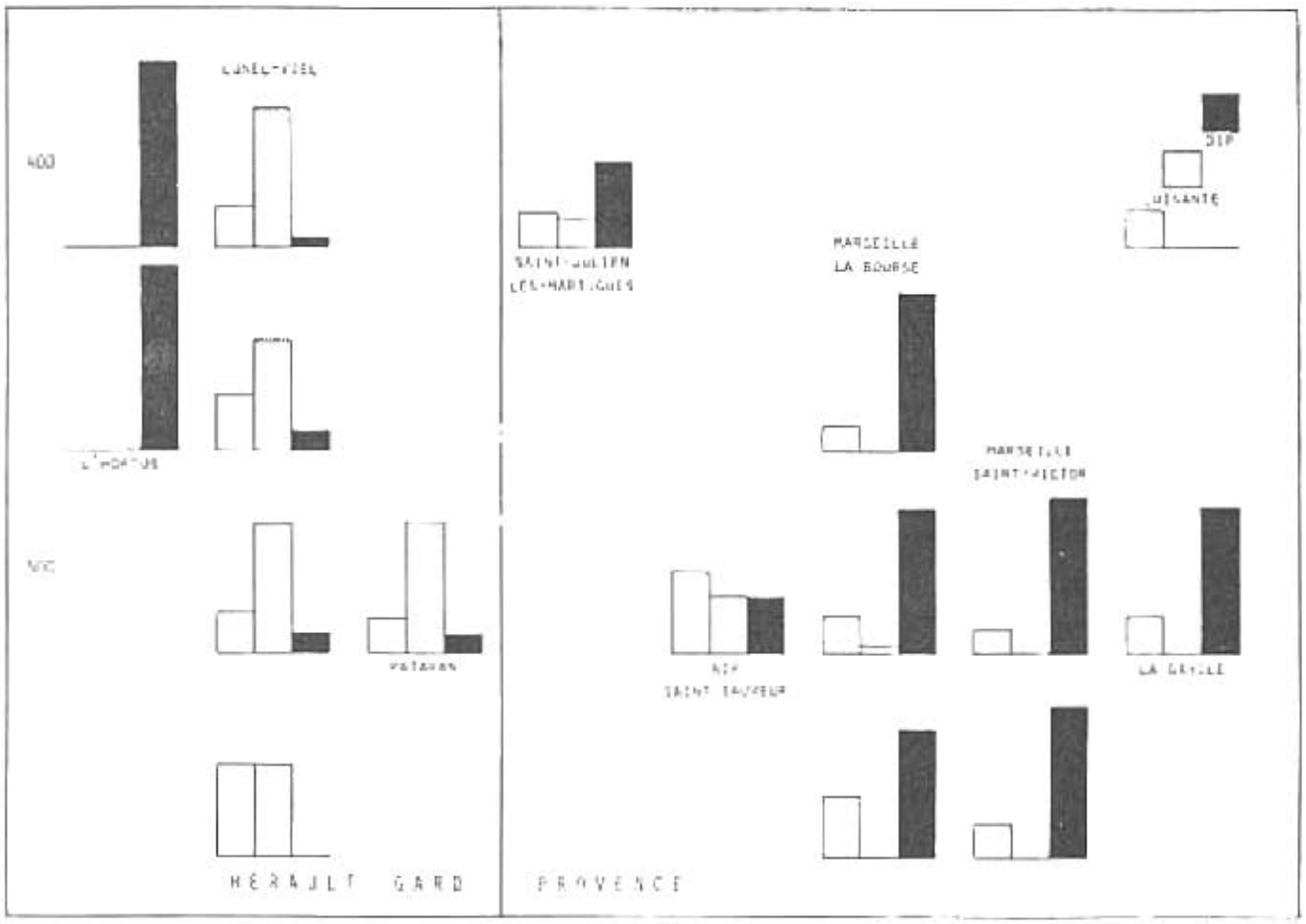


Fig. 5. Graphique des quantités en % de sigillée claire D, de B-Luisante et de DS.P. dans quelques sites de Provence occidentale et du Languedoc oriental. Comptages C.A.T.H.M.A.

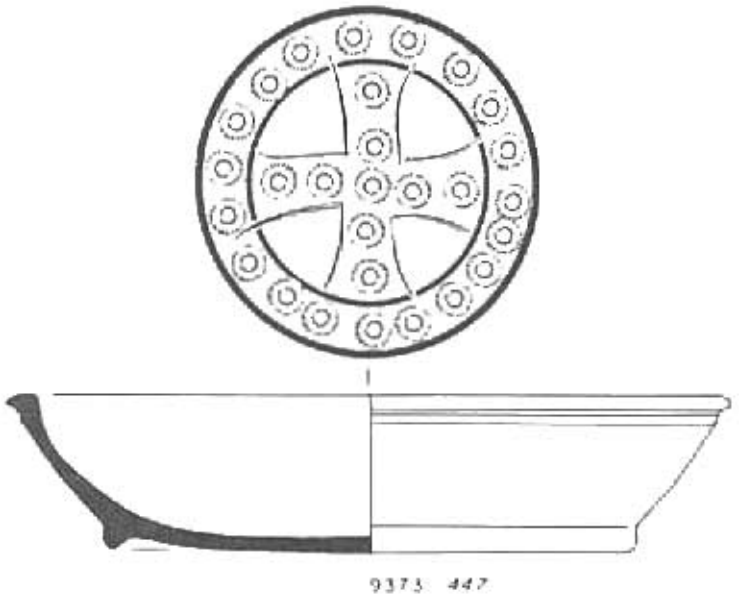


Fig. 6. Assiette de f.4 provenant de l'aven de la Baïse, Evenos, Var. Diamètre de l'assiette : 19,5 cm. Diamètre du motif : 9,2 cm.

Wim DIJKMAN

LA TERRE SIGILLEE TARDIVE, DECOREE A LA MOLETTE A MOTIFS CHRETIENS, TROUVEE DANS LA VALLEE MOSANE, en particulier à MAASTRICHT (Pays-Bas)

Jusqu'en 1980, on n'avait trouvé à Maastricht que deux fragments de terre sigillée décorés à la molette à motifs chrétiens (1).

Depuis 1980, le service municipal des fouilles a entrepris plusieurs recherches dans le centre de la ville, où trente fragments de cette céramique ont été trouvés (2).

Le tableau ci-après donne une répartition de l'ensemble de ces découvertes.

Fouille	Année	Molette	Total
1. Stockstraat (rue du bâton)	1924	Var.181	1
2. Grote Straat	1932	Var.184	1
3. Onze lieve vrouweplein (place Notre-Dame)	1980	181. 183	2
4. Havenstraat (rue du Port)	1980	181	1
5. Site-Mabro (Onze lieve vrouweplein 16-18)	1981-82	Var.173, 181(2x), 258 186(2x), M-1(2x)	8
6. Houtmaas 14	1982	M-2	1
7. Hondstraat 13-17 (rue du chien)	1982-83	186, 259	2
8. Site-Derlon (Plankstraat 23)	1983	181(3x), Var.182, Var 184, 186, 257, 258, M-3(2x), M-4, M-5, M-6	14

Deux sites des fouilles récentes présentent des séquences stratigraphiques intactes d'une épaisseur de 4 à 5 m : le site dit "Mabro" au sud de l'église Notre-Dame, et le site dit "Derlon" au nord de la même église. Ils ont livré environ 650 tessons de terre sigillée décorée à la molette. Une vingtaine sont à motifs chrétiens, tous sur des fragments de bols hémisphériques à rebord en baguette du type Chenet 320 (3). Ceux-ci forment un groupe hétérogène : la forme, la pâte, l'engobe et l'impression de la molette sont très variées.

On peut discerner trois phases dans l'évolution typologique de cette céramique. Dans un premier stade, la cuisson est bonne, l'engobe est orange-rouge, l'anneau de base est prononcé et les molettes sont toutes connues de Chenet (4).

La cuisson des pièces de la deuxième phase est déjà moins bonne, l'engobe orange-brun et l'anneau de base est moins prononcé. En plus des molettes publiées par Chenet, apparaissent des variantes.

Enfin, dans la troisième phase, la cuisson est mauvaise, l'engobe est beige ou brun et l'anneau de base a presque disparu. Les molettes sont toutes des variantes ou des inconnues de Chenet.

Cette typologie est confirmée par des données stratigraphiques au site Mabro. Le plan archéologique de Maastricht (planche I) montre un fossé qui a entouré l'enceinte du Bas-Empire. Au site Mabro, ce fossé a été recouvert après son remplissage par des sables. Dans ces sédiments, une phase de construction est implantée. Au même niveau se trouvent des débris d'une autre (?) phase de construction. Cette phase de construction et ces débris sont couverts par des couches de sable, eux aussi. Ensuite, un deuxième fossé est creusé dans les couches inférieures. Enfin, une couche contenant des trouvailles du VII^{e} siècle couvre la totalité de cette séquence stratigraphique.

Dans le remplissage du premier fossé et les couches de sable inférieures, on a découvert environ 150 tessons de terre sigillée décorée à la molette, mais aucun fragment à motifs chrétiens. Sur base des données numismatiques, on peut dater ces couches des environs de 400 apr. J.-C.

Dans la phase de construction qui se trouve jusqu'au-dessus des couches de sable inférieures, on a trouvé deux tessons à motifs chrétiens et qui peuvent être placés dans la première phase de l'évolution typologique. Cette phase doit donc commencer directement après 400.

Dans les débris, un fragment à motifs chrétiens a été découvert. Il s'agit d'un exemple de la deuxième phase typologique. La situation stratigraphique de cette couche semble être la même que celle de la phase de construction, mais le matériel est typique du deuxième quart du V^{e} siècle (5).

Cette deuxième phase doit se prolonger jusque vers 450 au moins. Selon Bernhard (6), avant 430, les assiettes du type Chenet 304 sont en terre sigillée, mais plus tard en "rotgestrichene Ware" (=céramique peinte en rouge).

La céramique à motifs chrétiens de la deuxième phase n'est pas identique à la "rotgestrichene Ware", mais doit être contemporaine.

Il semble qu'à Maastricht les bols décorés à motifs chrétiens apparaissent peu après 400 et que le passage entre la première et la deuxième phase typologique se situe vers 430.

En revenant au site Mabro (planche I), il me faut ajouter que deux tessons appartenant à la troisième phase ont été trouvés dans le remplissage du deuxième fossé. Il est difficile de dater celui-ci avec précision, puisque le remplissage contient beaucoup de tessons qui proviennent des couches inférieures. On peut vraisemblablement avancer pour les tessons les plus récents une datation du VI^{e} siècle. Quoi qu'il en soit, ce fossé devait être rempli avant la formation de la couche supérieure du VII^{e} siècle.

La transition entre la deuxième et la troisième phase est difficile à dater, mais elle doit se situer dans la seconde moitié du V^{e} siècle. Signalons que des bols décorés avec une molette inédite (caractéristique de la troisième phase) ont été trouvés dans des tombes datant du VI^{e} siècle à Eprave et à Merlemont (7).

Comme je viens de le dire, il est bien possible que cette troisième phase se prolonge dans la première moitié du VI^{e} siècle.

Quant au site Derlon, la stratigraphie confirme l'évolution typologique décrite plus haut. Ici également, les tessons qui sont typologiquement les plus récents ont été découverts dans les couches supérieures.

C'est pour la dernière phase surtout que cette fouille a apporté des éléments nouveaux. Tandis que le site Mabro n'a livré qu'une molette chrétienne inédite (cf. tableau I), le site Derlon en a fourni quatre inconnues de Chenet (planche II). La molette pl.II,1 vient de Houtmaas, elle ressemble beaucoup à une molette découverte dans un crassier antique à Vireux-Wallerand (8), qui est daté par l'auteur du dernier quart du V^{e} et du début du VI^{e} siècle. Un fragment inédit décoré de la molette pl.II,4 a également été trouvé place Saint-Lambert à Liège (9).

Grâce à la publication de Chenet (10), on sait que la terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens a été fabriquée à Châtel-Chéhéry, en Argonne.

Mais en comptant avec une évolution en trois phases, on peut dire que l'aire de répartition de la première est très grande; on trouve des exemplaires de cette phase du Vix en Côte-d'Or (11), jusqu'à Ferwerd en Frise (12), sans aucune concentration claire.

Dans la deuxième phase, il est évident qu'il y a une concentration dans la région de la Meuse moyenne (13). Il n'est pas certain que les officines de Châtel-Chéhéry aient encore exporté.

Jusqu'ici on n'a découvert la céramique de la troisième phase que dans la région de la Sambre et de la Meuse moyenne. Cette phase est surtout caractérisée par des molettes inconnues de Chenet (cf. supra). Celles-ci ont été trouvées à Eprave, Harmignies, Liège, Merlemont, Namur et Vireux-Wallerand (14). Il faut peut-être y ajouter Tourcoing dans le bassin de l'Escaut; mais malheureusement, cette molette n'est pas encore publiée (15).

Cependant, il est bien possible qu'on puisse ajouter au recensement d'autres trouvailles de bols décorés à motifs chrétiens.

Pour conclure, les fouilles des sites de Maastricht, dans un contexte stratigraphique précis, permettent de suivre et d'illustrer une fabrication de la terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens du IV^{e} au VI^{e} siècle. Des exemplaires tardifs de ce type de céramique s'y révèlent et mettent bien en lumière une évolution encore mal connue de sa production à l'époque de transition entre le Bas-Empire et le haut Moyen Age (16).

Notes

(1) W. HUBENER, "Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata)", *Bonner Jahrbücher* 168, 1968, p.272.

(2) Le service municipal des fouilles de Maastricht, placé sous la direction de Drs. Titus A.S.M. PANHUYSEN, existe depuis 1979. Qu'il me soit permis de remercier ici le Drs. PANHUYSEN pour son autorisation de publier le matériel découvert à Maastricht.

(3) G. CHENET, "La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^{e} siècle et la terre sigillée décorée à la molette", Mâcon, 1941, pl.XIV, a-e.

(4) G. CHENET, op.cit., pl.XXXIII, 173, 181-186 et pl.XXXVI, 257-259, 263, 276.

(5) J. BREUER et H. ROOSENS, "Le cimetière franc de Haillot", *Annales de la société archéologique de Namur* 48, 1956, pp.241-248 et fig.4,14.

L. HUSSONG et H. CUPPERS, "Die Trierer Kaiserthermen. Die spätrömische und frühmittelalterliche Keramik. Trierer Grabungen und Forschungen", Bd.1,2, Mainz am Rhein, 1972, pp.85-94. Taf.19,20 et Abb.26,27.

A. DASNOY, "Le cimetière du Corbois à Rochefort (V^{e}-VII^{e} siècles)". Namurcum, 40,1, 1968, pp.1-14.

L. BAKKER, "Bornheim-Widdig", *Bonner Jahrbücher* 177, 1977, pp.605-610.

J. METZLER, J. ZIMMER et L. BAKKER, "Ausgrabungen in Echternach", Luxembourg, 1981, pp.269-354.

(6) H. BERNHARD, "Die spätrömischen Burgi von Bad Dürkheim-Ungstein und Eisenberg", *Saalburg Jahrbuch* XXXVII, 1981, Abb.37.

(7) Y. WAUTELET, "L'important problème de la pseudo-sigillée" dans la province de Namur", *Pro Antiqua* 7, 1977, fig.21/4 et fig.22/1.

(8) J.-P. LEMANT, "Sauvetages sur les sites archéologiques de Vireux", *Revue historique ardenaise*, XVI, 1981, pp.207-229.

(9) Renseignement oral de Mme GUEURY, conservateur adjoint du musée Curtius à Liège.

(10) G. CHENET, op.cit., pp.39-41.

(11) R. JOFFROY, "L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne dans l'Est de la France", 1980, p.186 et pl.3,5,7,8.

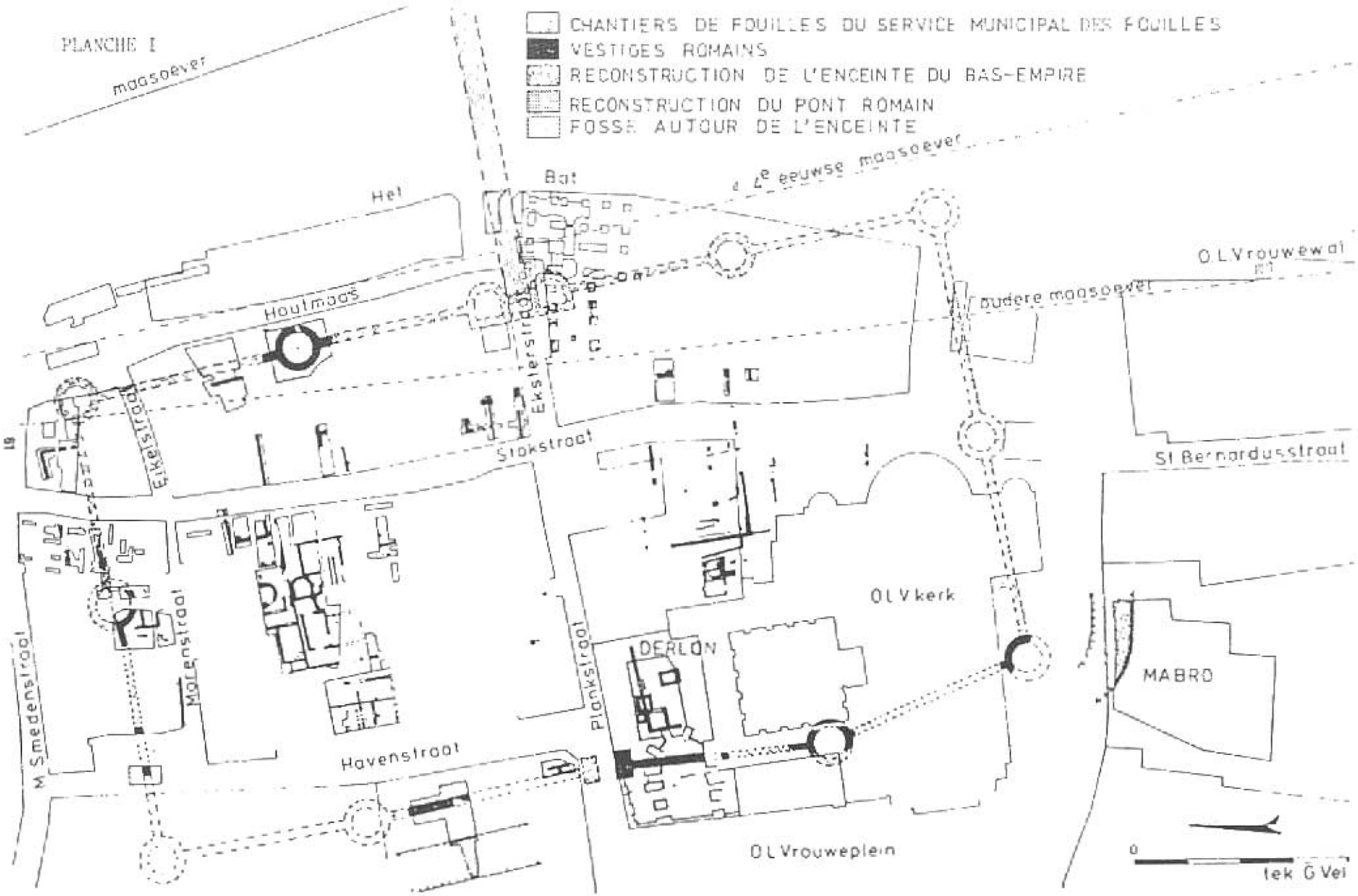
(12) J.P.A. BOELES, "Friesland tot de elfde eeuw", 's Gravenhage, 1951, pp.103, 104, 274 et pl.XXI.

(13) J. BREUER et H. ROOSENS, op.cit., fig.21.
J. WILLEMS, "Le quartier artisanal gallo-romain et mérovingien de "Batta" à Huy", *Archeologia Belgica* 148, Bruxelles, 1973, pp.15-17 et pl.IV-IX.
P. Van OSSEL, dans J.P. LENSEN et P. Van OSSEL, "Le pré Wigy à Herstal", *E.R.A.U.L.* 20, Herstal-Liège, 1985, pp.29-49.

(14) Pour Eprave, Harmignies, Merlemont et Namur cf. Y. WAUTELET, op.cit., pp.33, 41, 32, 34; pour Liège cf. note (9) et pour Vireux-Wallerand cf.J.-P. LEMANT, op.cit., p.218 et pl.3,3.

(15) Le Nord de la France "De Théodose à Charles Martel", Lille, 1983, p.141.

(16) Mes théories ont récemment été publiées dans *T.A.S.M. Panhuysen*, Maastricht straat op zijn verleden, Maastricht, 1984, pp.76-78.
Je tiens à remercier M. M. VANDERHOEVEN et Mme M.-C. GUEURY, qui ont corrigé et amélioré la version française de mon texte.
Adresse du service municipal des fouilles de Maastricht : Gemmeentelijk Oudheidkundig Bodemonderzoek, Stadhuisstraast 5, 6211 CG, Maastricht, Pays-Bas.


PLANCHE I
CHANTIERS DE FOUILLES DU SERVICE MUNICIPAL DES FOUILLES
VESTIGES ROMAINS
RECONSTRUCTION DE L'ENCEINTE DU BAS-EMPIRE
RECONSTRUCTION DU PONT ROMAIN
FOSSE AUTOUR DE L'ENCEINTE
maasoever
Het
Bat
4e eeuwse maasoever
Houtmaas
Ekelstraat
Eikelstraat
Eikelstraat
Stokstraat
O.L.Vrouwewal
oudere maasoever
St Bernardusstraat
O.L.V kerk
DERLON
MABRO
M. Smedenstraat
Morenstraat
Havenstraat
Plankstraat
O.L.Vrouweplein
0
tek G Vei



MABRO: M-1



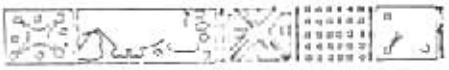
HOUTMAAS: M-2



DERLON: M-3



DERLON: M-4



DERLON: M-5



DERLON: M-6

Planche II. Molettes inconnues de Chenet, Maastricht 1-6

Paul VAN OSSEL

CERAMIQUES DE LA FIN DU IVe SIECLE ET DU Ve SIECLE EN GAULE BELGIQUE

Tous ceux qui étudient l'Anquité tardive se sont déjà trouvés confrontés aux problèmes de continuité passé le IVe siècle et plus précisément après l'invasion germanique de 406/407. Cet événement, répercuté et amplifié par les écrits souvent catastrophiques des auteurs contemporains, est devenu une limite théorique trop souvent évoquée dans l'étude de l'occupation romaine en Gaule du nord.

Mais cette limite est-elle aussi nette que l'historiographie peut le faire croire?

Un des moyens pour apprécier la réalité d'une continuité d'occupation est l'étude des céramiques tardives. La première difficulté consiste à distinguer celles de la fin du IVe siècle de celles des premières décennies du Ve.

La céramique du dernier quart du IVe siècle est maintenant bien connue depuis les publications de plusieurs burgi et castella construits à l'époque valentinienne le long du limes. Pour la plupart de ces sites, on admet, en partie pour des raisons historiques, que leur occupation n'a pas dû se poursuivre au-delà des premières années du Ve siècle. Pour l'étude de la céramique du Ve siècle, nous diposons de deux types de sources, les mobiliers funéraires des nécropoles de transition (1) et quelques ensembles de céramique provenant de la région trévire ou du Palatinat. L'ensemble le plus important provient de la dernière phase d'occupation des thermes impériaux de Trèves (Umbau-Keramik), daté, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, entre 375 et 450 environ (2). Un second ensemble, plus récent, provient des thermes de Barbara à Trèves. Il est daté entre 420 et 460 environ (3). Un troisième ensemble est constitué par la céramique du castellum d'Alzei, dans le Palatinat. Cet ensemble, publié en 1916, pose en fait un problème de base, car W. Unverzagt a publié aussi bien la céramique du castellum valentinien que celle du vicus d'époque constantinienne qui fut rasé pour son édification (4). Il en résulte un mélange fort peu utilisable, auquel H. Bernhard a heureusement mis fin, il y a peu, en isolant, sur les trente-six formes présentées par W. Unverzagt, dix-sept formes (plus cinq qui n'étaient pas connues de ce dernier) appartenant à la période 375-437 et, parmi ces formes, une demi-douzaine qui seraient caractéristiques de la première moitié du Ve siècle (5).
Ces trois sites fournissent indubitablement un ensemble de formes parmi les plus tardives de la céramique romaine dans la Gaule du nord. Récemment, la publication de la villa et de la fortification de Echternach a apporté un nouvel ensemble de céramiques, chronologiquement mieux circonscrit (6).

Les quelques sites cités ici ne sont sans doute pas les seuls à avoir livré de la céramique du Ve siècle, mais ils sont à la base de l'étude de la céramique de cette époque. S'y ajoutent les découvertes de Maastricht qui fourniront certainement l'essentiel du renouvellement de nos connaissances dans les années à venir (7).

LES SIGILLEES

La principale production de sigillée diffusée dans la Gaule du nord à la fin du IVe siècle reste toujours celle d'Argone.

Parler des sigillées d'Argone à cette époque implique nécessairement deux problèmes, d'ailleurs très liés : la chronologie des ateliers et la question des imitations "pseudo-sigillées" et "rotgestrichene Keramik".

1 – La chronologie des ateliers d'Argonne

Pour G. Chenet, les ateliers d'Argonne (y compris Châtel) n'ont "normalement" (le mot est de lui) pas pu continuer à produire après 406-407. Cette constatation est basée

uniquement sur l'interruption des séries monétaires après Gratien à Avocourt et après Honorius et Arcadius à Lavoye. Pourtant, déjà W. Unverzagt pensait que les ateliers d'Argonne avaient dû poursuivre leurs activités au moins jusque vers 450. De même W. Hübener, dans son étude de la sigillée à la molette, étend-il la chronologie dans la première moitié du Ve siècle.

Dans une étude récente, Y. Wautelet a repris le problème de la chronologie des ateliers d'Argonne et plus spécialement celui de Châtel-Chéhéry (8). En réalité, il ne fait que reprendre les éléments avancés par G. Chenet, en les développant. Tout repose toujours sur les séries monétaires de Lavoye et Avocourt, ou plutôt sur leur interruption vers la fin du IVe siècle. Comme G. Chenet, Y. Wautelet admet que les ateliers d'Argonne n'ont plus produit après l'invasion de 406-407 et que les découvertes de Trèves, Metz et Alzei, dont les contextes chronologiques lui paraissent trop larges, ne peuvent être utilisées pour étendre la production des ateliers d'Argonne après cette date. Quant à la sigillée, entre autres à motifs chrétiens, trouvée dans les tombes des cimetières de transition du Namurois, ce ne serait qu'une imitation, de la "pseudo-sigillée", fabriquée ailleurs qu'en Argonne (cf. ci-après).

La thèse de Y. Wautelet pèche de plusieurs côtés. En effet, l'arrêt des séries monétaires au début du Ve siècle est un phénomène généralisé qui résulte de l'arrêt de la frappe des émissions de bronze dans l'Empire d'Occident entre 394 (arrêt de la frappe à Trèves) et 402 ap. J.-C. L'absence de monnaies postérieures à 402 ne peut donc être invoquée pour dater l'arrêt de la production des ateliers d'Argonne, d'autant moins qu'il semble bien que les monnaies frappées entre 388 et 402 aient continué à circuler en masse durant toute la première moitié du Ve siècle, afin justement de pallier la pénurie de petites espèces.

D'autre part, nier toute valeur aux découvertes de Trèves et Alzei est abusif. Les études de L. Hossong et H. Cüppers reposent sur des observations stratigraphiques et typologiques fiables. Quant aux découvertes d'Alzei, les études de H. Bernhard ont permis d'isoler quelques formes qui seraient caractéristiques de la période 406-437.

En fait, RIEN ne prouve que les ateliers d'Argonne aient cessé de produire vers 406.

2 - La question des imitations du Ve siècle

L'apparition de ce que plusieurs archéologues appellent parfois la "pseudo-sigillée" et que les Allemands appellent la "rotgestrichene Keramik" ou "rot-braungestrichene Keramik" est intimement liée aux questions de chronologie. En fait, ces deux groupes, qu'il s'agit de définir, ne se recouvrent pas exactement.

A - La "pseudo-sigillée" :

Déjà G. Chenet constata parmi la céramique de la nécropole de Lavoye la présence de vases qui, tout en se rattachant aux productions du IVe siècle par la technique et les formes, présentaient des caractères nettement abâtardis. Une semblable constatation fut faite, il y a quelques années déjà, par A. Dasnoy, étudiant les nécropoles de transition du Namurois et par J. Breuer et H. Roosens lors de la publication des trouvailles de Haillot.

Concluant en outre à l'arrêt de la production en Argonne après 406-407, il en arrive à distinguer deux centres de production géographiquement et chronologiquement distincts; l'un à Châtel en Argonne, fabriquant jusque vers 406 (et à partir de 400 pour les molettes chrétiennes) une sigillée de bonne qualité; l'autre, dont la localisation n'est pas connue, mais qu'il situerait volontiers sur le cours moyen de la Meuse, ne produisant qu'après l'abandon des ateliers d'Argone vers 406-407. Comme toutefois les mêmes molettes se retrouvent sur les deux "productions", Y. Wautelet supposa que quelques potiers durent fuir l'Argonne sous l'effet de l'invasion de 406-407 et s'établir dans la vallée mosane, emportant avec eux les précieuses molettes.

Ce qui est un fait, c'est que dès qu'on abandonne les ensembles funéraires bien datés de la fin du IVe siècle-tout début du Ve siècle, on constate d'indéniables différenciations dans la cuisson, la texture, la netteté des formes et la qualité de l'engobe (pseudo-sigillée). Mais, par contre, telle qu'elle est présentée, la thèse de Y. Wautelet ne peut être maintenue. Rien ne permet d'affirmer l'arrêt de la production des ateliers d'Argonne après 406-407.

D'autre part, des prospections récentes à Châtel et au Pont-des-Quatre-Enfants révèlent qu'on y trouve également cette "pseudo-sigillée" abâtardie (et même en majorité).

Tout indique qu'on ne peut séparer l'histoire de l'atelier de Châtel de l'histoire de la "pseudo-sigillée".

Mais faut-il exclure d'office la possisilité d'ateliers de sigillée ailleurs qu'en Argonne? Toutes les sigillées du Ve siècle, mais aussi du VIe siècle, ne proviendraient-elles que des quelques ateliers dont l'activité s'est maintenue au Ve siècle? Il faut se garder de répondre trop vite. D'autres ateliers ont pu exister. Et pourquoi pas dans le bassin de la Meuse moyenne? Sinon, comment interpréter une découverte faite il y a peu, lors des fouilles de l'hôtel Derlon à Maastricht, où furent trouvés les fragments d'un fond de bol de type Ch. 320, qui paraît bien être un déchet de cuisson. Ces tessons, avec d'autres résidus de fours, proviennent d'une couche datée du Ve siècle. De telles découvertes, si elles se confirment, devraient éclairer d'un jour différent la question des provenances des sigillées tardives.

Ajoutons un dernier élément à ce dossier. Il y a quelques années, M. Dasnoy a fait effectuer des analyses de tessons de sigillée du IVe et du Ve siècle provenant de nécropoles du Namurois, dans le but de déterminer d'éventuelles différences des composants de la pâte et de l'engobe. Ces analyses, encore provisoires et malheureusement inédites, font ressortir qu'il n'y a pas de véritables différences de composition de pâte entre la sigillée du IVe et celle du Ve siècle. La seule différence réside dans la composition de l'engobe : le taux de plomb est beaucoup plus élevé au IVe siècle qu'au Ve siècle.

Quand on sait en outre que la "pseudo-sigillée" reprend en partie des formes existantes au Bas-Empire, je crois qu'il vaut mieux ne pas parler d'imitation, mais bien de prolongement. De plus, il ne faut pas croire que la sigillée du Ve siècle présente des caractéristiques techniques parfaitement homogènes. Des vases portant la même molette (unité de décor) ou provenant d'un même atelier (unité d'origine) présentent parfois des différences techniques étonnantes.

B - La rot (ou rot-braun) gestrichene Keramik :

Connue dans plusieurs sites de l'est de la Gaule (à Trèves, Eisenberg, Rundebers, Ungstein, ...), cette céramique reprend des formes de sigillée de la fin du IVe siècle et du Ve siècle et joue un rôle important, car la chronologie de nombreux sites repose en grande partie sur elle. Toutefois, elle pose un double problème de définition et de diffusion.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, cette céramique n'a jamais été définie en détail. Le terme désigne une céramique "peinte" en rouge ou rouge-brun. Toutefois, aussi bien L. Hussong que H. Cüppers, qui sont les seuls à décrire cette céramique, soulignent nettement qu'on ne peut pas vraiment parler de "peinture", (car pas de trace de coups de pinceau), mais bien d'un "engobe" dans lequel le vase est plongé. La différence de brillance et de qualité vient d'une différence de température de cuisson et de qualité de préparation de l'engobe. Ils considèrent cette céramique comme l'ultime évolution, bien que très déchue, de la technique de la sigillée du Bas-Empire, dont elle reprend en partie les formes (9).

Cette céramique a été trouvée en grande quantité à Trèves, dans les thermes de Barbara et les thermes impériaux, où elle présente le plus vaste éventail de formes.

Par contre, elle n'apparaît ni à Altrip (+ 406), ni à Alzei (+ 430). Dans la mesure où les contextes chronologiques de Trèves sont larges, les découvertes d'Alzei et Altrip prennent toute leur importance, pour autant que leur abandon respectif soit fixé avec précision. Car on peut alors déduire que la "rotgestrichene Keramik" est plus récente que la chute du Limes en 406-407, et même que 430, date approximative de l'abandon final d'Alzei. Cette céramique est considérée comme une production locale, imitant la sigillée tardive. Selon les auteurs, elle aurait été fabriquée à Trèves (L. Hussong). D'autres, plus nombreux, situent son centre de production à Mayen (K. Böhner, W. Hübener).

Quels sont les liens entre la "rotgestrichene Keramik" et la "pseudo-sigillée"?

Apparemment, ce ne sont pas les mêmes productions, bien qu'il soit souvent très difficile de les distinguer. Les deux productions ont des caractéristiques techniques différentes, mais des formes en commun. La "rotgestrichene Keramik" possède des formes propres, dont la principale est une tèle.

La répartition géographique de la "rotgestrichene Keramik" paraît plus limitée que celle de la "pseudo-sigillée". A ce jour, elle fut découverte surtout dans la région mosellane, dans le Palatinat et sur le Rhin moyen, mais aussi sur le cours inférieur du Rhin (Asperden, Asberg, Nimègue, ...). Signalons enfin qu'aussi bien la "rotgestrichene Keramik" que la "pseudo-sigillée" connaîtront d'importants prolongements au VIe siècle. Mais à cette époque, il est tout à fait évident qu'il s'agit de productions bien différenciées, qui ne s'écoulent pas dans les mêmes régions.

C - La sigillée noire :

Parallèlement à ces prolongements de la sigillée, toujours cuite en atmosphère oxydante, quelques découvertes amènent à poser la question de l'existence d'une sigillée noire, cuite volontairement en atmosphère réductrice.

Parmi la sigillée de Maastricht et de Herstal, se trouvent en effet quelques tessons de vases manifestement cuits en atmosphère réductrice et décorée de rehauts de peinture blanche (e.a. une coupe à collerette et un Ch. 320). Ces découvertes indiquent clairement qu'une sigillée noire, cuite en atmosphère réductrice, existe bien et que cette sigillée ne peut être considérée comme "raté de cuisson", puisque certaines pièces furent décorées de rehauts de peinture blanche (10).

Mais ce qui est encore totalement inconnu, c'est l'importance réelle de cette "production". Elle paraît en tout cas très limitée.

LA CERAMIQUE RUGUEUSE DE L'EIFEL

Cette céramique est bien connue. La plupart des ateliers importants situés dans l'Eifel (Mayen, Speicher, Herforst et Urmitz) ont fait l'objet de fouilles, souvent anciennes et malheureusement insuffisamment publiées. La production s'étend de la fin du IIe siècle au début du Moyen Age, mais tous les ateliers n'ont pas produit, ni surtout connu une large diffusion, en même temps. C'est ainsi que les produits de Mayen se répandent surtout dans la seconde moitié du IVe siècle, au moment où les ateliers de Speicher et Herforst entament leur déclin.

L'évolution typologique des formes est bien cernée depuis les études de H. von Petrikovits, H. Cüppers, R. Fellmann et B. Kaschau (11). Et cela surtout pour les trois formes principales, présentes pratiquement partout en Gaule du nord : les types Alzei 27, 28 et 29. C'est pourquoi on peut se limiter ici à deux questions :

- existe-t-il des formes ou des variantes qui soient caractéristiques du Ve siècle?
- l'Eifel est-elle la seule région de production des céramiques granuleuses trouvées dans les sites du nord de la Gaule?

Les découvertes d'Echternach permettent de grouper, d'une part des céramiques provenant d'une villa détruite au début du Ve siècle et d'autre part celles d'une fortification occupée, dans sa phase la plus récente, à partir de l'époque valentinienne jusque loin dans le Ve siècle. Certaines formes, certaines variantes se retrouvent dans les deux gisements, bien qu'en des proportions différentes. C'est le cas pour l'urne Alzei 27 et plus particulièrement pour sa variante la plus récente (bord de faucille). Vu sa présence dans les deux sites, cette variante tardive ne fournit donc pas d'élément chronologique vraiment déterminant pour le Ve siècle. Par contre, deux formes sont présentes dans la fortification et pas dans la villa : la tèle Alzei 31 et l'urne Alzei 32/33. Il semble que ces deux formes apparaissent déjà au tout début du Ve siècle, car on les connaît, mais en nombre extrêmement limité, à Altrip, qui est abandonné vers 406-407. Par contre, ces deux formes sont abondantes dans les couches du Ve siècle des principaux sites du nord de la Gaule (thermes de Barbara à Trèves, Alzei, Franckfort, Runde Berg, ...).

La seconde question, celle de la provenance, est plus délicate. Le problème a été récemment réenvisagé par M. Redknap, mais les résultats de ses recherches ne sont pas encore pleinement connus. Depuis longtemps, nombreux sont ceux qui doutent que la totalité de la céramique granuleuse provienne exclusivement de l'Eifel. Déjà, M. Cüppers remarquait parmi la céramique des thermes impériaux de Trèves la présence de pâtes que l'absence de dégraissant basaltique ne permet pas de rattacher aux ateliers de l'Eifel. De même, L. Bakker relève-t-il parmi la céramique de la fortification d'Echternach un tesson type Alzei 27 dont la pâte est dégraissée aux coquillages pilés (Mulchelmagerung). Dans ce cas, ce tesson se rattache à une production bien connue par ailleurs dans la région trévire et dans le Luxembourg. Récemment aussi, quelques lames-minces de céramiques rugueuses, provenant de deux sites mosans (Lixhe et Herstal) (12), occupés au IVe siècle, ont révélé des différences de pâtes et de dégraissants (et surtout l'absence de basalte ou de quartz basaltique) qui rendent peu probable une provenance de l'Eifel.

A la suite de M. Petit, M. Joy étudie actuellement la céramique granuleuse trouvée dans la région parisienne. Sans préjuger des résultats de son étude, il constate là aussi des différences qui rendent improbable une origine de l'Eifel, d'autant moins que dans la région parisienne le répertoire des formes des granuleuses ne correspond pas parfaitement à celui des ateliers de l'Eifel.

Mais d'où proviennent alors ces "imitations"? Quelques découvertes récentes apportent un début de réponse. Ici encore, c'est le site de l'hôtel Derlon à Maastricht qui apporte le plus de données neuves. La même couche du Ve siècle, qui avait déjà livré un rebut de cuisson d'un bol en sigillée, a livré en outre de nombreux déchets de cuisson de céramique granuleuse (Alzei 27, 29 et 30). De même, on a découvert récemment à Huy, toujours sur la Mause, un four de potier qui pourrait bien avoir fabriqué de la céramique granuleuse. Les découvertes de Maastricht et Huy ne sont peut-être pas tout à fait suffisantes pour affirmer avec certitude que de la céramique granuleuse ait été fabriquée dans ces deux sites. Mais l'ensemble des données actuellement disponibles tend à l'attester.

La céramique de l'Eifel a donc été imitée, mais à partir de quand l'a-t-elle été? Le phénomène semble assez tardif et ne date sans doute pas d'avant la seconde moitié du IVe siècle. C'est le cas dans la région parisienne et ce l'est aussi à Maastricht. Mais beaucoup trop d'inconnues subsistent pour apprécier le phénomène autrement que dans ses grandes lignes. Il conviendrait aussi de multiplier des analyses qui restent pour l'instant, il faut bien le reconnaître, trop peu nombreuses.

LES CERAMIQUES GERMANIQUES

L'attention portée à l'identificaiton d'une céramique d'origine germanique, c'est-à-dire provenant de régions situées au-delà du Limes, constitue un des phénomènes les plus actuels de la recherche archéologique.

A ce jour, une demi-douzaine de sites dans le nord de la Gaule ont livré une céramique totalement inhabituelle dans nos régions et qu'on ne peut rattacher à aucune production connue par ailleurs (13). C'est une céramique non tournée, montée à la main et cuite en atmosphère réductrice. Par sa technique de fabrication, par ses formes et ses décors, cette céramique présente des similitudes avec celle de l'âge du fer, avec laquelle on la confondrait sans doute si les contextes n'étaient si précisément connus.

Trouvée dans des contextes de la fin du IVe siècle et du Ve siècle, cette céramique est appelée "germanique" parce que certaines formes, certains décors et parfois même certains dégraissants sont semblables à ceux de céramiques d'outre-Rhin et qu'elle se retrouve en association avec des objets mobiliers (fibules, peignes, armes) dont le caractère germanique est généralement accepté. Mais il faut avouer que, sauf cas exceptionnel, une telle attribution "ethnique" est assez dangereuse, car cette céramique est encore trop peu connue.

Notes

(1) L'essentiel de la bibliographie est rassemblé dans H.W. BOHME, "Germanische Grabfunde des 4, bis 5. Jahrhundersts zwischen unterer Elbe und Loire, Studien und Chronologie und Bevölkerungsgeschichte", München, 1974.

(2) L. HUSSONG et H. CUPPERS, "Die Trierer Kaizerthermen. Die spätrömische und frühmittelalterliche Keramik", Mainz, 1972.

(3) Ibidem.

(4) W. UNVERZAGT, "Die Keramik des Kastells Alzei", Frankfurt a/Main, 1916; idem, "Zur Zeitbestimmung des Kastels Alzey (Rheinhessen)", *Germania*, 13, 1929, p.177-187; idem, "Ein neuer Gesamtplan vom Römerkastell Alzei (Rheinhessen)", *Germania*, 38, 1960, p.393-397; idem, "Neue Ausgrabungen im Römerkastell Alzey (Rheinhessen)", *Ber. röm. germ. Komm*, 49, 1968, p.63-84.

(5) H. BERNHARD, "Zur spätantiken Besiedlung im Alzeyer Raum", *Alzeyer Geschichtsblätter*, 16, 1981, p.123-143.

(6) J. METZLER, J. ZIMMER et L. BAKKER, "Augsgrabungen in Echternach", Luxembourg, 1981.

(7) Nous renvoyons ici à la très intéressante communication de M. W. DIJKMAN et aux fouilles qu'il a entreprises à Maastricht.

(8) Y. WAUTELET, "L'important problème de la "pseudo-sigillée" dans la province de Namur", *Pro Antiqua*, 7, 1977, p.1-64.

(9) op.cit., p.71-73 et p.91-92.

(10) Déjà à Trèves, H. CUPPERS avait signalé la présence de tessons de sigillée noire dans les couches tardives des thermes impériaux (Umbaukeramik), mais il les considéra, soit comme des tessons brûlés, soit comme des accidents de cuisson malgré tout mis sur le marché.

(11) H. von PETRIKOVITS, "Schneppenbaum-qualburg", *Bonner Jahrbücher*, 142, 1937, p.325 et suiv.;

L. HUSSONG et H. CUPPERS, op.cit.

R. FELLMANN, "Mayener Eifelkeramik aus den Befestigungen des spätrömischen Rein-limes in der Schweiz", *Jahrb. Schweiz. Ges. f. Urgeschichte*, 42, 1952, p.161-173;

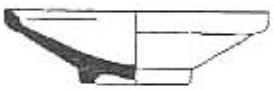
B. KASCHAU, "Der Runde Berg bei Urach. II. Die Drehscheibenkeramik aus den Plangrabungen 1967-1972", Sigmaringen, 1976.

(12) P. VAN OSSEL, "Le matériel archéologique de la villa romaine de Loën à Lixhe (Prov. de Liège), *Bull. Inst. Arch. Liégeois*, 96, 1984, p.22-58;

J.P. LENSEN et P. VAN OSSEL, "Le pré Wigy à Herstal", *E.R.A.U.L.*, 20, Liège, 1984.

(13) L. VAN IMPE, "Het oudheidkundig bodemonderzoek in Donk (Gem-Herk-de-stad) 1977-1982", *Archaeologia Belgica*, 255, Bruxelles, 1983, p.65-94;

K.J. GILLES, "Germanische Keramik", dans *Trier Kaiserresidenz und Bischofssitz. Die Stadt in spätantiker und frühchristlicher Zeit*, Mainz, 1984, p.347-349.

TYPES NOUVEAUX	«PSEUDO-SIG.»	«ROT-BRAUN G.»	SIG. NOIRE
			
			
			
			
			
			

Pierre ROUALET

INFLUENCE DE FORMES MEDITERRANENNES SUR CERTAINS TYPES CERAMIQUES DU HALLSTATT FINAL ET DE LA TENE ANCIENNE EN CHAMPAGNE

La civilisation du Hallstatt final II de faciès jogassien marque une rupture nette avec les civilisations préexistantes en Champagne. Il est intéressant de constater l'apparition d'une gamme étendue de formes céramiques nouvelles qui, toutes, évoquent des modèles méditerranéens : coupes, cistes, situles, skyphos. Les coupes, particulièrement nombreuses dans le mobilier des tombes, permettent des observations intéressantes. Les exemplaires les plus anciens ne dérivent pas d'un modèle unique, mais s'inspirent de types en vogue tout au long du VI^{e} siècle, qu'ils soient importés : canthares en bucchero nero, coupes ioniennes, ou fabriqués dans le sud de la France : coupes pseudo-ioniennes ou monochromes grises. Ces formes vont rapidement s'altérer et dégénérer en un modèle unique qui sera en usage tout au long de la Tène ancienne Ia.

Michel CHOSSENOT

"L'INDUSTRIE" DE LA CERAMIQUE GALLO-ROMAINE
au Ier siècle de notre ère en Champagne

Une production relativement précoce

Dans une région où existe une tradition de la qualité de la céramique depuis le début de l'âge du fer et qui se maintient même à la Tène finale (sans qu'on connaisse de centres de fabrication pour cette dernière période), apparaissent d'assez nombreux petits centres de fabrication, dès le règne d'Auguste.

Le four le plus ancien, à Bergères-les-Vertus (Marne) fabrique des formes gauloises et des imitations de campanienne.

Cette précocité paraît due au ralliement des Rèmes à César, au développement des centres urbains de consommation et à la mise en place d'un réseau de voies.

Une production localisée en plusieurs foyers

A l'est, l'Argonne, au début de notre ère, fabrique de la céramique gallo-belge en un centre au moins, celui de Lavoye (1). Au centre de la région, de nombreux fours s'échelonnent dans la vallée de la Vesle, mais uniquement semble-t-il à Reims et en amont de cette ville; dans la vallée de la Marne, en aval de Châlons-sur-Marne avec quelques fours dispersés et un centre plus important à Châtillon-sur-Marne; deux fours paraissent isolés, celui de Bergères-les-Vertus et de Morains-le-Petit; pour terminer, un centre promis à un bel avenir : le confluent Seine-Aube où existent un ou deux sites.

Cette localisation s'est faite en fonction des matières premières et du combustible, mais aussi et surtout des centres de consommation locaux et lointains (limes et peut-être Bretagne pour l'Argonne).

Les types de fabrication

Pour l'essentiel, il s'agit de fabrication de céramiques; on ne connaît qu'un four de tuilier à La Saulsotte (Aube), dont la datation n'est pas établie; un autre four à Champillon (Marne) a fourni une antéfixe. On fabrique essentiellement trois types de céramique :

- une céramique semi-fine, appelée gallo-romaine, imitant le plus souvent des formes italiques en terra nigra, voire en terra rubra;
- une céramique grise, rugueuse, à dégraissant abondant de quartz;
- ce que l'on appelle la "craquelée-bleutée", dès Claude à La Villeneuve-au-Chatelot (Aube).

Une activité qui se spécialise et se concentre

Dès la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, la plupart des petits ateliers disparaissent et seuls demeurent de gros centres assurés souvent d'une longue durée d'existence.

Ainsi, en Argonne, la fabrication de la gallo-belge sera "complétée" par celle de la sigillée dès la fin du Ier siècle. Dans la vallée de la Vesle, seul demeure le centre de Reims qui fabrique de la craquelée-bleutée; dans la zone Aube-Seine, cette dernière céramique devient une véritable activité industrielle : concentration des fours, importance de la fabrication et de sa diffusion (2).

(1) G. CHENET a déposé ce matériel au M.A.N.

(2) La chronologie reste encore très mal assurée.

Spécialisation et concentration se constatent aillleurs, en Gaule du centre par exemple.

Les problèmes en suspens

Nous évoquerons quelques problèmes que laissent en suspens ce tour d'horizon un peu trop rapide. Ceux-ci se situent tant au niveau du développement, de l'organisation, de l'évolution des centres de fabrication, qu'au niveau d'une meilleure connaissance de la chronologie pour une meilleure datation des sites fouillés.

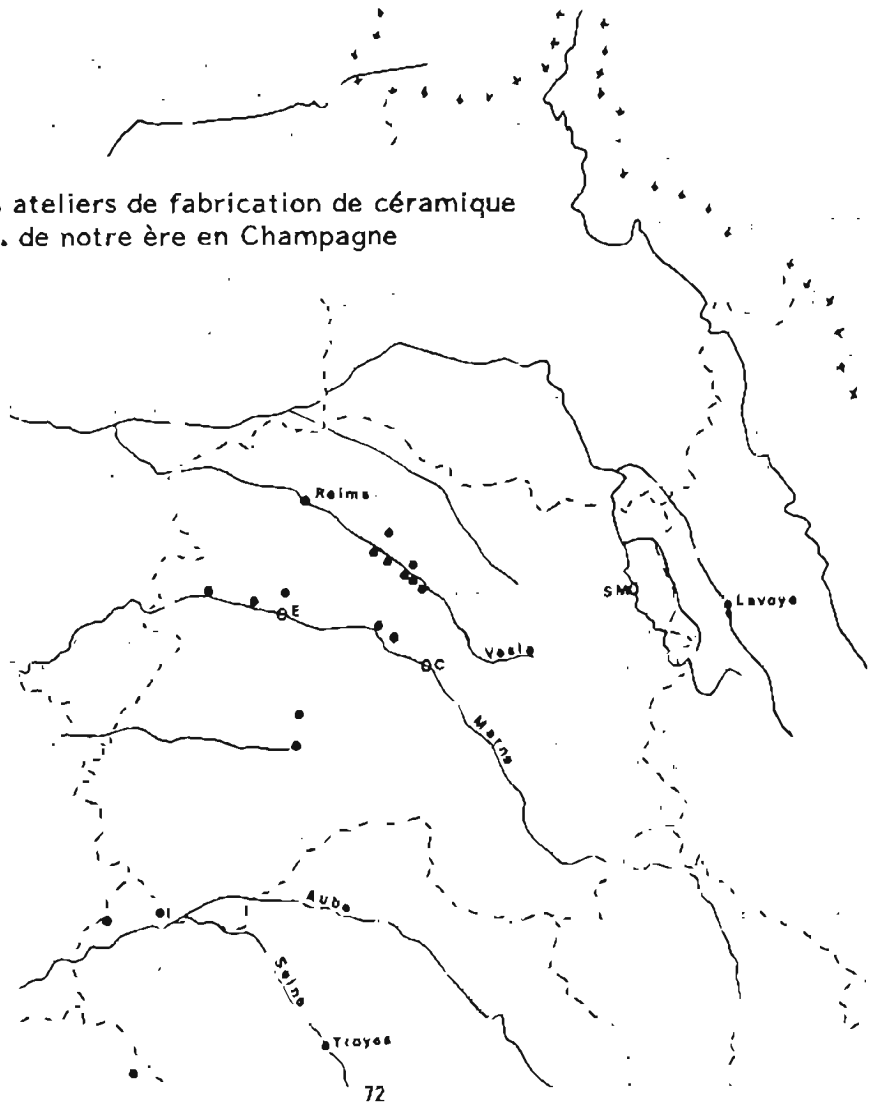
Dans le premier domaine, si l'on a une vue assez précise de l'activité de la vallée de la Vesle en ce qui concerne la gallo-belge, tout reste à faire, semble-t-il, pour cette même céramique en Argonne, car un seul centre, Lavoye, y est attesté; or cette fabrication y a perduré jusqu'au IIIe siècle, d'autres sites ont dû exister et restent à découvrir. L'Argonne nous paraît géographiquement bien placée pour avoir exporté ses productions.

Dans le second domaine, se pose le cas de la craquelée-bleutée attribuée (abusivement?) systématiquement à la Villeneuve-au-Chatelot; d'autres centres proches de ce dernier en ont certainement fabriqué et d'autres plus lointains comme Reims.

En tout cas, il manque pour ces deux sites une chronologie et une typologie des formes fabriquées; ce matériel étant très abondant dans les fouilles régionales, ce serait un moyen important d'aider à la datation des sites qui repose encore trop souvent sur la seule céramique sigillée.

En conclusion, beaucoup reste à faire en Champagne et les études en ce domaine datent pour l'essentiel de l'immédiat avant-guerre; il faut souhaiter que l'on s'attaque assez rapidement à ces questions.

Localisation des ateliers de fabrication de céramique au Ier s. de notre ère en Champagne



Michel LENOBLE

CERAMIQUE SIGILLEE PROVENANT D'UN ENTREPOT rue Saint-Dominique à CHALONS-SUR-MARNE

Le site

Le quartier Saint-Dominique à Châlons-sur-Marne est un secteur en cours de rénovation. Il est situé au centre de la ville actuelle et correspond à près de la moitié de la surface de la ville antique du Bas-Empire. Ce quartier est délimité au nord par la rue Saint-Dominique, qui se situe vraisemblablement sur le tracé du rempart du IIIe siècle, à l'est par la rivière le Nau, affluent de la Marne, au sud par la rue de Marne, ancienne voie romaine Langres-Reims, decumanus de la cité, et à l'ouest par la rivière la Marne.

Au cours des fouilles de sauvetages programmées qui se sont déroulées de 1980 à 1984, de nombreuses découvertes archéologiques ont été effectuées qui s'échelonnent chronologiquement de la fin du Ier siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque moderne (Lenoble, 1985, p.117-120).

Les découvertes qui font l'objet du présent article ont été faites en janvier 1981 dans un secteur d'habitat gallo-romain.

Le mobilier qui nous préoccupe reposait sur le sol en terre battue de l'une de ces pièces en partie recoupée par des niveaux postérieurs : fosse médiévale et puisard moderne.

La construction présentait des murs construits en pierre meulière avec des fondations en craie pilée, la partie haute du mur devait être en carreaux de terre, comme l'indique l'épaisse couche qui venait recouvrir l'ensemble. La couche supérieure du mobilier était recouverte d'un niveau d'incendie.

Le mobilier

Le mobilier découvert était constitué de :

- coupes de type Chenet 302 et 303 (pl.I, fig.6);
- terrines à collerette de préhension de type Chenet 326 (pl.I, fig.8);
- terrines à déversoir ornés de mufles de lions et intérieur revêtu de quartz de type Dragendorf 45 (pl.I, fig.1,2,3);
- bols de type Dragendorf 37 à décor moulé (pl.I, fig.4 et 5);
- un fragment de terrine à bandeau vertical décoré à la barbotine blanche de type Chenet 325 (pl.I, fig.7);
- plusieurs monnaies de Postume.

Les pourcentages de répartition des différents types de céramiques obtenus par comptage des tessons ou des vases complets se répartissent ainsi :

- forme Drag.45 : 959 tessons, soit 60% de l'ensemble;
- forme Chenet 302 et 303 : 337 tessons, soit 20% de l'ensemble;
- forme Drag.37 : 264 tessons, soit 15% de l'ensemble;
- forme Chenet 326 : 136 tessons, soit 8% de l'ensemble;
- forme Chenet 325 : 1 tesson, soit 0,5% de l'ensemble.

Toutes ces céramiques présentent, mis à part une exception (pl.I, fig.1), une même unité de fabrication : même pâte dure et sonore homogène, au dégraissant peu apparent et de couleur rouge brique, même aspect de décor et de cuisson rouge-orangé.

Chaque type peut être étudié en détail sous forme de graphiques.

Forme Chenet 302 et 303

L'étude des formes Chenet 302 et 303 peut être confondue, en raison de leurs types très proches et de la difficulté qui en découle pour déterminer l'appartenance d'un tesson à l'un ou l'autre type.

On constate sur le diagramme une absence de diamètres externes compris entre 150 et 160 mm, ainsi qu'entre 200 et 220 mm.

Les diamètres les plus représentés vont de 170 à 185 mm, 250 à 270 mm qui correspondent aux formes Chenet 303, et 80 à 110 mm qui correspondent aux formes Chenet 302.

Les fonds se groupent en deux ensembles : 45 à 55 mm, et 75 à 100 mm avec une prédominance pour 78 mm (pl.II, fig.2).

Forme Chenet 326

Les diamètres externes sont compris entre 210 et 260 mm avec une majorité comprise entre 220 et 240 mm (pl.II, fig.3).

Les fonds ont 100 mm de diamètre.

Les dimensions extérieures des collerettes de préhension sont comprises entre 240 et 300 mm (pl.II, fig.4); la majorité se situe entre 260 et 280 mm.

Forme Drag.37

Les diamètres externes sont compris entre 150 et 230 mm avec une prédominance entre 160 et 200 mm (pl.II, fig.5).

Les fonds, qui sont toujours constitués par des anneaux de section rectangulaire collés sous le vase, ont des diamètres variant de 80 à 85 mm (pl.II, fig.6).

Les décors sont en général de mauvaise facture et présentent le plus souvent des traits indistincts dus à des surmoulages et à l'usure des moules.

Les motifs de ces décors se rencontrent fréquemment dans les productions de l'atelier de Lavoye, Argonne (Meuse). (Chenet, Gaudron, 1955).

Les scènes les plus courantes sont des scènes de chasse, des oiseaux, mais on rencontre aussi des motifs végétaux ou géométriques (pl.I, fig.4 et 5).

Forme Drag.45

Les diamètres externes sont compris entre 190 et 280 mm, avec une majorité comprise entre 230 et 250 mm (pl.II, fig.7).

Les fonds ont entre 90 et 110 mm (pl.II, fig.9).

La hauteur des bandeaux est comprise entre 40 et 60 mm avec une plus grande proportion à 52 mm, mais pour un même diamètre externe de vase, on ne retrouve pas forcément la même hauteur de bandeau (pl.II, fig.8).

Trois types de mufles de lions ornent ces bandeaux qui se répartissent dans les proportions suivantes, sur un total de 48 exemplaires :

- type I : 35 (pl.I, fig.3)
- type II : 2 (pl.I, fig.2)
- type III : 1 (pl.I, fig.1)
- type non déterminé entre I et II : 10

Les mufles de type I sont issus du même moule et présentent tous les mêmes défauts. Le musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye possède un exemplaire identique provenant de la collection Chenet et portant le numéro d'inventaire 2545, sa seule mention d'origine est : Argonne. M. P.H. Mitard nous a indiqué qu'il en connaissait des exemplaires légèrement différents, mais probablement issus du

même moule, découverts à : Rouen, Senon (Meuse), Elewijt (Belgique) et au camp de Monchamp (Aisne). Il semble que ces mufles soient originaires de l'atelier de Lavoye en Argonne.

Aucune comparaison n'a été trouvée pour le type n°II, qui orne un mortier à couverte métallescente, provient de Jaulges-Villiers-Vineux dans l'Yonne (Jacob Leredde, 1975).

Conclusion

L'intérêt de cette découverte réside surtout dans la quantité exceptionnelle et l'homogénéité de cet ensemble de céramique sigillée.

Bien que les niveaux dans lesquels ces objets ont été découverts aient été recoupés par des structures postérieures qui nous privent de l'ensemble du dépôt et d'une quantité d'observations concernant le local dans lequel il était stocké, il est fort probable que nous nous trouvions en présence d'un entrepôt ou d'une boutique de marchand de céramique. Cette idée est confirmée par l'absence, sur le site, de ratés de cuisson ou de débris de four qui auraient pu nous faire penser à un lieu de production.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'origine de ces céramiques est surtout argonnaise et semble-t-il de l'atelier de Lavoye.

La datation de ce dépôt semble remonter à la fin du IIIe siècle après J.-C., ce qui est confirmé par la présence de plusieurs monnaies de Postume (260-269).

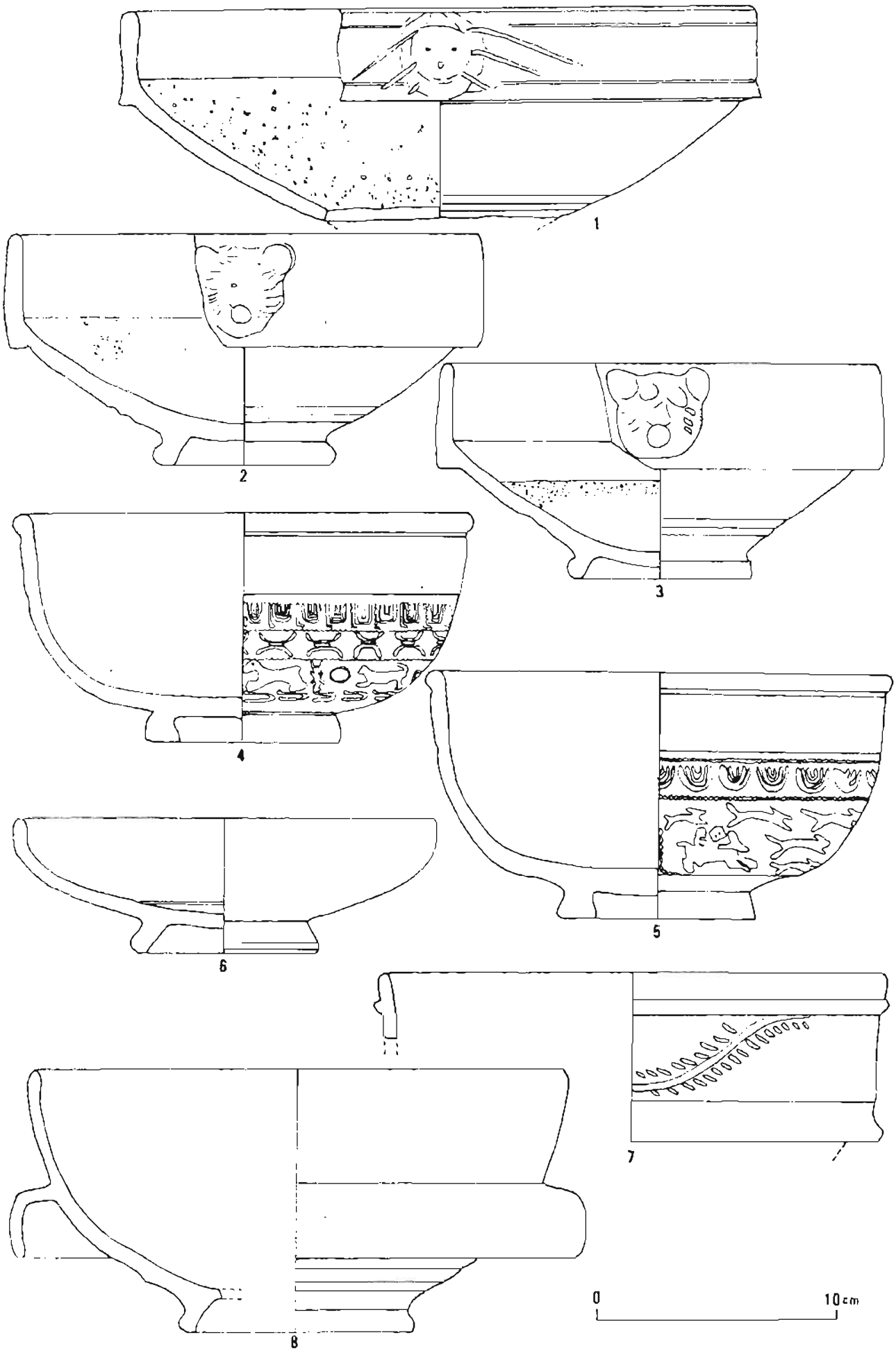
Le site de Châlons constituait un emplacement privilégié pour le commerce grâce à la présence d'une voie romaine importante sur la Marne et qui permettait l'embarquement des productions régionales vers d'autres lieux de négoce.

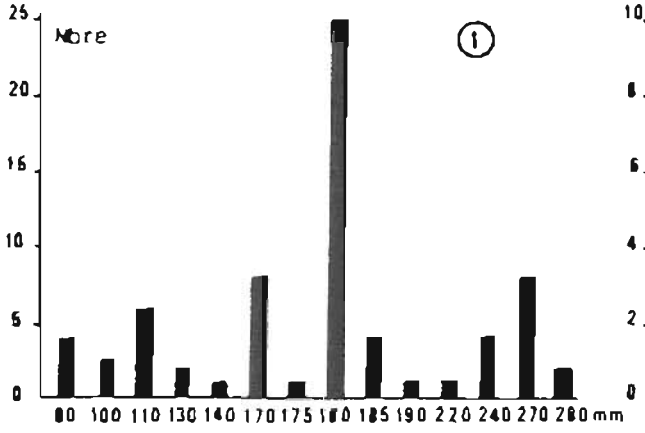
Bibliographie

G. CHENET et G. GAUDRON: "La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles". Supplément à *Gallia* n°VI, C.N.R.S., 1955.

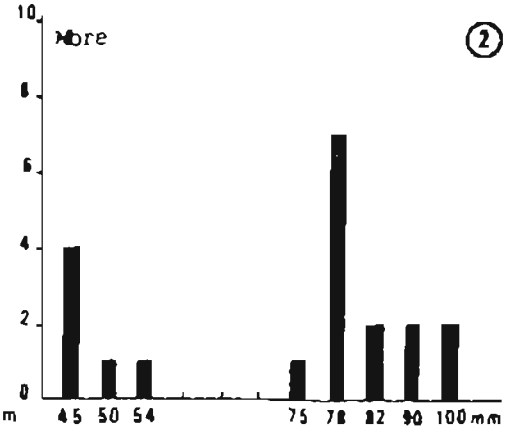
J.-P. JACOB et H. LERREDE : "Jaulges-Villiers-Vineux". *Les dossiers de l'archéologie*, 1975, n°9, p.71-78.

M. LENOBLE : "Châlons-sur-Marne", in *l'Archéologie dans la ville, Actes du Colloque d'archéologie urbaine et d'urbanisme*, Reims, 1985, p.117-120.

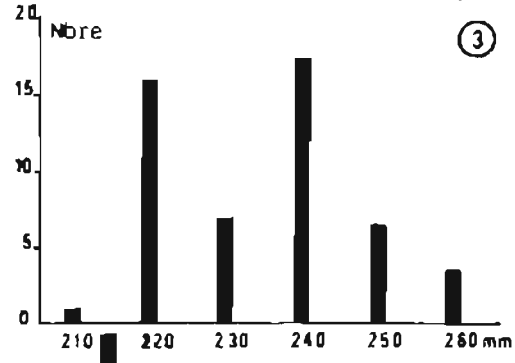

1
2
3
4
5
6
7
8
0
10cm



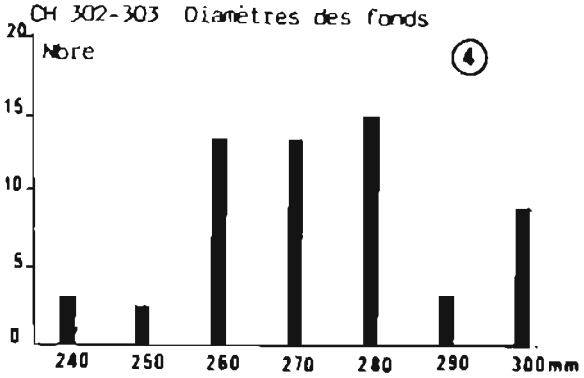
CH 302-303 Diamètres extérieurs



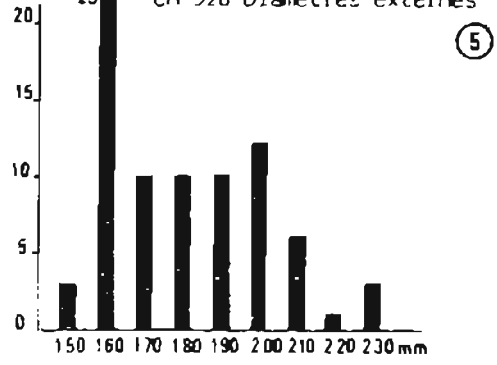
CH 302-303 Diamètres des fonds



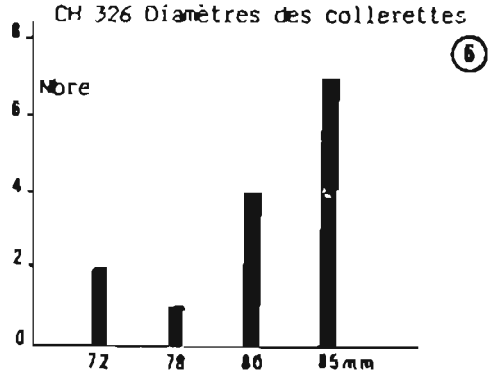
CH 326 Diamètres externes



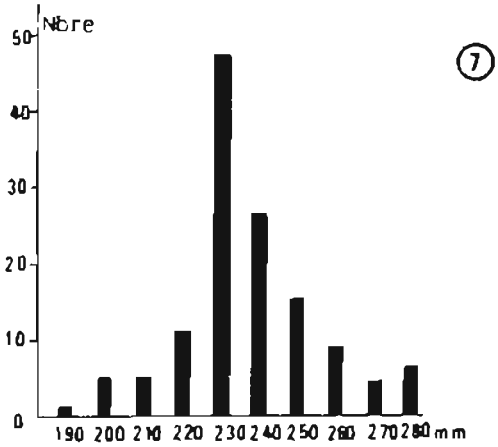
CH 326 Diamètres des collerettes



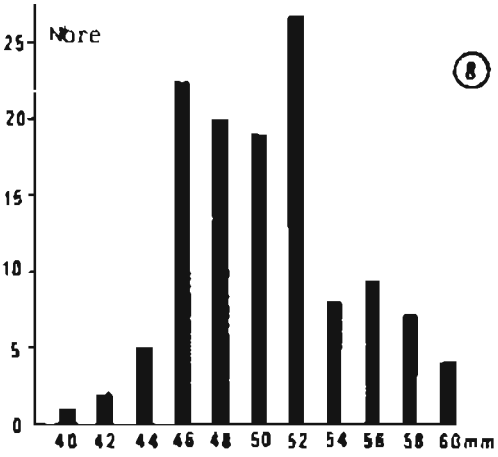
DRAG. 37 Diamètres externes



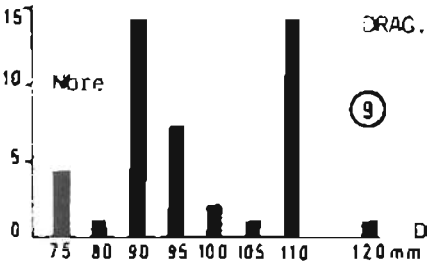
DRAG. 37 Diamètres des fonds



DRAG. 45 Ø extérieurs



DRAG. 45 Hauteurs des bandeaux



DRAG. 45 Diamètres des fonds

Jean-Jacques HATT

LES DIVINITES DES REMES

La cité des Rèmes, dont le territoire avait été colonisé progressivement par les Celtes en plusieurs vagues à partir de la fin du bronze moyen et du début du bronze final, se caractérise, au cours de la période de la Tène, par un faciès culturel régionalement bien tranché, et par une remarquable permanence de la population, à la différence des régions voisines.

La rapide soumission des Rèmes aux Romains et leur remarquable fidélité qui ne s'est jamais démentie au cours de la guerre des Gaules pose des problèmes dont on doit essayer de trouver des solutions, autant dans les différences très nettes qui les séparaient de leurs voisins, que dans leurs relations, soit avec Rome, antérieurement même à l'arrivée de César.

La religion des Rèmes à l'époque gallo-romaine comporte deux aspects bien distincts (même s'il y eut des associations et des mélanges entre eux) :

. Le culte d'une divinité régionale antérieure aux Celtes, mais respectée et même adoptée par eux, Mars Camulus. Cette divinité a été nettement favorisée par les Romains, qui ont vu en lui l'équivalent de leur Mars, ancêtre de la race et protecteur de l'agriculture et de l'élevage (voir J.J. Hatt, "Le culte des Mars indigènes dans le nord-est de la Gaule, in *RAE*, 1979, p.136-138).

. Un culte celtique bien caractérisé, dominé par un monstre divin, tantôt à trois têtes séparées, tantôt à une seule tête à trois visages, le tricéphale. C'est la ville de Reims et le territoire voisin des Suessions qui ont fourni le plus grand nombre d'exemplaires de cette divinité (voir J.J. Hatt, "De la Champagne à la Bourgogne, remarques sur l'origine et la signification du tricéphale", ibid. pp.287-299).

Le culte de Mars Camulus chez les Rèmes

Le rapport étroit qui existait entre les cultes romains et celui de Mars Camulus des Rèmes est prouvé par une inscription d'une exceptionnelle importance. Elle avait été trouvée à Reims, 12 rue du Temple, en 1927, et a été depuis malheureusement égarée. Elle a été publiée par Wuilleumier, "Inscriptions latines des trois Gaules", supplément à *Gallia*, XVII, 1963, 351, p.145 :

...HONOR
...MARTIS CAM
IVCVNDINIVS
VM LAVINAT

dont la restitution est aisée : in honorem (domus divinae templum) Martis Camuli Iucundivius Laurentium Lavinatium (dedit).

En l'honneur de la maison divine, Iucundivius a offert un temple de Mars Camulus. Il faisait partie de la confrérie des Laurentes Lavinates. Celui qui a fait inscrire cette dédicace était donc un Jucundinius, membre de la confrérie des Laurentes Laviniates, consacré au culte des fondateurs de Rome et des plus anciens dieux de la cité.

Cette inscription est hautement significative : elle signifie qu'un citoyen de Reims a pu être affilié à l'une des confréries religieuses les plus fermées de Rome, à un sacerdoce équestre réservé exclusivement, en principe, aux Romains de souche.

Cela signifie qu'il y avait un lien religieux direct et traditionnel entre la cité des Rèmes et celle de Rome, sous les auspices d'un dieu, le Mars indigène Camulus, considéré simultanément par les Rémois et les Romains comme un Mars lié à celui de Rome par un rapport étroit de parenté.

Si la parenté entre le culte du Mars indigène et du Mars romain était encore assez fortement ressentie par les Rémois au IIe siècle apr. J.-C., date probable de cette dédicace, c'est qu'il y avait sans doute des raisons précises. On peut essayer de les trouver dans les données suivantes :

Un personnage considérable de la cité des Rèmes, Decius Julius Capito, qui occupait à Vienne la charge de flamine de la jeunesse (CIL XII 1869), et à Genève celle d'augure, de duumvir et de flamine de Mars (CIL XII 2613), était également censeur des Rèmes (CIL XII, 1855, 1859). Les Rèmes lui avaient dédié, à Genève, des inscriptions honorifiques (CIL XII, 1855, 1859).

Decius Julius Capito avait commencé sa carrière comme tribun militaire de la IIe légion Adjutrix. Il était devenu procurateur des Asturies sous Nerva. Il a donc été censeur des Rèmes au cours de la seconde moitié du Ier siècle.

Le censeur avait, dans la cité, le contrôle des cultes et des cérémonies religieuses. Il est donc vraisemblable que Decius Capito a exercé, à une date comprise entre 70 et 100 apr. J.-C. environ, une influence prépondérante sur les cultes rémois et correspondant à ses fonctions de flamine de Mars, de flamine de la jeunesse et de censeur des Rèmes.

Le culte de Mars est particulièrement bien représenté chez les Allobroges (22 dédicaces) et c'est chez eux qu'ont été trouvées deux dédicaces à Quirinus (CIL XII 2201, 2202).

Les Allobroges paraissent donc avoir été, en quelque sorte, les intermédiaires obligeants entre les Romains de Rome et les Rémois, en ce qui concerne le culte de Mars, et des fondateurs de la Ville éternelle. L'ont-ils été dès avant la venue de César? C'est vraisemblable.

Le décor intérieur de la porte de Mars

Au centre de la voûte médiane est représenté, au milieu, Mars indigène nu, assis, tenant d'une main une corne d'abondance. Il est entouré de quatre personnages : deux sont nus et assis à ses pieds, les deux autres sont debout, contre ses bras. Les uns sont, à mon avis, les deux jumeaux Romulus et Remus, ses fils, représentés nus, les deux autres Castor et Pollux, fils de Jupiter, représentés habillés.

Le motif central de l'une des voûtes latérales est la découverte des jumeaux Romulus et Remus sous le ventre de la louve par deux bergers. Le second motif, sur le côté, est l'union de Jupiter sous la forme du cygne avec Leda, prologue de la conception, puis de la naissance des jumeaux Castor et Pollux. Ces motifs sont entourés, sur les retombées de la voûte, d'une accumulation d'armes principalement défensives : boucliers et casques, les écoinçons étant occupés par des victoires ou des génies ailés.

La signification de ces thèmes mythologiques est claire : ils signifient la protection exercée sur le peuple des Rèmes par le Mars indigène romanisé, identifié au Mars de Rome, accompagné de ses deux fils Romulus et Remus, et des jumeaux Castor et Pollux, sortis de l'œuf de Leda, et fils de Jupiter. Cette protection spéciale exercée par les dieux protecteurs de Rome, par l'intermédiaire d'un Mars régional romanisé, Mars Camulus, a permis l'avènement de la paix et de la prospérité, grâce à la victoire des armes romaines. L'abondance et la fertilité ont été favorisées par le Mars agraire, commun aux Rèmes et aux Latins, ses fils Romulus et Remus, ses alliés Castor et Pollux, ces derniers étant plus spécialement chargés de stimuler la reproduction des chevaux, nécessaires à l'armée.

Aux relations privilégiées entre Rèmes et Allobroges, prouvées par les inscriptions, faut-il ajouter une tradition, attestée à l'époque mérovingienne, selon laquelle le jumeau de Romulus, fils du Mars romain, Remus, avait donné son nom à la cité des Rèmes.

Mars indigène et les dieux celtiques

Mars apparaît sur des stèles à quatre dieux provenant de Reims :

. Esp.3691 : Mars associé à un dieu nu portant une bourse, à une divinité nue portant sa main droite au-dessus de sa tête (Vénus de source) et à un génie ailé. Mars est le Mars indigène préceltique, le dieu à la bourse, nu, Esus, le génie ailé celui du sommeil prophétique. Il s'agit d'un sanctuaire de source.

. Esp. 3665 : Mars associé à une déesse à la torche, forme régionale de la Junon Reine, commune aux Trévires, aux Vangions, aux Némètes et à la région du Limes. Il est également associé à Mercure et Hercule, compagnons habituels de Junon sur les stèles à quatre dieux du type le plus courant ("canoniques").

. Esp. 3663 : Quatre couples : Mars et une parèdre (Camuloriga?), Hercule et Hébé, Vulcain et Vénus, Mercure et Rosmerta. Le couple Hercule-Hébé représente le rapport d'alliance entre Junon et Hercule, cette déesse le récompensant de sa fidélité envers elle par le don de l'éternelle jeunesse. Vulcain représente Sucellus, qui frappe le sol de son marteau pour faire jaillir la source, et Vénus est la déesse même de la source. Donc, compromis entre trois cultes : le culte préceltique du Mars indigène, les cultes celtiques de Junon Reine et de Smertrius Hercule, les cultes archaïques de Vénus déesse des eaux et de Vulcain-Sucellus.

. Esp. 3662 : Mercure, Hercule, Mars, Minerve. Version "martienne" de la stèle canonique, dans laquelle Mars remplace Junon. Mars préceltique est ici encore associé aux divinités d'origine celtique.

On peut déduire de ces monuments qu'il y a eu, surtout à partir du milieu du IIe siècle, date probable de la plupart des mélanges et des compromis entre cultes celtiques et préceltiques.

Manifestations du culte celtique à l'état pur

. Esp. 3653 : Stèle de Cernunnos, Apollon et Mercure. Cernunnos est la forme saisonnière d'Esus, alors que ce dernier a été quitté par son épouse, rejoignant dans le ciel Taranis. Il devient alors le maître des richesses souterraines et de la nature. Mercure et Apollon, recouvrant Teutatès et Grannus ou Belenus, sont ses alliés et permettent son retour sur la terre. Cette réapparition procure richesse et prospérité aux mortels. Le taureau et le cerf sont les animaux dont le sacrifice permet, d'une part le retour à la forme humaine (sans ramure de cerf sur le front, de Cernunnos), d'autre part également la récupération par les grues déesses-mères, de leur forme féminine. Ce monument est donc consacré à une sorte de condensé de la légende d'Esus-Cernunnos, rappelant en même temps le calendrier des fêtes annuelles célébrées aux dates "anniversaires" de ses transformations, et de celles des déesses, parmi lesquelles la déesse Reine et Mère, Rigani. Le rat qui décore le fronton symbolise le passage entre les mondes souterrain et aérien.

. Esp. 3666 : Jupiter tenant un foudre et le sceptre; Mercure tenant de la main droite le caducée et de la main gauche une corne d'abondance. Aux pieds de Mercure, une lyre, symbole d'Apollon et une massue, symbole d'Hercule. L'association des symboles de Mercure et d'Apollon s'explique car Teutatès, devenu plus tard Mercure, cumulait, au cours des périodes les plus anciennes, les fonctions de Mercure et d'Apollon. La massue d'Hercule pourrait être soit une allusion à l'alliance de Teutatès et de Smertrius-Hercule avec Junon Reine dans le mythe celtique, soit symboliser la puissance du verbe, de l'éloquence, illustrée par une allégorie celtique célèbre mentionnée par Lucien. La troisième divinité est une Abondance vêtue d'une tunique laissant le sein droit découvert, couvrant l'épaule gauche, le bras gauche et le haut des jambes. Elle tient de la main gauche une torche et pose le pied gauche sur un globe. A sa droite, un autel enflammé au-dessus duquel elle tient une galette. A sa droite, un chien. Cette déesse représente la Rigani, déesse Reine des Celtes. Le dernier personnage est dicéphale et porte deux têtes, l'une juvénile et imberbe, l'autre barbue. Il tient de la main

gauche un bâton noueux (cep de vigne) et de la gauche une patère. Il représente Esus.

Les tricéphales des Rèmes

Leur origine et leur signification

Le tricéphale, divinité à trois têtes, ou à une seule tête à trois visages, est le résultat de la fusion à la fois mythique et iconographique, du dieu Esus et du dieu Teutatès, à un certain moment de la légende gauloise. Il se présente sous diverses formes. La plus ancienne est le pilier de Broussy-le-Petit, au musée d'Epernay (*RAE*, 1984, pp.287-289) orné sur son sommet d'une tête barbue, surmontée de cornes de bélier (Teutatès) et de deux têtes juvéniles, lunaires, opposées l'une à l'autre (Esus). Le monument d'Ay (Esp.8350) présente, sur sa face sommitale, l'association du torque d'Esus à des têtes de bélier de Teutatès. Les têtes humaines sont, sur trois faces, une seule tête imberbe et deux barbues. Esus est ici représenté, comme sur le dicéphale de Reims précédemment cité, par une tête imberbe et une tête barbue, encadrant la tête barbue de Teutatès. Sur un pilier inédit de Reims (*RAE*, fig.15,16) on peut voir trois têtes, une barbue et une imberbe, toutes deux viriles, et une troisième, féminine. Sur cette stèle, la déesse Rigani est associée à Esus et à Teutatès. Sur la quatrième face du pilier, une stèle brute à sommet arrondi pourrait représenter le Mars indigène.

Le tricéphale de l'arc aux amours désarmant Mars, de Lutèce

Le tricéphale figurait à l'entrée d'un arc de triomphe décoré de groupes d'amours désarmant Mars, et de rinceaux soutenant des têtes coupées. Nous avons proposé la reconstitution de ce monument en 1953, dans la *Revue archéologique* (p.52-66). Dans l'ensemble, il s'agit d'un édifice dont la décoration, célébrant le triomphe illusoire de Germanicus, en 17 apr. J.-C., mêle intimement les symboles romains et les symboles celtiques : amours désarmant Mars exprimant la paix retrouvée, têtes coupées des barbares vaincus suspendues aux arbres, signes en x et feuillages stylisés, rappelant les signes de Taranis et Rigani dans l'art celtique, surtout le tricéphale des Rèmes défendant l'entrée. Il joue le rôle du Janus latin, gardien de la porte, ouverte soit sur la paix, soit sur la guerre.

Epona, déesses mères et Tutelles

A côté des grands dieux du panthéon gréco-romain et celtique, le premier n'étant que l'interprétation indigène des divinités apportées par Rome, quelques statues et bas-reliefs figurent des divinités féminines de caractère indigène et populaire. Epona, déesse des chevaux, de leur élevage, protectrice des transports et des voyages (Esp. 3672), ainsi qu'une petite série de déesses assises, coiffées d'une couronne murale et tenant de la main gauche une corne d'abondance pleine de fruits. La couronne murale donne à ces dernières divinités l'apparence de Tutelles urbaines.

Conclusion

Les cultes des Rèmes semblent partagés entre deux pôles paraissant opposés. Le culte préceltique, reconnu et favorisé par les Romains, revigoré par l'influence du midi de la Gaule (un prêtre de Mars allobroge a été censeur des Rèmes) a été accepté dans toutes ses conséquences religieuses par l'élite des Rémois (un Rémois est membre de la confrérie très romaine et très fermée des Laurentes Laviniates, consacrée au culte des ancêtres du peuple romain). Les cultes celtiques, dont la tradition s'affirme dans l'invention par les Rèmes, entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et le début du Ier siècle apr. J.-C., du monstre tricéphale, combinant en un être composite et mythique Teutatès et Esus.

A cela il faut ajouter quelques ingénieuses combinaisons entre ces deux cultes distincts fruits de l'esprit de synthèse, d'harmonie et de paix qui semble avoir caractérisé ce peuple face à l'invasion et à la colonisation romaines.

LISTE DES PARTICIPANTS

ACQUART Jean-Alain : 22, rue Rosement, 62130 ST-POL-S-TERNOISE
ACQUART Marie-France : 22, rue Rosement, 62130 ST-POL-S-TERNOISE
ALCAMO Jean-Claude : Cité La Prairie, D, 26400 CREST
ARDHUIN Michel : 13, rue Labori, 51100 REIMS
BAYARD Gustave : 23, Av. des Paveurs, 1410 WATERLOO BELGIQUE
BAILLY Pierre : 20, pl. Juranville, 18000 BOURGES
BAYARD Didier : 5, rue H. Daussy, 80000 AMIENS
BECKER Christine : 41, ch. de la Croix-Berthet, 69600 OULLINS
BERTHELOT François : Pontgivart, 51220 HERMONVILLE
BET Philippe : 11, rue de l'Oriflamme, 84000 AVIGNON
BLASZKIEWICZ Patrick : 4 bis, rue des Croisiers, 14000 CAEN
BONNETERRE Dominique : 51000 CHALONS-S-MARNE
[illegible] de l'Observance, 69009 LYON
BOREAU Laurent : 1 bis, rue de Bizerte, 75017 PARIS
BOUXIN Marc : Musée Saint-Rémi, 53, rue Simon, 51100 REIMS
BRULET Raymond : Univ. Louvain, 1, pl. Pascal, 1348 LOUVIN-LA-NEUVE BELGIQUE
BRUNELLA Philippe : 29, rue de la Tête d'Or, 57000 METZ
CAMPS Serge : 8, rue Lelégard, 92210 SAINT-CLOUD
CARRE Florence : 12, rue H. Barbusse, 92290 CHATENAY-MALABRY
CHARDONNET Christophe : 2, Av. M. Leconte, 80500 MONTDIDIER
CHOSSENOT Michel : 5, rue de Fontenay, Saint-Memmie, 51000 CHALONS-S-MARNE
CLAUDEL Catherine : 1, rue Fr. Mistral, 57070 METZ
COISPINE Jean-Marie : 461, Av. de la Libération, 54000 NANCY
COLLART Jean-Luc : 36, rue Parmentier, H, 76100 ROUEN
COTTARD Jacqueline : 12, rue Jeanne d'Arc, 77000 MELUN
COTTARD M. : 12, rue Jeanne d'Arc, 77000 MELUN
DANGREAUX Bernard : 92, Av. de la République, 38170 SEYSSINET-PARISET
DAUTREMONT Nathalie : 284, rue des Pyrénées, 75020 PARIS
DAVID Patrick : Musée de Normandie, Logis du Gouverneur, 14000 CAEN
DEFENTE Denis : 13, Av. de Compiègne, 02200 SOISSONS
DEMAROLLE Jeanne : Univ. Nancy, 23, Bd. Albert Ier, BP.3397, 54015 NANCY CEDEX
DEPIERRE Germaine : Villette-lès-Arbois, 39600 ARBOIS
DESBAT Armand : 6, rue de la Favorite, 69005 LYON
DIJKMAN Wim : Bloemenweg 82, 6221 TW MAASTRICHT PAYS-BAS
DUSS Christiane : 22, rue du Cher, 68310 WITTELHEIM
DUVAL Patrick : 67, rue Claude de Lorrain, 54710 LUDRES
FERAUD Jean-Baptiste : 11, Bd. Queirel, 13010 MARSEILLE
FERAUD Georgette, 11, Bd. Queirel, 13010 MARSEILLE
FRENEL Annick : 24, Av. de la Close, 44300 NANTES
FRICHET Hélène : 157, Bd. Voltaire, 75011 PARIS
GANGLOFF Reine : 11, rue de l'Oriflamme, 84000 AVIGNON
GIMARD Georges : Saint-Sigismond, 73210 AIME
GRANADOS GARCIA J.-O. : Napoles 215, 6°-4°, 08013 BARCELONE ESPAGNE
GRATALOUP Catherine : 6, Bd. des Brotteaux, 69006 LYON
GUELRY Marie-Claire : Musée Curtuis, Quai de Maastricht 13, 4000 LIEGE BELGIQUE
HARLAY Gabriel : 1, rue Villa Chevreuse, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
HATT Jean-Jacques, 29, rue Principale, ZELLWILLER 67140 BARR
HECKENBENNER Dominique : 30, rue des Jardins, 57000 METZ
HEIDINGER André : 2, rue des Acacias, 68400 RIEDISHEIM
JACOB Jean-Paul : DRAC Franche-Comté, 9 bis, rue Charles Nodier, 25043 BESANCON CEDEX
JACQUIN Luc : 58, rue Saint-Jean, 69005 LYON
JOBELOT Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS
JOLY Martine : 17, rue Vannerie, 21000 DIJON

LAUBENHEIMER Fanette : CTS, 30, rue Megevand, 25030 BESANCON CEDEX
LE BORGNE Véronique : 7, rue de Morsan, 27300 BERNAY
LE BORGNE Jean-Noël : 7, rue de Morsan, 27300 BERNAY
LECLAIRE André : Résid. du Mail, App. 38, Av. du Mail, 30200 BAGNOLS-S-CEZE
LECLAIRE Mariette : Résid. du Mail, App. 38, Av. du Mail, 30200 BAGNOLS-S-CEZE
LEFEBVRE Claude, 63, rue G. Ducrocq, 57070 METZ
LEMANT Jean-Pierre : 8, quai de la Porte Noire, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
LEMOINE Stéphane : 12, Allée des Florals, 14000 CAEN
LENOBLE Michel : DRAH Champagne-Ardenne, 18, rue de Chastillon, 51000 CHALONS-S-MARNE
LERAT Lucien : 40 bis, rue de Dôle, 25000 BESANCON
LERREDE Henri : 1, Allée Auguste Renoir, 95200 SARCELLES
LORREN Claude : CRAM, Univ. Caen, 14032 CAEN CEDEX
LOUKIANOFF Yannick : 20, rue Chauvet Préfailles, 44770 LA-PLAINE-S-MER
MANERA ROCA Esperanza : Napoles 215, 6°-4°, 09013 BARCELONE ESPAGNE
MARIN Jean-Yves : Musée de Normandie, Logis des Gouverneurs, 14000 CAEN
MELKON Aline : Musée Saint-Rémi, 53, rue Simon, 51100 REIMS
METREAU Odile : 66, rue de Ch. des Rentiers, 75013 PARIS
MITARD Pierre-Henri : 13, rue Cardinal Lemoine, 75005 PARIS
MORIZE Dominique : 195, rue de Charenton, 75012 PARIS
NAVARRO Rosario : c/Castillejos, n°316, 2èA, 08025 BARCELONE ESPAGNE
NEISS Robert : DRAH Champagne-Ardenne, 18, rue de Chastillon, 51000 CHALONS-S-MARNE
ODOUZE Jean-Louis : 25000 BESANCON
ORFILA Margarita : c/Gilabert de Centellas, n°8, 6è Decl., 07005 PALMA DE MALLORCA BALEARES
PAILLARD Francine : Le Corbusier 233, 280, Bd. Michelet, 13008 MARSEILLE
PERICHON Denis : 30, rue des Jardins, 57000 METZ
PERNON Jacques : 9, rue de Boigne, 73000 CHAMBERY
PERNON Mme : 9, rue de Boigne, 73000 CHAMBERY
PILET Christian : 43, rue Froide, 14000 CAEN
PUSSOT Daniel : 15, Av. des Tilleuils, 41260 LA CHAUSSEE ST. VICTOR
PUSSOT Mme : 15, Av. des Tilleuils, 41260 LA CHAUSSEE ST. VICTOR
RAYNAUD Claude : 5, rue Madières, 34000 MONTPELLIER
RENOUX Annie : 5, rue d'Oseille, 51100 REIMS
RICOIR Jacqueline : 21, Av. Fr. Mistral, 13410 LAMBESC
RICOIR Yves : 21, Av. Fr. Mistral, 13410 LAMBESC
RIVET Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
ROBERT Nadine : 18, rue Olivier de Serres, 75015 PARIS
ROCA ROUMENS Mercedes : Alminares del Cenil, n°6, 6°A, 18006 GRANADA ESPAGNE
ROHMANN Nicole : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE
ROUALET Pierre : 6, rue Malakoff, 51200 EPERNAY
ROUSSEL Pierre : Ch. de la Vierge, Hameau des Fontaines, 27800 BRIONNE
SCIALLANO Martine : 25, rue de Pologne, 13010 MARSEILLE
SELLES Hervé : 6, Av. Jean Moulin, 91170 VIRY-CHATILLON
SENECHAL Robert : 24, rue Franklin, 92600 ASNIERES
SIRAUDEAU Jean : Clos du Moulin, Prunier, 49000 ANGERS
STARCK Chantal : La Louvière, Le Cuchot, 88200 DOMMARTIN-LES-REMIREMONT
TAUPIN Marie-Claude : 92, rue de Bayeux, 14000 CAEN
VANDERHOEVEN Michel : Provinciaal Gallo-Romeins Muse, Kielenstraat 15, 3700 TONGEREN BELG.
VAN GASSEN Kris : F. Timmermans Laan 13, 9180 BELSELE BELGIQUE
VAN OSSEL Paul : 15, rue du Centre, 5333 SORINNE-LA-LONGUE BELGIQUE
VERTET Hugues : 66, Bd. St. Exupéry, 03400 YZEURE
VILLE André : Musée Saint-Rémi, 53, rue Simon, 51100 REIMS
VILLEDIEU Françoise : 58, rue Saint-Jean, 69005 LYON
VIROULET Jean-Jacques : 50A, Av. de Lutterbach, 68200 MULHOUSE
WATTON Marie-Dominique : 19, rue Vauban, 67000 STRASBOURG
ZEYER Thérèse : 2, pl. Jeanne d'Arc, 68640 WALDIGHOFFEN

Informations légales: supplément spécial au No 27 de la Revue Archéologique Sites, 11 rue de l'Oriflamme, 84000Avignon. Le directeur des publications: Philippe Bet, le président de la S.F.É.C.A.G.: Lucien RIVET.